



Danny Pelchat plie bagage

Daniel Gélinas se chargera de la direction des grands projets du 400^e → 2



ENFIN LIBRES!

Après plusieurs années passées aux mains de la guérilla des FARC dans la jungle colombienne, Clara Rojas (accueillie ici par sa mère) et Consuelo Gonzalez ont recouvré la liberté. → 8

AFFAIRES

50 millions \$ pour agrandir Simons et Place Sainte-Foy → 38

TRANSPORT

Mise à jour des études pour le train Québec-Windsor → 6

QUÉBEC

La fermeture du zoo va coûter 180 millions \$ → 5

OTTAWA

1 milliard \$ aux secteurs manufacturier et forestier? → 40



LES FOYERS
DON-BAR



FOYERS À L'ÉTHANOL Nouvelle division
SANS CHEMINÉE ÉCHANGEUR D'AIR ET VENTILATION



Plus que du chauffage

un seul endroit au coeur de Québec

Usine et salle d'exposition
741, Saint-Vallier O., Québec
Angle Marie-de-l'Incarnation
686-9114
www.don-bar.com

Une autre tête tombe

La Société met fin au contrat de Danny Pelchat, qui menait les grandes productions depuis deux ans



Le nouveau pdg de la Société du 400^e, Daniel Gélinas, ne remet pas en question la compétence de Danny Pelchat et ne veut pas rejeter la faute de son départ sur les retards dans la production de l'Opéra urbain. Ci-dessus, Danny Pelchat en novembre 2006. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Julie Lemieux
jlemieux@lesoleil.com

La Société des Fêtes du 400^e met fin à son contrat avec le producteur exécutif Danny Pelchat et son entreprise, Arte Mundi. Cette décision aurait été prise «d'un commun accord» et ne signifie pas la mort de l'Opéra urbain, a indiqué hier le nouveau patron du 400^e, Daniel Gélinas, qui se chargera dorénavant de la direction des grands projets.

Décidément, c'est le grand ménage à la Société du 400^e. Après le départ de l'ancien président et directeur

général Pierre Boulanger, le 2 janvier, voilà que l'organisme se départit des services de celui qui a mené la barque des grandes productions du 400^e depuis deux ans. Selon Daniel Gélinas, la contribution de Danny Pelchat n'était plus nécessaire pour la suite des activités du 400^e.

Visiblement mal à l'aise de parler de ce dossier devant les médias, le pdg n'a pas voulu donner beaucoup de détails sur les raisons qui ont poussé le conseil d'administration à mettre fin à ce contrat. Car une entente de confidentialité lie les deux parties.

Daniel Gélinas a expliqué qu'il prendra lui-même la direction des projets du 400^e, qui ne changent pas

«globalement». «L'ensemble des activités étaient déjà inscrites, les événements associés étaient déjà

décidés et ce sont des événements auxquels il a participé, les choix artistiques étaient faits. Donc, il n'y

avait pas de nécessité à ce qu'il demeure encore là. Moi, je reprends l'opération.»

SOLDES ACTUELS

CONTEMPORAINE



BLOUSES EN SOIE IMPRIMÉE ET COTON UNI

ÉPARGNEZ JUSQU'À 69%

19⁹⁹

RÉG. JUSQU'À 65.00



PANTALONS SPORT ET 9 À 5

ÉPARGNEZ JUSQU'À 58%

39⁹⁵

RÉG. JUSQU'À 95.00



MANTEAUX EN LAINE ET PARKAS EN NYLON

ÉPARGNEZ JUSQU'À 60%

99⁹⁵

RÉG. JUSQU'À 250.00

TEE-SHIRTS VARIÉS

ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%

9⁹⁹

RÉG. JUSQU'À 19.99

CHOIX DE JUPES

ÉPARGNEZ JUSQU'À 73%

19⁹⁹

RÉG. JUSQU'À 75.00

CHOIX DE DEVESTONS CARRIÈRE

ÉPARGNEZ JUSQU'À 70%

39⁹⁵

RÉG. JUSQU'À 135.00

 **simons**

au 400^e

M. Gélinas ne remet pas en question la compétence de Danny Pelchat et ne veut pas rejeter la faute de son départ sur les retards dans la production de l'Opéra urbain. «Ce n'est pas la raison, a-t-il dit. Le niveau de travail qui avait été accompli l'a été. On est capables de reprendre les guides de ce qui a été fait et on va continuer. On a beaucoup de travail à faire d'ici l'été.»

Le pdg affirme que ce changement ne vise pas à redorer l'image de la Société. Il assure que la fin du contrat n'est pas non plus liée aux allégations de conflits d'intérêts dévoilées en décembre et impliquant M. Pelchat. «Les déclarations d'intérêt avaient été faites. C'était dans le dossier. Je ne peux pas jouer contre une perception, mais il n'y avait pas concrètement ni légalement des choses qui n'étaient pas correctes.»

Daniel Gélinas n'a pas voulu dire combien la Société a dû payer pour mettre un terme à ce contrat, ni combien ont coûté les services de Danny Pelchat depuis son embauche, au début de 2006. «Ça s'est fait dans des termes très conviviaux et très corrects. Il n'y a pas de coûts», a-t-il avancé. Selon lui, le contrat devait se prolonger jusqu'à la fin de l'année, mais comportait des clauses de résiliation.

Le nouveau patron de la Société a expliqué qu'il avait rencontré la conceptrice de l'Opéra urbain, Danielle Roy, et affirme qu'il continue d'évaluer ce projet afin de décider de son avenir d'ici la semaine prochaine. «On est toujours en analyse, je suis dans les chiffres. On regarde tout ça de façon large et complète.»

M. Gélinas ne parle pas de «fouillis», comme le maire de Québec l'a affirmé cette semaine. Mais il ajoute que la situation est très particulière. «Ce n'est pas pour rien qu'on regarde la situation pour prendre la décision la plus optimale possible. C'est sûr que ça s'en vient vite», a-t-il indiqué, en ajoutant que sur le plan artistique, le projet est très structuré.

Lorsqu'un journaliste lui a fait remarquer qu'il semblait marcher sur des œufs, la coquille a failli casser. «Si vous voulez! Il n'y a jamais de séparations qui se font dans des trucs comme ceux-là qui sont dénuées complètement de commentaires qui ne peuvent pas se dire», a-t-il lancé. Daniel Gélinas n'a pas non plus voulu s'en prendre au conseil d'administration, qui avait embauché Danny Pelchat il y a deux ans, et qui décide aujourd'hui que l'organisme doit mettre fin à son contrat.



Daniel Gélinas a expliqué hier qu'il prendra lui-même la direction des projets du 400^e, qui ne changent pas «globalement». — PHOTO LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

ANALYSE

Bas les masques!



Julie Lemieux

jlemieux@lesoleil.com

Les têtes tombent les unes après les autres, mais les questions demeurent. Pourtant, les citoyens de Québec sont en droit d'obtenir des réponses, de comprendre ce qui s'est passé à la Société du 400^e pour qu'on en arrive à un tel cafouillis en 2008, huit ans après la création de l'organisme. Puisque les personnes qui ont dirigé la Société au cours des dernières années ne répondent plus aux appels, profitons de cette tribune pour faire un premier test de transparence, une première demande d'accès à l'information. Mais au fait, peut-on espérer de la transparence quand l'utilisation des fonds publics est masquée par des clauses de confidentialité?

Questions à l'ex-pdg Pierre Boulanger et à la directrice exécutive, Josée Laurence :

Pourquoi la Société a-t-elle tant de mal à trouver sa direction huit ans après sa création? Comment a-t-on pu en arriver là avec l'Opéra urbain, un projet qui est sur les planches depuis quatre ans? Qui n'a pas fait son travail pour que ce concept original devienne si compliqué à réaliser? Qui n'a pas passé les bonnes commandes, qui n'a pas donné les consignes, qui n'a pas surveillé le tra-

vail de ceux qui devaient mettre le concept en application? Pourquoi n'a-t-on pas botté les fesses de ceux qui se traînaient les pieds dans ce dossier?

Comment a-t-on pu permettre à la conjointe de Danny Pelchat de négocier le contrat de Danielle Roy avec la Société? Pourquoi ne pas avoir divulgué cette information cruciale au conseil d'administration? Comment a-t-on pu imaginer donner le contrat de production sans appel d'offres à Juste pour rire, l'entreprise du conjoint de Danielle Roy? Combien a-t-on payé pour les services de Danny Pelchat? Combien a-t-on donné à

Les citoyens de Québec sont en droit d'obtenir des réponses

Philippe Cannon pour qu'il quitte la Société? Avez-vous reçu une prime de séparation, Monsieur Boulanger? Combien a-t-on gaspillé d'argent jusqu'à maintenant pour compenser les bris de contrats?

Questions à Danny Pelchat et à Philippe Cannon, les deux producteurs du 400^e :

Pourquoi avez-vous refusé, il y a un an et demi, de rassembler toutes les forces vives de Québec pour produire les spectacles du 400^e? Pourquoi avoir boudé l'aide que vous offraient le Festival d'été et Michel Brazeau? Qui était le patron de qui dans cette organisation? Combien de temps avez-vous perdu à vous chicaner?

Questions à Danny Pelchat :

Pourquoi le conte d'Iro, la marionnette-vedette de l'Opéra urbain, n'est-il pas encore terminé? Pourquoi plusieurs contrats pour le Coup d'envoi ont-ils été signés en novembre seulement?

Pourquoi n'y avait-il pas de plan B pour remplacer le groupe Simple Plan, qui n'a finalement jamais signé quoi que ce soit? Pourquoi le kit de survie n'a jamais été distribué le 31 décembre? Pourquoi n'y avait-il pas d'animation avant 23h à la place D'Youville? Combien d'argent a été investi jusqu'à maintenant dans l'Opéra urbain? À qui a-t-on donné des contrats? Pourquoi la Société a-t-elle dû renoncer à produire elle-même ce projet? Avez-vous fait des pressions pour que la Société signe des contrats avec vos artistes, Danielle Roy et Luc Petit? Sur combien d'autres projets travailliez-vous à part celui du 400^e?

Questions au directeur du marketing et des communications, Denys Légaré :

Où sont les autobus qui devaient pavoiser aux couleurs du 400^e? Pourquoi n'y a-t-il pas de banderoles dans les aéroports de Québec et de Montréal? Où sont les panneaux qui devaient publiciser la programmation à la place D'Youville et dans la métropole?

Questions au conseil d'administration et aux commissaires du 400^e :

Où étiez-vous pendant que le projet d'Opéra urbain «allait dans un mur», pour reprendre l'expression de Gilbert Rozon? Pourquoi n'avez-vous pas posé plus de questions à ce sujet? Pourquoi a-t-il fallu l'intervention de la ministre Josée Verner pour freiner les apparences de conflits d'intérêts? La direction générale a-t-elle été assez transparente? Combien d'argent a été gaspillé en raison du roulement de personnel et combien coûterait l'abandon de l'Opéra urbain? Peut-on encore avoir confiance en vous pour prendre les bonnes décisions dans l'intérêt de la population?

Pour le plaisir des sens et le sens du plaisir



CE SOIR 21 H
À LA DI STASIO
EN FRANCE



Deux policiers de Québec suspendus

La négligence des agents a permis à une jeune fille de prendre le volant de leur voiture de patrouille

Élisabeth Fleury

efleury@lesoleil.com

Le comité exécutif de la Ville de Québec a décidé de suspendre sans solde deux policiers qui auraient fait preuve de négligence dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Le 17 mai dernier, les agents Pierre Aubé et Mathieu Audy ont comparu devant un comité de discipline pour répondre à des manquements survenus dans l'exécution de leurs fonctions, apprend-on dans un document du comité exécutif de la Ville de Québec daté du mois dernier.

Selon ce document, l'enquête disciplinaire menée par la Section des affaires internes de la police de Québec a démontré que les policiers Aubé et Audy, qui ont respectivement été embauchés les 24 mai 2004 et 23 mai 2005, ont fait preuve de négligence dans l'accomplisse-

ment de leurs tâches envers une personne sous garde.

Les faits reprochés aux policiers Aubé et Audy se sont produits le soir du 17 novembre 2006 dans le secteur Loretteville. Les deux policiers venaient de prendre en charge une adolescente de 16 ans en détresse psychologique à l'intersection de l'avenue Chaveau et du boulevard Bastien.

Profitant du fait que les policiers étaient sortis de la voiture de patrouille pour discuter avec son père qui venait d'apparaître sur les lieux, la jeune fille s'est faufilée par la fenêtre de la cloison séparatrice et s'est emparée du volant. La balade de l'adolescente s'est terminée quand la voiture de patrouille a heurté un poteau sur le boulevard Hamel.

Une suspension sans solde de cinq jours ouvrables a été imposée au policier Mathieu Audy, alors que son collègue s'est vu imposer une suspension de trois



Un comité de discipline a conclu que les agents ont négligé de fermer le séparateur entre eux et la personne arrêtée. Le syndicat estime pour sa part que le séparateur était défectueux et fermait mal. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

jours. Il semble que ce soit parce qu'il conduisait la voiture de patrouille le soir de l'incident que le policier Audy s'est vu imposer une suspension plus longue.

Au bout du fil, hier, le président de la Fraternité des policiers et des policières de la Ville de Qué-

bec (FPPVQ), Jean Beaudoin, a qualifié d'«abusives» les sanctions imposées aux deux policiers. «Que ce soit trois ou cinq jours, c'est beaucoup trop sévère», a commenté M. Beaudoin, qui compte bien contester par griefs ces suspensions.

«La direction prétend que les deux policiers ont fait preuve de négligence parce qu'ils n'avaient pas bien fermé le séparateur de la voiture de patrouille. Nous, ce qu'on dit, c'est qu'ils avaient fermé le séparateur, mais que celui-ci fermait mal», a dit M. Beaudoin, précisant que cette défectuosité avait été remarquée dans plusieurs voitures de patrouille à la suite de l'incident du 17 novembre 2006. «Pour nous, ce n'est pas les policiers qui ont fait preuve de négligence, mais la Ville, qui a été avisée des problèmes de séparateurs.»

Selon M. Beaudoin, la direction du Service de police reprocherait également aux deux policiers de ne pas avoir menotté l'adolescente alors qu'ils auraient dû le faire. «Ils ne l'ont pas menottée parce qu'elle n'avait pas fait de désordre. Elle était confuse, sans plus», a argué M. Beaudoin. La direction de la police de Québec devrait commenter cette affaire aujourd'hui, nous a-t-on promis hier.

CHAMPLAIN RACONTE... (9)



Louis-Guy Lemieux

lglemieux@lesoleil.com



Les pêcheurs basques ont pris par la force le contrôle du poste stratégique de Tadoussac. Champlain doit

négozier.

«Après avoir appris que Pont-Gravé et trois de ses hommes sont blessés et prisonniers des Basques, j'interroge l'émissaire basque. Il me dit qu'il vient de la part de son maître appelé Darache et qu'il veut l'assurance que je ne leur ferai aucun mal si je pénètre dans le port de Tadoussac. J'exige tout d'abord de voir Pont-Gravé. L'émissaire me fait comprendre que les Basques n'acceptent pas le monopole cédé par le roi de France à Dugua de Mons et qu'ils sont prêts à user de la force pour pouvoir continuer à pratiquer la pêche à la baleine dans le Saint-Laurent.»

(Source : *Œuvres de Champlain*, présentées par C.-H. Laverdière et adaptées par Louis-Guy Lemieux)

À LIRE AUJOURD'HUI

Arts

UN RETOUR

Éric Salvail reprend le dimanche soir d'assaut. → A5

Sports

LE MONDE DU SKI

Le soleil luit à Grand-Fonds. → 55



leSoleil
FAIT DE PLUS
DE 50% DE
PAPIER RECYCLÉ

Merci de recycler ce journal

Le Soleil, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par Le Soleil, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6. Le Soleil est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2. Envoi de publication — Numéro de convention 40065022. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. ISSN 0319-0730

SOMMAIRE

affaires — bourse	38 et 41
agenda	A8
décès	43
divertissements	A14 et A15
éditorial — opinions	20 et 21
horoscope	A15
loteries	A9
alimentation	A10
petites annonces	45
sports	48
télévision	A6

MÉTÉO



Max. -1
min. -3
Neige, 12 cm
ou plus. Vents
faibles.

MÉTÉO EN DÉTAIL → 57

Accumulation de neige (avant hier)

Ce mois-ci : 5,2 cm L'an dernier : 18,7 cm
Cet hiver : 204,5 cm L'hiver dernier : 74,4 cm

NOUS JOINDRE

Renseignements 686-3233

Abonnements 686-3344
Appel sans frais 1 866 686-3344
abonnements@lesoleil.com

Floride 954-922-1584
andre.genereux@cgocable.ca

Petites annonces 844-4444 686-3311
Appel sans frais 1 866 686-3311
petitesannonces@lesoleil.com

Rédaction 686-3394
Appel sans frais 1 866 686-3394
redaction@lesoleil.com



Solde de janvier

20% à 50%

sur toute la marchandise
dont la collection de bijoux exclusifs,
d'importations ainsi que notre
sélection de montres

SAVARD

BIJOUTIER • JOAILLIER • DIAMANTAIRE

2485, CHEMIN SAINT-LOUIS, LOCAL 102
ARRONDISSEMENT SILLERY, QUÉBEC
418•653•3115
wrsavard@videotron.ca
www.wrsavard.com



ZOO ET AQUARIUM DE QUÉBEC

180 M \$ à payer d'ici 15 ans

Simon Boivin

sboivin@lesoleil.com

Presque 180 millions \$. Voilà la facture qu'assumeront les contribuables québécois au cours des 15 prochaines années pour éponger les dettes et les coûts inhérents à l'ancien Jardin zoologique et au Parc Aquarium.

Un décret du gouvernement du Québec, publié cette semaine, confirme les sommes d'argent public qui devront être investies jusqu'en 2023 pour rayer des livres les emprunts et les frais liés la saga du zoo de Québec, fermé depuis la fin de 2005, et aux activités de l'aquarium.

Tel qu'annoncé, le ministère du Développement durable allongera 11,9 millions \$ chaque année, soit l'équivalent de la subvention donnée lorsque le zoo et l'aquarium étaient tous deux en exploitation. Sauf que Québec n'héritera plus du déficit annuel de l'ancien Jardin zoologique et n'aura pas à terminer les travaux prévus à l'origine sur ses terrains.

À la Société des établissements de plein air (SEPAQ), qui gère dorénavant les lieux, Daniel Leboeuf ne peut chiffrer l'économie liée à la fermeture du zoo.

«Je ne peux pas vous dire combien, mais je sais qu'on économise beaucoup, indique-t-il. Les chiffres n'étaient pas beaux. C'était vraiment déficitaire. Remonter ça, ça aurait été très difficile.»

L'ardoise des deux institutions due en grande partie aux rénovations faites entre 2001 et 2003 est de 50,6 millions \$. À cela s'ajoute un autre emprunt de 23,4 millions \$ lié aux opérations et au réaménagement des terrains du zoo pendant la fermeture, aux taxes foncières, à l'amélioration d'infrastructures à l'aquarium ainsi qu'à d'autres dépenses non-récurrentes.



«La fermeture (du zoo) devrait être opérationnelle au début de l'été 2008. Alors il n'y aura plus de frais supplémentaires. On est dans les budgets, il n'y aura aucun dépassement de coût», assure Daniel Leboeuf, de la SEPAQ. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

«La fermeture (du zoo) devrait être opérationnelle au début de l'été 2008, assure M. Leboeuf. Alors il n'y aura plus de frais supplémentaires. On est dans les budgets, il n'y aura aucun dépassement de coût.»

La SEPAQ a obtenu l'autorisation de refinancer la majeure partie des emprunts à un meilleur taux d'intérêt que celui des anciens administrateurs. «Ça va être remboursé sur 15 ans, mais à de meilleures conditions, explique M. Leboeuf. Alors c'est certain que tout le monde y gagne.»

La subvention annuelle de 11,9 millions \$ servira en grande partie à rembourser les dettes

(6,9 millions \$), à payer les taxes foncières (1,3 million \$) et à contenir le déficit (3,7 millions \$). En effet, malgré des chiffres d'acha-

Malgré un bon achalandage, l'aquarium affiche un manque à gagner de près de 4 millions \$

landage encourageants — 21% de plus que l'an passé —, le Parc Aquarium affiche quand même un manque à gagner annuel de près de 4 millions \$.

Bien que la SEPAQ s'échinera à

résorber le déficit, M. Leboeuf reste très prudent quant à la capacité de l'installation à atteindre l'autofinancement. «Nous, c'est certain qu'on ne s'attend pas à faire de l'argent avec le Parc Aquarium», dit-il, en insistant sur les vocations éducative, scientifique et touristique de l'aquarium.

Par ailleurs, tout indique que le ministère de l'Éducation donnera au cours des prochaines semaines son aval à la construction d'une école d'horticulture de quelque 8 millions \$ dans la serre indo-australienne de l'ancien zoo. Le gouvernement a maintes fois insisté qu'il n'était pas question de démolir la vaste volière de 2500

mètres carrés, construite au coût de 14 millions \$.

La commission scolaire des Premières-Seigneuries attend toujours la réponse finale du ministère de l'Éducation. Mais une solution semble avoir été trouvée au problème des coûts énergétiques du bâtiment. En dotant l'installation de systèmes d'économie d'énergie comme la géothermie, la facture annuelle pourrait passer de 300 000 \$ à «moins de 100 000 \$», selon Michel Hamel, de la commission scolaire.

L'attaché de presse de la ministre de l'Éducation se contente d'indiquer qu'une annonce est «imminente» dans le dossier de l'école d'horticulture.

BBM - AUTOMNE 2007

MERCI
POUR VOTRE FIDÉLITÉ !



RADIO-CANADA
TÉLÉVISION

DU LUNDI AU VENDREDI

LE TÉLÉJOURNAL/MIDI AVEC CAROLINE GAUDREULT

LE TÉLÉJOURNAL/QUÉBEC, 18 H AVEC JULIE DROLET

WWW.RADIO-CANADA.CA/T/QUEBEC



Le projet de retour

Une nouvelle étude de faisabilité demandée par le Québec et l'Ontario

Raymond Giroux

rgiroux@lesoleil.com

OTTAWA — Le train repart! Le Québec et l'Ontario ont décidé hier de remettre à jour les études sur la réalisation d'un train à grande vitesse entre Québec et Windsor.

Les premiers ministres Jean Charest et Dalton McGuinty ont invoqué hier le nouveau contexte économique, social et environnemental pour justifier cette dépense de deux millions de dollars et dont les résultats seront connus dans un an.

Le projet devait être soumis au premier ministre Stephen Harper au cours du dîner des premiers ministres au 24 Sussex, ce soir, mais le ministre fédéral des Transports, Lawrence Cannon, a désamorcé la mèche en avançant tout juste avant cette annonce que son gouvernement participerait à l'étude à hauteur d'un tiers des frais.

La facture totale et finale du projet montait à 18,3 milliards\$ lors de la dernière étude tripartite, en dollars de 1995, et M. Charest a admis qu'il n'a «pas de raison de croire que cela serait différent aujourd'hui».

«Le contexte a beaucoup évolué» depuis ces années, a-t-il dit en citant la nécessité de lutter contre les gaz à effet de serre et la congestion sur les routes.

«Le projet sera sensiblement différent de ce qu'il était en 1995», a-t-il affirmé en conférence de presse en présence du ministre Philippe Couillard, responsable de la région de Québec et, à ce titre, chargé de la mobilisation «de la communauté québécoise derrière ce magnifique projet».

Le premier ministre préfère inverser la question des coûts en de-

mandant plutôt si «on n'a pas les moyens de ne pas réaliser ce type de projet» à cause de ses retombées positives.

En outre, à l'époque de l'étude, «les partenariats public-privé n'étaient pas aussi avancés pour ce type de projet et les technologies n'étaient pas les mêmes, a-t-il ajouté. Je crois fondamentalement dans ce type de projet».

La présence du fédéral au sein du groupe de travail lui permettra au passage d'éviter les mauvaises surprises éventuelles et d'orienter ses travaux au besoin, puisqu'il devra participer au financement d'un futur TGV, le cas échéant.

«Ce gouvernement est déterminé à examiner des solutions de rechange en vue d'offrir des services ferroviaires confortables, rapides et plus fiables, qui contribueront à réduire les gaz à effet de serre et d'autres émissions», a déclaré le ministre Cannon par voie de communiqué.

RÉSERVES DE CANNON

M. Cannon a toutefois émis des réserves à peine voilées sur l'initiative en invitant le Québec et l'Ontario à poursuivre leurs investissements dans le transport en commun urbain.

«Nous commençons à peine à traiter les priorités relativement au transport en commun durable dans de grands centres urbains comme Vancouver, Calgary, Toronto, Ottawa-Gatineau, Montréal et Québec, dit-il. Nous devons continuer d'appuyer ces efforts en faisant bon usage de l'argent des contribuables.»

M. Charest a répondu que même si «les chiffres sont importants», il est possible pour les gouvernements de mener plusieurs dossiers de front et que les dépenses seraient de toute manière échelonnées sur de nombreuses années.



Les premiers ministres Dalton McGuinty et Jean Charest ont invoqué hier le nouveau contexte économique, social et environnemental pour justifier l'étude qui coûtera 2 millions\$ et dont les résultats seront connus dans un an. — PHOTO REUTERS

Passer de la parole aux actes

Les maires Labeaume et Tremblay se disent confiants que cette fois sera la bonne

Pierre-André Normandin

panormandin@lesoleil.com

Le projet de train rapide doit devenir un enjeu aux prochaines élections fédérales pour que l'étude de faisabilité commandée hier ne tombe pas aux oubliettes comme les sept précédentes, prévient le maire de Québec, Régis Labeaume.

VIA Rail répertorie pas moins de sept études majeures réalisées sur un lien ferroviaire rapide entre Québec et Windsor depuis 1984. Mais cette fois, le train est

en marche, assure M. Labeaume. Pour la première fois, dit-il, les maires de Québec, de Montréal et de Toronto appuient le projet. Sans oublier que les gouvernements de l'Ontario et du Québec aussi sont derrière l'initiative.

Une huitième étude s'impose néanmoins assure-t-il, question de mettre à jour les données mises de l'avant par le passé. En 1995, un important rapport conjoint des ministères des Transports du Canada, du Québec et de l'Ontario évaluait à 9,5 milliards\$ les coûts d'un lien rapide entre la capitale

québécoise et Windsor, distantes de 1228 km.

Le maire de Montréal aussi s'entend pour dire que cette fois sera la bonne. «Je ne pense pas que les gouvernements veulent investir sans donner suite», estime Gérard Tremblay.

Sans parler précisément de train rapide, la métropole insiste sur l'importance de moderniser le transport ferroviaire dans le corridor Québec-Windsor. «Montréal considère important d'améliorer les liaisons interurbaines, entre autres la liaison avec la capitale

ontarienne», peut-on lire dans le plan de transport 2007 de la Ville.

Le coût de relier seulement Montréal et Toronto par train rapide permettrait de couper la facture en deux, selon l'étude intergouvernementale de 1995. Gérard Tremblay croit toutefois que Québec doit aussi être reliée. «C'est l'ensemble qui est important dans un contexte où on privilégie toute initiative qui réduit les gaz à effet de serre.»

Et Régis Labeaume ne compte pas laisser passer le train. «Il faut qu'on soit là. Je le répète, une ville moderne doit être reliée par un

train rapide.» Homme d'affaires avant d'être élu, il trouvait inacceptable de couvrir la distance entre Québec et Montréal en deux heures 50 minutes... quand les trains de marchandise n'obstruaient pas la voie. Avec un lien rapide, il faudrait une heure de moins. Un TGV européen couvrirait la même distance en 70 minutes.

«C'est une excellente nouvelle. Je suis enchanté de voir que le dossier progresse rapidement», s'est réjoui Denis Brière, président du comité de relance du projet de train rapide Québec-Montréal.

sur les rails



La ruée vers l'Ouest

Le train rapide pourrait arriver en gare beaucoup plus rapidement en Alberta qu'au Québec et en Ontario. Le gouvernement albertain doit dévoiler d'ici quelques semaines les résultats de son étude de faisabilité commandée dès 2006 au coût d'un million de dollars pour relier sa métropole et sa capitale, Calgary et Edmonton.

Nouvellement en poste et ardent partisan du projet, le premier ministre Ed Stelmach pourrait profiter d'élections provinciales attendues au printemps pour annoncer le début des travaux. Déjà, son gouvernement a acheté voilà quelques mois des terrains pour construire des gares aux centres villes de Calgary et d'Edmonton.

1228

Distance en kilomètres entre Québec et Windsor

2h

Temps pour faire Québec-Montréal. Faire ensuite la distance entre Montréal et Toronto prendrait 3h05. Toronto-Windsor prendrait 1h56

Tout comme au Québec et en Ontario, plusieurs études ont déjà évalué les coûts d'un tel réseau ferroviaire au cœur des plates Prairies. Les évaluations vont de 3 à 15 milliards \$, selon les données du quotidien *Calgary Herald*.

Emballés par les perspectives offertes par le train rapide, certains partisans caressent déjà l'idée de prolonger les rails — encore à construire — jusqu'à Fort McMurray, complètement au nord de la province. Mercredi, le maire de Calgary, Dave Bronconnier, en a fait le point central de son plan de développement économique de la métropole albertaine.

Le maire de Québec, Régis Labeaume, juge que le projet albertain ne devrait pas nuire aux chances du Québec et de l'Ontario de voir leur train rapide arriver. «Il faudrait qu'on nous explique pourquoi c'est plus important dans l'Ouest que dans le plus important marché canadien.»

Pierre-André Normandin

Loin de battre des records de vitesse...

Le train rapide envisagé sur le corridor Québec-Windsor sera bien loin de battre des records de vitesse. Avec une vitesse de pointe de 240 km/h, les locomotives envisagées pourraient couvrir la distance entre Québec et Montréal en deux heures.

C'est bien loin du record mondial détenu par un train à grande vitesse français qui a atteint les 575 km/h, le 3 avril dernier. La véritable vitesse moyenne de ces locomotives se situe toutefois entre 270 km/h et 320 km/h, ce qui permettrait de faire le voyage entre Québec et Montréal en 70 minutes.

À noter, un TGV français a couvert les 1067 km entre Calais et Marseille en trois heures et 29 minutes. À l'heure actuelle, il faut plus de 14 heures pour faire plus ou moins la même distance en train entre Québec et Windsor.

Pierre-André Normandin



Pascal Bélanger, président de l'aéroport Jean-Lesage, est accompagné de Bob Cummings et de Richard Bartrem, de WestJet. Le transporteur offrira en mai un vol quotidien vers Toronto à partir de Québec. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

WestJet à Québec en mai

Pierre Pelchat
ppelchat@lesoleil.com

Après des années d'attente, l'aéroport de Québec accueillera en mai prochain le transporteur WestJet, qui offrira un vol quotidien, sept jours sur sept, vers Toronto. Dans la Ville reine, les passagers auront la possibilité de plusieurs correspondances vers d'autres villes du Canada, des États-Unis, du Mexique et des Caraïbes.

Le service à bord des Boeing 737 de 136 places de WestJet sera bilingue. «Nous voulions offrir un service comme il faut aux gens de Québec. Nous avons beaucoup investi dans l'embauche d'agents de bord, d'agents de service, de pilotes qui parlent français. Nous voulons offrir un service chaleureux et amical et gagner le cœur des Québécois», a affirmé, dans la langue de Molière, le vice-président aux communications chez WestJet, Richard Bartrem.

Le tarif de lancement pour un aller simple est de 99 \$ sans les taxes et autres frais comparativement au tarif régulier qui variera entre 159 et 229 \$. À terme, le transporteur prévoit offrir d'autres vols vers Toronto selon la demande et la disponibilité de nouveaux appareils.

Le président de l'aéroport Jean-Lesage, Pascal Bélanger, s'est réjoui de la venue de WestJet à Québec. Il a dit s'attendre à une baisse des prix des billets d'avion pour les vols Québec-Toronto avec l'arrivée d'une nouvelle concurrence à Air Canada. Une diminution des tarifs devrait entraîner une augmentation des ventes de sièges au départ de Québec.

Après la disparition de Jetsgo, Air Canada s'est retrouvé seul à desservir cette route. Le transporteur à la bannière unifoliée offre plus de fréquence de vols entre Québec et Toronto, avec neuf liaisons par jour. Le transporteur utilise toutefois des avions régio-

naux plus petits que ceux de WestJet.

ENTHOUSIASME

Le maire Régis Labeaume s'est également dit heureux de la venue de WestJet à Québec. «Comme le vol part d'Edmonton, Québec sera aussi reliée à la florissante économie albertaine, ce qui aura un impact positif ici», a-t-il commenté par voie de communiqué.

Le président de la Chambre de commerce de Québec, Daniel A. Denis, a accueilli avec enthousiasme l'arrivée du nouveau transporteur, qui pourrait faire augmenter l'achalandage à l'aéroport Jean-Lesage de près de 100 000 voyageurs par année. En 2007, le nombre de passagers au départ et à l'arrivée à l'aéroport de Québec a atteint un nouveau sommet de 877 000. Il s'agit d'une augmentation de 12 % par rapport à l'année précédente.

L'annonce de la venue de WestJet s'ajoute à celle de Corsairfly avant les Fêtes, qui offrira l'été prochain deux vols par semaine entre Québec et Paris.

Fondé en 1996, WestJet assure des vols réguliers dans 42 villes. Le transporteur a une flotte de 70 Boeing 737 nouvelle génération. Six nouveaux appareils seront livrés à l'entreprise cette année. D'ici la fin de 2013, la flotte de WestJet devrait compter 116 appareils.

«Nous avons beaucoup investi dans l'embauche d'agents de bord, d'agents de service, de pilotes qui parlent français. Nous voulons offrir un service chaleureux et amical et gagner le cœur des Québécois»

— Le vice-président aux communications chez WestJet, Richard Bartrem

«C'est comme revenir à la vie»

— Consuelo Gonzalez

Agence France-Presse

CARACAS — Les deux Colombiennes Clara Rojas et Consuelo Gonzalez, libérées hier après plusieurs années passées aux mains de la guérilla des Forces armées révolutionnaires de la Colombie (FARC) dans la jungle, sont arrivées à Caracas, où elles ont retrouvé leurs proches.

Les deux femmes ont été libérées au cours d'une opération hélicoptérée dans la jungle colombienne, organisée par la Colombie et le Venezuela en collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Très émues, semblant en bonne forme, elles sont arrivées en avion à l'aéroport de Caracas, où elles ont été accueillies par leurs familles et par de hauts responsables vénézuéliens.

«C'est comme revenir à la vie. Par moments, je pense que c'est un rêve», a lancé Consuelo Gonzalez, une ex-parlementaire de 57 ans, enlevée par la guérilla marxiste le 10 septembre 2001, en retrouvant ses filles en pleurs, Patricia et Maria Fernanda Perdomo, qui l'attendaient avec des fleurs.

Elle a aussi pris dans ses bras sa petite-fille de deux ans, qu'elle ne connaissait pas.

Clara Rojas, une avocate de 44 ans, a elle retrouvé sa mère, Clara Gonzalez, âgée de 76 ans, et l'a serrée dans ses bras.

Les proches de Consuelo Gonzalez portaient des affiches avec les mots : «Maintenant liberté pour tous».

Clara Rojas est la principale collaboratrice de l'ancienne candidate à la présidence colombienne Ingrid Betancourt, avec qui elle avait été capturée le 23 février 2002.

L'avocate a affirmé hier, peu après sa libération, être sans nouvelles d'Ingrid Betancourt.

«Je ne sais plus rien sur Ingrid depuis trois ans», a-t-elle déclaré à la radio colombienne Caracol, expliquant que les guérilleros avaient séparé les deux femmes «pour des raisons de sécurité».

La libération des deux femmes avait été annoncée quelques heures plus tôt à Caracas par le président vénézuélien Hugo Chavez.

Elles «ont retrouvé la pleine liberté. Je leur ai souhaité la bienvenue à la vie», a déclaré devant la presse le président Chavez.

Il a indiqué que son ministre de l'Intérieur, qui participait à l'opération dans la jungle colombienne, lui avait téléphoné quelques minutes avant midi pour lui annoncer la libération des deux otages.

CHAVEZ SALUE LES FARC

«J'ai salué le chef du groupe des FARC, j'ai salué Clara et Consuelo, très émues», a dit le président vénézuélien.

Fin décembre, une précédente opération humanitaire internationale chapeautée par le Vene-



Hugo Chavez, président du Venezuela, a accueilli personnellement Consuelo Gonzalez (avec des fleurs, à gauche) et Clara Rojas (avec des fleurs, à droite) à l'aéroport de Caracas. Il tient dans ses bras la petite-fille de M^{me} Gonzalez. — PHOTO AFP

zuela pour aller chercher les deux femmes et Emmanuel, fils de Clara Rojas et d'un guérillero, s'était soldée par un échec.

Fin décembre, les FARC avaient promis de libérer les trois otages et de les remettre à M. Chavez. Mais l'opération avait échoué notamment parce que la guérilla ne détenait plus Emmanuel, qui avait été confié en secret dès 2005 à une famille d'accueil.

Clara Rojas dit être sans nouvelles d'Ingrid Betancourt depuis trois ans

Des analyses ADN ont confirmé que le petit garçon était bien le fils, né en captivité, de Clara Rojas.

La famille d'Ingrid Betancourt s'est réjouie de ces deux libérations, en espérant qu'elle ouvrirait la voie à celle de la Franco-Colombienne.

«Je suis très émue. C'est un formidable élan pour faire que tous les autres otages, dont maman, reviennent à la maison. Cela montre que quand il y a de la volonté, on peut avancer», a déclaré par téléphone depuis New York Mélanie Delloye, la fille d'Ingrid Betancourt.

Les FARC se disent prêtes à libérer, en plus de Clara Rojas et de Consuelo Gonzalez, 43 de leurs otages, dont Ingrid Betancourt et trois Américains, contre la libération de 500 de leurs militants emprisonnés.

Pour mieux s'y retrouver

Jean-Simon Gagné
jsgagne@lesoleil.com

Qui sont les FARC?

Les Forces révolutionnaires de Colombie (FARC) constituent l'une des plus anciennes guérillas d'Amérique latine. Créées en 1964, elles sont les héritières de groupes armés communistes apparus dans le terrible climat de violence qui sévissait en Colombie durant les années 40 et 50. D'abord farouchement opposées au trafic de drogue, les FARC ont fini par y avoir recours pour financer leur lutte contre un gouvernement jugé «corrompu» et à la solde des «riches familles». Les enlèvements et les extorsions leur procurent aussi des revenus non négligeables. On estime que l'organisation regroupe aujourd'hui 17 000 combattants. Depuis 2005, elle est considérée comme un groupe terroriste par les États-Unis et par l'Union européenne.

Combien d'otages sont détenus en Colombie?

En février 2007, environ 3000 personnes étaient détenues en otages en Colombie. Selon les estimations, entre 500 et 700 personnes seraient aux mains des FARC. Reste qu'avant l'enlèvement en 2003 de la Franco-Co-

lombienne Ingrid Betancourt, candidate à la présidence, cette tragédie n'attirait guère l'attention de la communauté internationale. La même année, l'enlèvement de trois Américains lors d'une opération d'éradication de champs de coca avait causé un certain émoi. En 2006, les FARC ont même fait appel à des célébrités comme Denzel Washington, Oliver Stone et Michael Moore pour réclamer l'intervention du gouvernement américain. En vain.

Que demandent les FARC en échange de la libération de leurs otages?

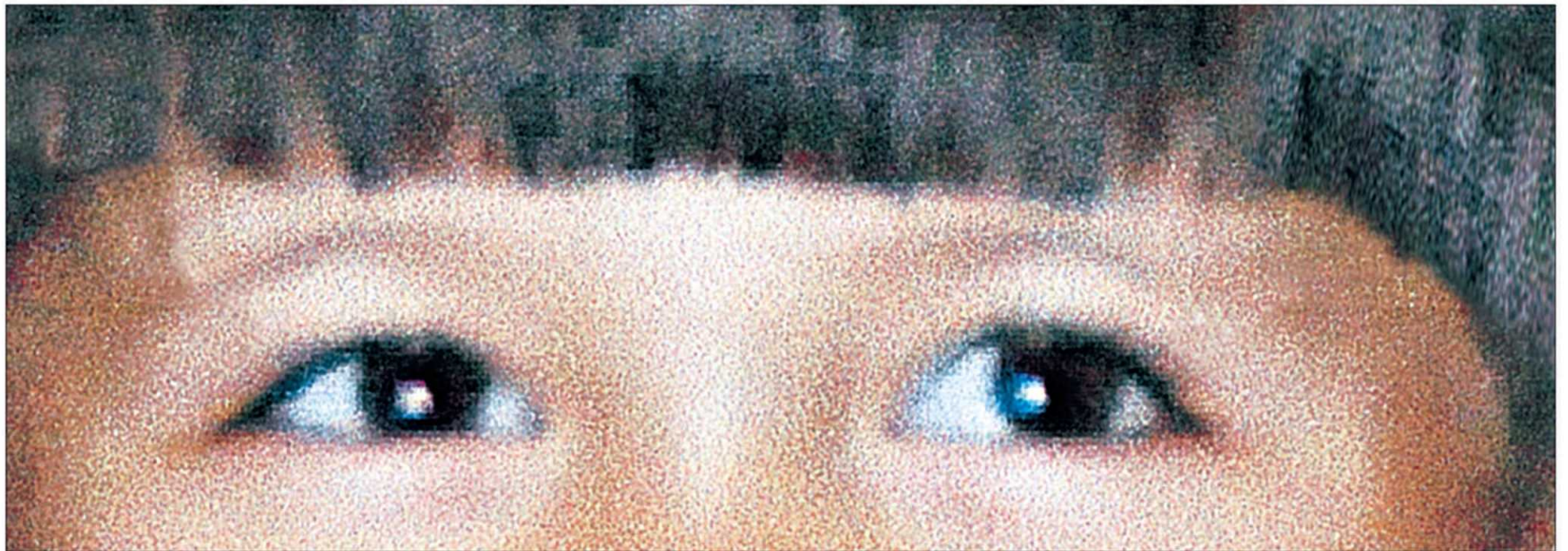
Selon le cas, les FARC veulent utiliser leurs otages pour obtenir une rançon ou la libération de guérilleros détenus dans les prisons gouvernementales. Les otages qui font l'objet de beaucoup d'attention internationale, notamment Ingrid Betancourt, sont au cœur d'un audacieux marchandage. Les FARC espèrent faire libérer une cinquantaine de guérilleros, dont certains sont détenus dans des camps secrets depuis plus de 10 ans. Les FARC réclament aussi la démilitarisation temporaire d'un territoire de 780 km² (environ quatre fois la superficie de l'île d'Orléans) pour échanger les otages en toute sécurité.

Que fait le président du Venezuela, Hugo Chavez, dans cette histoire?

Figure emblématique de la gauche latino-américaine, Hugo Chavez est sans doute intervenu pour des raisons humanitaires. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir des arrière-pensées politiques. Pour Hugo Chavez, la libération des otages constitue un coup fumant. Elle lui donne aussi l'occasion de marquer des points dans la guerre de mots qui l'oppose au président colombien Alvaro Uribe. Ce dernier l'accuse notamment de fermer les yeux sur l'installation de bases des FARC en territoire vénézuélien, le long de l'immense frontière que partage le pays avec la Colombie. Chavez réplique en rappelant les exactions commises par l'armée colombienne et par les groupes paramilitaires d'extrême droite, dont la violence n'a rien à envier aux FARC.

Qui sont les deux otages libérés hier?

Clara Rojas était la directrice de la campagne à la présidence d'Ingrid Betancourt. Elle avait été enlevée à Florencia, dans le sud de la Colombie, en même temps que M^{me} Betancourt, le 23 février 2002. Consuelo Gonzalez, une ancienne parlementaire, avait été enlevée le 10 septembre 2001.



L'hebdomadaire *Semana* a publié la confession de l'homme qui aurait élevé Emmanuel et cette photo du bambin aujourd'hui âgé de trois ans et demi. Le magazine n'a pas spécifié comment il s'est procuré la photo, mais dit être sûr à 100 % de l'identité de l'enfant. — PHOTO AFP

EMMANUEL

Né en captivité et élevé par un paysan

Jean-Hébert Armengaud

© Libération

«Emmanuel» – à moins que ce ne soit Juan David, selon l'état civil – devrait retrouver sa mère, Clara Rojas, dans les jours qui viennent. Mais l'enfant otage colombien est toujours aujourd'hui retenu dans un lieu «hautement secret», selon les autorités de Bogotá.

Des informations publiées par la presse colombienne permettent d'en savoir un peu plus sur les premières années de la vie de ce gamin de trois ans et demi. Emmanuel est le fils de Clara Rojas, enlevée par les FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie) en février 2002 – avec la franco-colombienne Ingrid Betancourt. Le père est l'un de ses geôliers, un guérillero dont on ne sait rien, sinon qu'il s'appelle sans doute Juan David.

Le 18 décembre, les FARC promettent au président vénézuélien

Hugo Chavez de libérer unilatéralement trois de leurs otages : Emmanuel, sa mère Clara Rojas, ainsi que l'ex-députée Consuelo Gonzalez de Perdomo.

Coup de théâtre le 31 décembre : le président colombien Alvaro Uribe annonce que la guérilla «ment» et qu'elle serait bien en peine de libérer le petit Emmanuel puisque celui-ci est à Bogotá, dans un orphelinat de l'Institut colombien du bien-être familial (ICFB), les services sociaux de l'État.

Trois jours avant ce 31 décembre, en effet, les services secrets militaires colombiens ont intercepté une communication entre deux membres des FARC, dont l'un de ses principaux chefs, «Jerónimo» : «Il faut récupérer l'enfant à Bogotá. L'autre marchandise (Clara Rojas et Consuelo Gonzalez de Perdomo, N.D.L.R.) est déjà à la frontière (avec le Venezuela, N.D.L.R.)» Mais les FARC ne parviendront jamais à récupérer l'enfant à l'orphelinat de Bogot

tá. La guérilla n'a réussi qu'à mettre la puce à l'oreille des militaires qui enquêtent rapidement, épluchent des centaines de dossiers d'orphelins et mettent la main sur Emmanuel en ces derniers jours de 2007.

DEPUIS 2005

«Tout a commencé en janvier 2005», a raconté aux services secrets colombiens l'homme clé de cette affaire, celui qui a élevé Emmanuel, confession qui a filtré dans l'hebdomadaire *Semana*. José Crisanto Gómez est paysan et maçon, survit de petits boulots, notamment de feuilles de coca, dans le hameau de La Paz, commune d'El Retorno, dans une région reculée, à quelque 400 km au sud-est de Bogotá. C'est à lui que les FARC confient le petit Emmanuel alors qu'il n'a que quelques mois, sans rien lui dire de son identité : «Ils sont arrivés par le Rio, sur une pirogue, ils m'ont laissé l'enfant. Ils m'ont dit qu'il fallait l'appeler Juan

David, le nom de son père guérillero. Ils me le laissaient pour que je le fasse soigner.»

Emmanuel souffre alors de leishmaniose au visage (une infection cutanée provoquée par un insecte, N.D.L.R.) et a un bras fracturé.

Le petit souffrait d'une infection au visage, d'une fracture au bras, de paludisme et de malnutrition

À l'époque, ils ont déjà cinq enfants – sept aujourd'hui. En juin 2005, José Crisanto Gómez se décide à emmener le petit à l'hôpital. Outre la leishmaniose et la fracture de l'humérus, l'enfant souffrait aussi de paludisme et de malnutrition, témoignera une infirmière. Les services sociaux de l'ICBF, qui soupçonnent de «mauvais traitements chroniques» retirent alors la garde de l'enfant à Jo

sé Crisanto Gómez qui s'est présenté comme un simple «grand-oncle» et affirme que la mère a disparu et que le père est inconnu.

L'enfant est alors déclaré à l'état civil et sera ensuite transféré à Bogotá. Mais le «grand-oncle» ne dit rien aux FARC : «Je leur ai toujours menti. Je leur ai dit vaguement que l'enfant était chez une de mes sœurs à Bogotá.»

Puis, «il y a trois mois, le commandant «Jerónimo» m'a fait savoir que si je ne le retrouvais pas vite fait, c'est toute ma famille qui en paierait le prix.» Selon son témoignage, José Crisanto Gómez aurait déjà eu quelques soucis avec les FARC. Fin décembre, sous la pression, il fuit à Bogotá et est placé sous le Programme spécial de protection des témoins. Le Parquet général de Bogotá veut faire passer les tests d'ADN à toute la famille, pour tenter de savoir si certains des gamins ne seraient pas d'autres «enfants donnés» de la guérilla.

CE SOIR 19 H 30
IL VA Y AVOIR DU SPORT
 DANS L'ARÈNE : DAN BIGRAS
 AVEC MARIE-FRANCE BAZZO

telequebec.tv

Rivières sous surveillance

Élisabeth Fleury

efleury@lesoleil.com

La Sécurité civile avait toujours certaines rivières à l'œil au cours de la journée d'hier.

Outre la rivière Saint-Charles (voir autre texte), la rivière Montmorency faisait toujours l'objet d'une étroite surveillance. Dans le secteur de Beauport, une quinzaine de résidences ont été inondées et 23 personnes évacuées, mercredi soir. «Les personnes évacuées ont reçu leur avis de

réintégration cet après-midi (hier)», a fait savoir Hélène Chagnon, directrice régionale à la Sécurité civile.

En Beauce, l'embâcle qui s'était formé sur la rivière Chaudière, dans le secteur de Beauceville, s'est déplacé à la hauteur de Sainte-Marie, causant des accumulations d'eau sur certaines rues et portions de route. Aucune évacuation n'a toutefois été nécessaire. En fin de journée, hier, la Chaudière n'inquiétait plus la Sécurité civile.

Ailleurs dans la province, une cinquantaine de résidences de l'île

du Domaine, à Yamaska, étaient toujours isolées, hier, en raison d'un important embâcle sur la rivière Yamaska.

Les pannes d'électricité ont forcé quelques écoles à fermer leurs portes, hier matin

Les résidents de Sainte-Anne-de-Sorel ont également goûté aux inondations au cours des dernières heures. La situation était également problématique à Pierreville,

où quelque 170 résidences ont été évacuées par mesure préventive après que la rivière Saint-François eut sorti de son lit.

Les équipes d'Hydro-Québec ont par ailleurs travaillé d'arrache-pied pour rétablir le courant aux nombreux abonnés privés d'électricité à la suite des vents violents qui ont soufflé sur la province.

À 6h, hier matin, 43 500 Québécois, dont 17 000 dans la seule région de Québec, n'avaient pas d'électricité. Dans la région de Québec, ce sont surtout les secteurs de Sainte-Foy, de Cap-Rouge et de la Côte-de-Beaupré

qui ont été affectés par les pannes. Sur la Rive-Sud, les régions de Bellechasse et de Lévis ont été les plus touchées.

Les pannes d'électricité ont forcé quelques écoles à fermer leurs portes, hier matin. Au moment d'écrire ces lignes, hier soir, Hydro-Québec avait rétabli le courant à peu près partout.

Le répit météo n'aura été que de courte durée, Environnement Canada prévoyant des précipitations tantôt sous forme de neige, tantôt sous forme de pluie ou de pluie verglaçante dans plusieurs régions du Québec pour les prochaines heures.

La Saint-Charles fait des siennes

Ian Bussièrès

ibussieres@lesoleil.com

Le redoux des derniers jours a amené une crue hâtive de la rivière Saint-Charles et provoqué des inondations dans cinq résidences des rues Saint-Léandre et Grandbois, dans le quartier Les Saules, peu avant 16h hier après-midi.

«On ne pouvait pas vraiment le prévoir, ce sont des événements qui surviennent une fois par 25 ans», expliquait hier le porte-parole de la Ville de Québec, Jacques Perron, alors que des pelles mécaniques s'affairaient à casser les glaces qui avaient fait gonfler la rivière.

Vérification faite auprès des résidents du secteur, les dernières inondations du genre à survenir en hiver remontaient effectivement à 1982, avant la construction du barrage sur le lac Saint-Charles.

«Normalement, il y a de petites inondations au printemps, mais en 1982, c'était arrivé en hiver et il y avait même eu un sauvetage d'une personne incapable de quitter sa résidence», se souvient Jean-Claude Lapointe.

Ce dernier estime que la Ville aurait pu intervenir plus rapidement

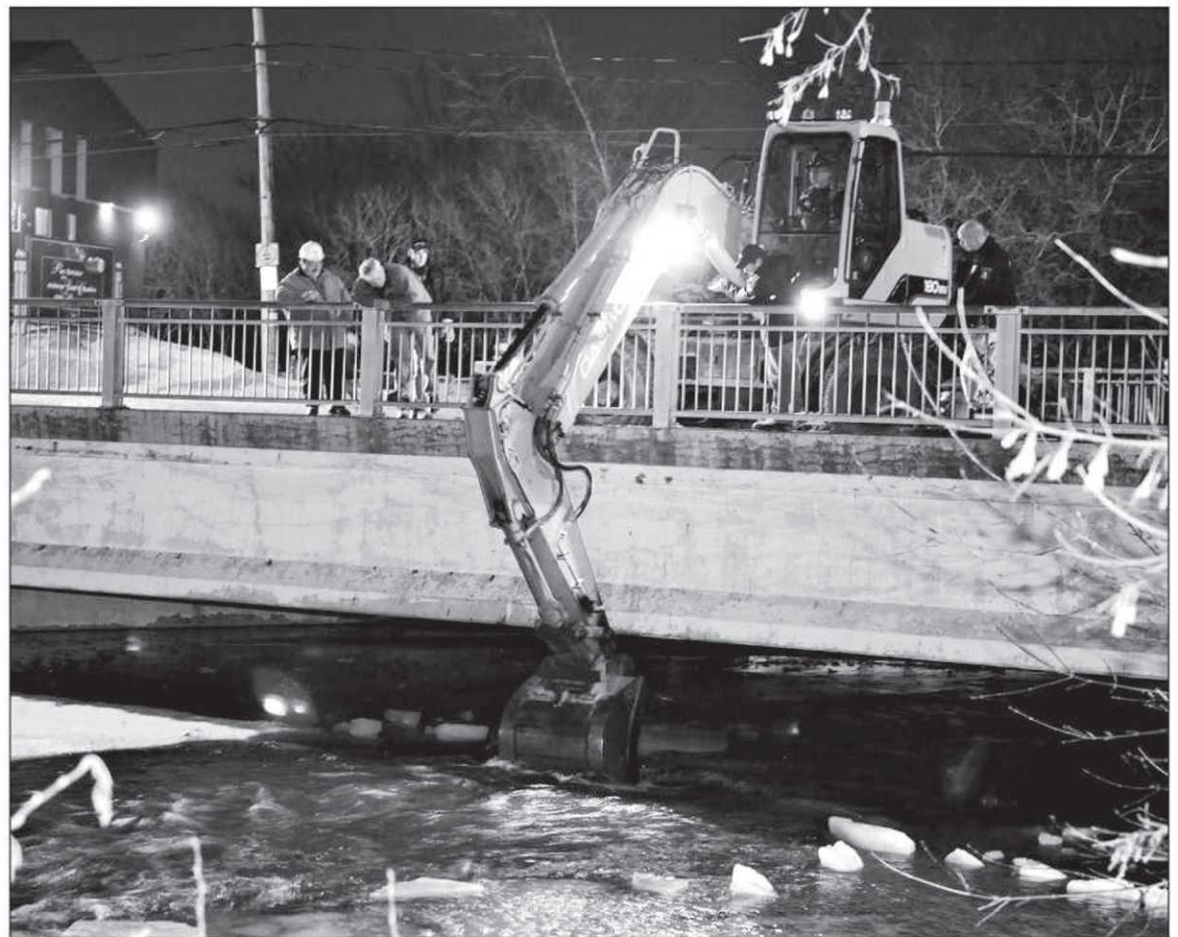
pour éviter les inondations. «Tantôt encore, j'entendais des pompiers dire que c'est au cours des derniers jours que la Ville aurait dû s'occuper de casser les glaces!», poursuit-il.

100 000 \$ DE DOMMAGES

François Bourret, représentant du groupe Qualinet présent sur les lieux, estimait pour sa part à plus de 100 000 \$ l'étendue des dégâts dans les cinq résidences touchées. «Ça monte très vite quand la laine minérale est touchée et qu'il faut tout enlever pour éviter la formation de moisissures», explique-t-il.

Aucune évacuation n'a été nécessaire, mais plusieurs des résidents touchés ont choisi de quitter volontairement leur logis en attendant que le niveau d'eau baisse.

Vers 17h30, le niveau des eaux avait déjà diminué, mais Jacques H. Perron a signalé que les pelles mécaniques demeureraient en place toute la nuit. «La rivière sera sous haute surveillance cette nuit (la nuit dernière) et les pelles seront là si on en a besoin de nouveau. Il y a quand même une douzaine de maisons dans la zone inondable», a-t-il conclu.



Des pelles mécaniques se sont affairées à casser les glaces qui ont fait gonfler la rivière Saint-Charles et provoqué des inondations dans cinq résidences du quartier Les Saules. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE



citémoncel
espace vie

maisons de ville

style californien, design contemporain
terrasse sur le toit, balcon et terrasse au sol
fenestration exceptionnelle
option mur de pierres ou foyer
1700 pi² d'espace vie + garage

condominiums

860 à 1300 pi² d'espace vie
plafond de 9 pieds de hauteur . fenestration exceptionnelle
balcon privé et terrasse sur le toit . stationnement inclus

citemoncel.com

bureau des ventes . 1300 boulevard sainte-anne . québec . québec . G1E 3M5
418.661.8783 . f.418.661.9413 . info@citemoncel.com





INCENDIE MAJEUR À LORETTEVILLE

Un bâtiment désaffecté qui abritait jadis les installations de l'entreprise Chaussures Blondeau a été la proie des flammes, hier après-midi, dans le secteur Loretteville. Le feu, qui aurait pris naissance dans la toiture, a nécessité le déclenchement d'une quatrième alarme. La cause de l'incendie n'avait pas été établie au moment d'écrire ces lignes.

— PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Dix passagers d'Air Canada blessés lors de secousses

CALGARY — Un vol d'Air Canada reliant Victoria à Toronto s'est brièvement transformé en parcours de montagne russe, hier matin, quand l'avion a effectué un plongeon abrupt avant de tourner sur son axe.

Le vol AC190 a alors fait un arrêt non prévu à l'aéroport de Calgary, afin que dix personnes blessées neuf passagers et un agent de bord soient transportés dans trois hôpitaux de la ville pour soigner leurs blessures. Aucun n'était toutefois blessé sérieusement. Sept des passagers ont pu quitter l'hôpital en début de soirée. L'état des deux autres passagers et de l'agent de bord était stable.

«Certains des accoudoirs étaient pliés à 60 degrés, ça vous montre à quel point la situation était extrême», a déclaré Jayne Harvey, l'une des passagères de ce vol.

M^{me} Harvey a déclaré que l'avion avait effectué un plongeon soudain, avant de pencher sur sa gauche, puis sur sa droite, alors que le pilote tentait de reprendre le contrôle de l'appareil. Un autre passager a déclaré que l'avion avait effectué un grand plongeon, suivi de deux plus petits.

Air Canada n'a pas immédiatement confirmé la cause de l'incident. Dans un communiqué publié en début de soirée, la compagnie aérienne affirmait travailler avec le Bureau de la sécurité des transports pour élucider cet incident. **La Presse Canadienne**

SYSTÈME DE SANTÉ

Les Québécois plutôt satisfaits

Claudette Samson

csamson@lesoleil.com

Les Québécois ont beau «chialer» allègrement contre leur système de santé, ils sont 93% à se dire satisfaits (33%) ou très satisfaits (60%) des services reçus.

Un sondage de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) réalisé auprès de plus de 38 000 personnes révèle un contraste majeur entre le discours ambiant et l'expérience des principaux intéressés. Ce sondage a été mené à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux et des agences de santé, indique la coordonnatrice du projet, Ghyslaine Neill. Il doit servir à améliorer la qualité des services.

L'enquête démontre que le taux de satisfaction est un peu moindre chez ceux

qui se perçoivent en moyenne ou mauvaise santé, que chez ceux se percevant en bonne santé, et de plus en plus élevé avec l'âge.

Étonnamment, l'enquête conclut que les 25-44 ans consultent davantage que les 65 ans et plus. L'explication réside dans le fait qu'elle a été réalisée uniquement dans les ménages privés et non dans les résidences et centres d'hébergement pour personnes âgées. En outre, les sondés étaient interrogés sur les consultations faites pour eux ou pour une personne à charge, donc les enfants, ce qui touche particulièrement ce groupe d'âge.

LES RÉGIONS

Les régions desservies par *Le Soleil* tirent par ailleurs très bien leur épingle du jeu et se situent toutes en haut de la

moyenne. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine arrive en tête (96,8%), suivie de la Capitale-Nationale au deuxième rang (96%), de Chaudière-Appalaches au quatrième rang (95,7%) et du Bas-Saint-Laurent au cinquième (95,3%). La Côte-Nord vient au 10^e rang (93,4). C'est l'Outaouais qui vient en queue (89,3%). Quant à la métropole, elle a beau être fort bien pourvue en services, elle vient à l'avant-dernier rang pour le taux de satisfaction des patients (90,8%).

La publication d'hier n'est que la première tirée du sondage. D'autres éléments seront publiés par l'ISQ au cours des prochains mois sur les aspects relationnels (respect, confidentialité...), professionnels (fiabilité, responsabilité...) et organisationnels (accessibilité, rapidité...). Pour consulter la première partie de l'étude : www.stat.gouv.qc.ca.

20.08

pour deux*

* Deux tartares de saumon (avec frites et salade), ou 20 tapas : 20,08\$

Valable le soir jusqu'au 31 janvier.
Ne peut être jumelé à aucune autre promotion.

64, René-Lévesque O. (angle Cartier) 529.6868 cafesirocco.com

Jusqu'au 21 février 2008

CONCOURS

FRANCE

gourmande

NE MANQUEZ PAS

À LA DI STASIO

CE SOIR 21 H

La Provence

telequebec.tv

À gagner : **Un voyage pour deux à Paris**

Valeur approximative : 4200 \$ • Tirage : 26 février 2008

Cinq prix secondaires comprenant chacun :

- 1 livre de recettes *Pasta et cetera À la di Stasio*
- 1 coffret de 2 DVD de la série *À la di Stasio - Les saveurs de l'Italie*

Valeur approximative : 80 \$ chacun • Tirages : 22, 29 janvier et 5, 12, 19 février 2008

Valeur totale approximative des prix : 4600 \$

Regardez l'émission *À la di Stasio* Vendredi 21 h - samedi 13 h - dimanche 17 h - lundi 12 h 30 - mardi 23 h 30

Répondez à la question de la semaine sur ce bulletin de participation ou sur www.telequebec.tv

Bulletin de participation

Question de la semaine : **Nommez un des légumes ayant servi à la préparation des «petits farcis» :** _____

_____ Date de diffusion de l'émission : _____

Nom : _____ Âge : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____

No de tél. (rés.) : _____ No de tél. (bur.) : _____ Courriel (facultatif) : _____

Postez-le à : Concours *France gourmande*, Télé-Québec, case postale 310, succursale C, Montréal (Québec) H2L 4K3

Un seul bulletin de participation par enveloppe. Fac-similés non acceptés. Aucun achat requis. 18 ans et plus. Résidents du Québec seulement. Les règlements du concours à Télé-Québec ou sur www.telequebec.tv/sites/aladistasio. Date limite : 21 février 2008.

Arrêtée 10 fois en état d'ébriété

Guy Benjamin
gbenjamin@lesoleil.com

Lise Bédard a écopé une peine de 21 mois de prison après avoir plaidé coupable à ses 8^e, 9^e et 10^e infractions relatives à la conduite en état d'ébriété depuis le début des années 80.

La femme, qui a célébré ses 44 ans hier, en est à sa deuxième peine de prison pour des infractions reliées à l'alcool au volant. La précédente peine était de cinq mois de prison.

Le 22 juin 2006, la femme est interceptée par les policiers de la Sûreté du Québec alors qu'elle conduit son véhicule avec les capacités affaiblies. Son alcoolémie est de 0,112, soit une fois et demie la limite permise.

Même s'il s'agit d'une huitième arrestation pour M^{me} Bédard, les policiers la remettent en liberté avec une promesse de comparaître à une date ultérieure. La neuvième arrestation survient le 2 mai 2007.

Encore une fois, la femme peut recouvrer sa liberté moyennant une simple promesse de comparaître plus tard. Mais comme cette fois la femme refuse de souffler dans l'appareil, elle est accusée de conduite avec les capacités affaiblies et de refus de subir l'alcootest.

Dixième arrestation le 24 août. Lise Bédard est surprise par les policiers de Québec, assise derrière le volant, une canette de bière à la main. Puisque la voiture ne roule pas, la femme est accusée d'avoir eu la garde et le contrôle d'une véhicule moteur alors que ses capacités sont affai-

blies par l'alcool. Le taux d'alcool dans le sang est de 0,188, plus de deux fois la limite permise.

Lise Bédard écope d'une peine de 21 mois de prison

Pas question cette fois de remise en liberté, de sorte que Lise Bédard est détenue depuis cette date. Des 21 mois de prison imposés hier par le juge Alain Morand, il reste 11 mois et demi à purger.

À sa sortie de prison, la femme devra s'abstenir de conduire pendant 10 ans. De plus, elle est soumise à une probation de trois ans, dont 18 mois avec suivi, avec l'obligation de se soumettre à toute thérapie jugée nécessaire par un agent de probation.

L'agresseur au Taser subira un examen psychiatrique

Patrice Genest subira un examen psychiatrique de 30 jours afin de déterminer sa responsabilité au moment des gestes posés contre deux policières au début de la semaine.

Connu des policiers à titre de vendeur de drogue dans le secteur de Lac-Saint-Charles, l'homme de 31 ans a justement été interpellé par les policières dans ce secteur alors qu'il s'entretenait avec trois mineurs. Deux des jeunes avaient de la drogue sur eux, a relaté M^e Lyne Morais au tribunal.

Genest aurait donc continué son commerce, tout en attendant de subir son procès le 21 février pour une accusation de trafic de drogue. Lundi, l'accusé a violemment résisté à son arrestation, infligeant des blessures sévères aux deux policières, en les frappant avec le bout pointu d'un pistolet Taser. L'une des policières a eu la joue droite perforée et l'oreille gauche déchirée.

sures sévères aux deux policières, en les frappant avec le bout pointu d'un pistolet Taser. L'une des policières a eu la joue droite perforée et l'oreille gauche déchirée.

DÉPRESSION

Victime de dépression à répétition, Genest doit consommer du lithium pour conserver son équilibre. Il a communiqué avec son père dans les heures qui ont suivi son arrestation et fait part de son intention de mettre fin à ses jours. Il a répété les mêmes propos à son avocat, M^e Alain Dumas.

Lors de son passage devant le tribunal hier, Genest s'est frappé le front avec ses menottes, au point de faire couler le sang.

Guy Benjamin



Ski de fond & raquette

51 STATIONS
couvrant 2500 km
sur un rayon
de 150 km de la
Ville de Québec

Découvrez 4 régions au bout de vos spatules :
Québec, Chaudière-Appalaches,
Charlevoix et Centre-du-Québec
Des vacances santé familiales

www.rssfqrq.ca

Répertoire disponible dans les
boutiques de plein air



**Regroupement des
stations de ski de fond
de la région de Québec**


... Sur la **BONNE PISTE** ...

ACTIVITÉS À VENIR

SENTIERS DU MOULIN, LAC-BEAUPORT
Sentiers de ski et de raquette éclairés de catégorie facile. Les vendredis et samedis à partir de 16h. Réservation obligatoire pour le souper.

Information et réservation : 849-9652, www.sentierrsdumoulin.com
Fondue chinoise ; 16,95\$/pers., tx et service
Janvier 2008 : vendredi 18 et samedi 26 (1/2 prix enfants de 6 à 13 ans)

DUCHESNAY
« Un enneigement naturel à vous couper le souffle ! »
70 km de pur plaisir sur des conditions de pistes exceptionnelles ! Pour vous, mesdames, ne manquez pas, cet hiver, le mercredi des dames et profitez de 50% de rabais sur le billet journalier. Les mardis et jeudis, offrez-vous un moment de détente à la piscine et au spa de notre luxueuse auberge, sous présentation de votre billet journalier.



LAC-BEAUPORT

CITÉ JOIE - BEAU-BON, PLEIN AIR
La découverte cette année. Un réseau rustique et amical de sentiers de raquette. Chalet d'accueil et refuge chauffés. Une invitation spéciale pour les amoureux de la nature. Accueil de groupes avec repas et service d'hébergement (disponibles sur réservation). Sentiers reconnus pour les randonnées en trottinette des neiges. Pour info : 418 849-7183.

PONT-ROUGE

CENTRE DE PLEIN AIR DANSEREAU
Situé en bordure de la rivière Jacques-Cartier, Pont-Rouge vous invite à faire du ski, de la raquette et de la marche dans un panorama enchanteur. Adulte : 6\$, gratuit pour les moins de 13 ans. 418 873-4150

QUÉBEC

CENTRE PLEIN AIR CASTOR
Ouvert au public. Accès aut. Henri-IV N, sortie Montolieu, boul. Valcartier N, garnison Valcartier. Sentiers : 94,5 km, aménagés pour le pas de patin et le classique sur tout le réseau. Refuge chauffé. Services : chalet d'accueil, casse-croûte, bar, salle de fartage, bout. de loc., resto sur réservation, sentiers patrouillés, sentiers de raquette. Info : 418 844-3272

QUÉBEC (suite)

SKI DE FOND CHARLESBOURG
À quelques minutes de chez vous ! 30 km de sentiers classiques, 18 km de marche sur fond de neige durcie, 15 km de raquette, 2 refuges. Chalet d'accueil : location, salle de fartage. Autoroute 73 Nord, sortie Georges-Muir (155), 375 de l'Aventure (via boul. Henri-Bourassa Nord et Dublin) Info : 849-9054, www.skidefondcharlesbourg.com

SAINT-ROMUALD

SKI DE FOND GRANDES PRAIRIES
1940, 4^e Rue, Saint-Romuald. Accès : autoroute 20, sortie 318 N. Sentiers : 29 km cl + 11 km patin. Tarif : 5\$ si 16 ans et plus, gratuit si - de 16 ans. Ski-passe disp. Services : salle d'accueil, de fartage, boutique vente, cours de ski. Info : 839-1919, www.skistromuald.ca

LES SENTIERS DU MOULIN
À 20 min seulement de Québec, on accède à un site enchanteur où un microclimat nous assure un excellent enneigement du 1^{er} déc. au 1^{er} avril. 50 km de ski de fond trad et 8 km pas de patin (amélioré) sont reconditionnés quotidiennement. 30 km de raquette, un sentier familial avec nouveau refuge Le Leticque s'est ajouté. 4 refuges sont disponibles /loc. Boutique, loc. équip. (vente neuf & usagé). Randonnée en soirée, loc. de salle, réception. Pour info 418 849-9652

PLAINES D'ABRAHAM
Célébrez l'hiver au cœur de Québec. Pour ses 100 ans, le parc vous offre gratuitement : 9 km ski classique (pistes faciles et intermédiaires), 5 km ski de patin, 4 km sentier balisé de raquette (aller-retour), 5 km marche. Salle de fartage et 2 relais chauffés. État des pistes : 648-4212. Location (skis, raquettes) 835, Wilfrid-Laurier : 648-2586

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME

LA BALADE
Accès : aut. 20 Est, sortie 318, rue St-Jean Est, ch. Vanier Nord, rues des Érables et du Moulin, 12 km de Québec. Info : 839-1551. Sentiers : 27 km dont 2f, 18i, 7d, patin 8 km, 1 refuge. Tarifs : 12 ans et + 8\$ - de 12 ans gratuit, 65 ans et + 7\$ ski à la carte, 10 entrées 70\$, abon. fam. 140\$, ind. 90\$. Services : chalet, salle fart., rest., cours. Location.

SAINT-ROUALD

À DUCHESNAY!
C'est l'ultime façon de vivre une expérience inoubliable dans un des plus beaux centres au Québec ! Le centre de ski de fond est ouvert tous les jours de 8h à 16h. Communiquez avec nous au 418 875-2711, poste 282. www.sepaq.com

Vous désirez annoncer dans cette rubrique
Communiquez avec le télémarketing au 686-3377
ou sans frais au 1 800 318-3378.
Télécopier : 686-3370 telemarketing@lesoleil.com



MSR
RAQUETTES
MSR CLASSIC

139⁹⁹

50%
SUR BÂTONS DE MARCHÉ
LA VIE SPORTIVE À L'ACHAT DE RAQUETTES.

Valeur de 89⁹⁹



La Vie
Sportive

Acheter moins, acheter mieux.

600, rue Bouvier, Québec | 623.8368 | www.viesportive.com

EN BREF

Sept accusations pour des crimes de nature sexuelle

→ Jean-Marc Paquet doit répondre de sept accusations, dont six reliées à des gestes à caractère sexuel contre un garçon d'une douzaine d'années. L'homme de 62 ans de L'Ancienne-Lorette fait notamment face à une accusation d'agression sexuelle, de tentative moyennant rétribution d'obtenir les services sexuels de l'adolescent et de contacts sexuels. Selon les accusations, les gestes répréhensibles se sont déroulés entre janvier 2004 et septembre 2007. Arrêté par les policiers, Paquet avait été remis en liberté après avoir signé une promesse de comparaître le 20 mars. Il devait s'abstenir de communiquer avec la présumée victime, condition qui n'aurait pas été respectée, ce qui explique pourquoi les policiers ont procédé à l'arrestation de Paquet mercredi et son passage en Cour hier. Une accusation d'omission de se conformer à une condition s'est ajoutée au dossier. La poursuite s'oppose à la mise en liberté de Paquet, de sorte qu'il restera derrière les barreaux au moins jusqu'à mardi, alors qu'il tentera de convaincre un juge de lui accorder une liberté provisoire. *Guy Benjamin*

Délit de fuite

→ Une jeune automobiliste de 23 ans de Québec, Catherine Roy, a été accusée de conduite avec les facultés affaiblies causant des lésions et de délit de fuite après avoir heurté une dame de 96 ans à l'intersection de l'avenue Honoré-Mercier et de la rue Saint-Jean, dans la nuit de mercredi à hier. Selon la police de Québec, la nonagénaire, qui marchait sur Saint-Jean, n'aurait pas attendu le signal pour piétons avant de traverser Honoré-Mercier. «Elle a été frappée au visage par un des miroirs latéraux du véhicule de l'accusée, qui ne s'est jamais arrêtée», a indiqué l'agente Sandra Dion, porte-parole de la police de Québec. Grâce à la description fournie par des témoins, les policiers ont pu localiser le véhicule suspect dans le quartier Limoilou. Selon la police de Québec, la jeune conductrice aurait soufflé plus de deux fois la limite permise. L'accusée sera de retour en Cour aujourd'hui pour son enquête sur remise en liberté. Quant à la nonagénaire, son état n'inspirerait aucune crainte. *Élisabeth Fleury*

Précision

Contrairement à ce que nous écrivions le 7 janvier dans l'article «Le feuillet paroissial a de la concurrence», les Québécois — et non uniquement les Ontariens — ont aussi accès à la chaîne télévisuelle catholique Sel Lumière par l'entremise du service Illico de Vidéotron et de Bell ExpressVu.

Pour éviter les mauvaises surprises
Consultez la météo

Tous les jours dans
leSoleil



Vivez le Match Ultime
EN HAUTE DÉFINITION
« Des valeurs sûres pour une soirée réussie pour le XLII Super Bowl »

HD
GRATUIT
Lampe supplémentaire
Valeur de 350\$
EPSON®
Projecteur cinéma HD
Rabais de 100\$
1249⁹⁹\$ *après rabais postale de 100\$

Plasma 50Po HD
Rabais de 302\$
Panasonic VIERA
Écran Plasma 50 po HD
1997⁹⁹\$ Rég: 2299.99\$

LIVRAISON ET INSTALLATION GRATUITE* PAR NOS PROFESSIONNELS

GRATUIT
Wave® Radio de Bose®
Valeur de 429\$
L'offre se termine le 12 janvier 08

BOSE®
Système Vidéonumérique de détente au foyer
Lifestyle® 38 serie IV de Bose®
Dispositif de calibrage ADAPTIQ® assurant la personnalisation du son en fonction de l'acoustique de la pièce. Liaison Bose® Link facilitant le transport du son jusqu'à 14 autres pièces de la maison et même à l'extérieur. Inclus 4 enceintes cube Direct/Reflecting®, une enceinte centrale horizontale et un module Acoustimass compact.
Stockage de musique jusqu'à 200 heures
Rabais de 200\$
3499⁹⁹\$ Rég: 3699.99\$

YAMAHA Paradigm
Ensemble cinéma maison
Récepteur Yamaha audio vidéo numérique à 5.1 canaux de 500 watts total, prêt pour la radio satellite, prise auxiliaire à l'avant pour MP3. Trois petites enceintes Cinema 90 de Paradigm avec un caisson d'extrême graves 10 pouces et deux arrières bidirectionnelles. (couleur noire)
Rabais de 200\$
999⁹⁹\$ Rég: 1199.99\$



« Soyez dans l'action avec Vidéotron »
Décodeur haute définition
149⁹⁹\$*
Aussi disponible Enregistreur HD avec disque dur **449⁹⁹\$***
LE POUVOIR INFINI DU CÂBLE
VIDÉOTRON
*Voir les conditions en magasin

Spéciaux valides uniquement au Stéréo Plus Bouvier, Québec



QUÉBEC 670, rue Bouvier (418) 628-9000
Entre la Vie Sportive et Québec Sportif

Prix et produits en vigueur jusqu'au 16 janvier 2008 ou jusqu'à épuisement des stocks, selon la première éventualité. Certains produits sont en quantités limitées ou ne sont pas disponibles dans tous les Stéréo Plus. Les illustrations peuvent différer. Taxes en sus. Cette promotion ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Jusqu'à 60 mois pour payer sur approbation du service de crédit Visa Desjardins. Taux d'intérêt de 13,50%. Taxes payables en magasins. Exemple, payez 1000\$ comptant ou 0\$ et 60 versements mensuels de 23,01\$. Total de 1380,60\$. Coût du crédit de 380,60\$. L'installation gratuite comprend 2 hommes pendant 1 heure (valeur 100\$), exclus la pose des supports muraux ainsi que le passage des fils dans les murs.

Tu as mal à la vie.

1.418.683.4588
1.866.APPELLE
1.866.277.3553



CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE QUÉBEC

AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie 9007-1853 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission d'obtenir sa dissolution. Le 9 janvier 2008.
FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Procureurs de la compagnie

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie LECLERC & BOITEAU NOTAIRES S.A. a l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises, et ce, conformément à la Loi sur les compagnies du Québec.
Québec, le 10 janvier 2008
M^e Yvon Leclerc, notaire

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

Avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 560, boul. Charest Est, Québec (Québec) G1K 3J3.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
9095-8521 Québec Inc. GESTION GOLF BEAU-RIVAGE	Cession totale des permis pour (1) Bar dans « centre sportif » et (1) Bar sur terrasse dans « centre sportif ».	162, chemin Saint-Grégoire Lévis (Québec) G6J 1E8
Dossier : 278 374		
Bar et Spectacles Le Jules & Jim Inc. BAR ET SPECTACLES LE JULES & JIM	Addition d'autorisation de projection de films au permis de Bar avec autorisation de spectacles (sans nudité).	1060, avenue Cartier Québec (Québec) G1R 2S5
Dossier : 181 594		
9186-7358 Québec Inc. PUB WEISER	Cession totale des permis pour (1) Brasserie et (1) Brasserie sur terrasse. Augmentation de la capacité du permis de Brasserie sur terrasse. (Demande amendée).	801, chemin de la Canardière Québec (Québec) G1J 2B8
Dossier : 194 944		



Les tables de poker électroniques sous enquête

La Presse Canadienne

OTTAWA — Les tables électroniques de poker Texas Hold'Em qui doivent entrer en opération dans les trois casinos du Québec, le 18 janvier, feront l'objet d'une enquête de la Régie de l'alcool, des courses et des jeux (RACJ).

La tenue de cette enquête, confirmée par le porte-parole de la RACJ, Réjean Thériault, fait suite à une plainte déposée par les trois syndicats des croupiers des casinos du Québec quant à la légalité

des tables électroniques. Ils prétendent que ces appareils ne respectent pas le Règlement sur les jeux de casino.

Les syndicats des croupiers estiment que les cartes doivent être distribuées par une personne pour qu'un salon de poker soit légal. Ils affirment aussi que le résultat d'un jeu d'une machine doit reposer sur le hasard, ce qui, selon eux, n'est pas le cas avec les machines électroniques de poker.

«Notre enquête ne portera pas sur le mécanisme de la machine, mais bien

sur l'interprétation du règlement», a indiqué M. Thériault.

Le porte-parole de la RACJ a affirmé que les trois casinos du Québec n'ont pas encore en main toutes les certifications nécessaires pour opérer leurs tables électroniques de poker, tout en présumant que la direction de Loto-Québec doit déjà connaître les conclusions du rapport final et que c'est pour cette raison que les trois casinos ont annoncé l'ouverture de leur salon de poker le 18 janvier.

AVIS AU PUBLIC

Avis légaux - Appels d'offres - Encans

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT D'ARTHABASKA N° : 415-41-000898-076

AVIS DE PRÉSENTATION
À : Monsieur Michel Patoine (adresse inconnue)
VEUILLEZ PRENDRE NOTE que des procédures ont été déposées à votre intention au greffe de la Cour du Québec (Chambre de la jeunesse) du district judiciaire d'Arthabaska, sis au 800, boul. Bois-Francis Sud, à Arthabaska. L'audition relativement aux procédures ci-haut mentionnées se tiendra le 22 janvier 2008. Trois-Rivières, le 8 janvier 2008.
MADORE, TRUDEL, CHAMPOUX, GÉLINAS, LAVALLÉE, avocats Service du contentieux
Le Centre jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec 1455, boulevard du Carmel
Trois-Rivières (Québec) G8Z 3R7

COUR DU QUÉBEC (Chambre de la jeunesse)

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ avis que la compagnie « IMMEUBLE DE LA POINTE INC. » ayant son siège social au 255, rue des Lilas Ouest, bureau 3, Québec, province de Québec, G1L 1B4 demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.
LANGLOIS KRONSTRÖM DESJARDINS Procureurs de PLACEMENTS JEAN-CLAUDE INC.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ avis que la compagnie PLACEMENTS JEAN-CLAUDE INC., personne morale, ayant son siège au 236, rue Sainte-Geneviève, Saint-Isidore, province de Québec, G0S 2S0, demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.
LANGLOIS KRONSTRÖM DESJARDINS Procureurs de PLACEMENTS JEAN-CLAUDE INC.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ avis que la compagnie AVIBRO INC., personne morale, ayant son siège au 236, rue Sainte-Geneviève, Saint-Isidore, province de Québec, G0S 2S0, demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.
LANGLOIS KRONSTRÖM DESJARDINS Procureurs de AVIBRO INC.

ORDRE PROFESSIONNEL DES TECHNOLOGISTES MÉDICAUX DU QUÉBEC

AVIS DE RADIATION PROVISOIRE

Dossier N° 36-07-00106

Prenez avis que le 19 décembre 2007, le comité de discipline de l'Ordre des technologistes médicaux du Québec a prononcé la radiation provisoire du Tableau de l'Ordre de Mme Mélissa Gagnon (numéro de membre : 20171), ayant exercé la profession de technologiste médicale au Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord, également connu sous le nom de Centre hospitalier de Sainte-Anne-de-Beaupré, province de Québec, jusqu'à décision finale sur la plainte disciplinaire portée contre elle.

Mme Mélissa Gagnon est accusée d'avoir commis des infractions aux règlements de l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec tel qu'il appert de la plainte N° 36-07-00106 déposée au Greffe de discipline en même temps que la requête en radiation provisoire.

Les actes qui lui sont reprochés ont notamment trait à :

« Au cours des mois de juillet et août 2007, l'intimée, alors qu'elle exerçait sa profession de technologiste médicale au Centre de santé et de services sociaux Québec-Nord, également connu sous le nom de Centre hospitalier de Sainte-Anne-de-Beaupré, a fait défaut, et ce, à plusieurs reprises, de s'acquitter de ses obligations professionnelles avec compétences et d'exercer sa profession selon les normes de pratique généralement reconnues et plus particulièrement, sans limiter en rien la généralité de ce qui précède, en faisant défaut de suivre les procédures prescrites et en transmettant des résultats d'analyse erronés et/ou incomplets, commentant par là une infraction aux dispositions des articles 2, 3 et 6 du Code de déontologie de l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec. »

Mme Mélissa Gagnon a reçu signification de cette ordonnance de radiation provisoire le 20 décembre 2007, laquelle est exécutoire à compter de cette date, nonobstant appel.

Mme Mélissa Gagnon est donc radiée provisoirement du Tableau de l'Ordre à compter de la date de signification à l'intimée, soit le 20 décembre 2007, et ce, jusqu'à décision finale sur la plainte disciplinaire portée contre elle.

Le présent avis est donné en vertu des articles 133, 180 et 180.2 du Code des professions.

Montréal, ce 8 janvier 2008
Mme Anne-Marie Martel, T.M.
Secrétaire du Comité de discipline

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ avis que la compagnie J.C. MONTPETIT INC., personne morale, ayant son siège au 236, rue Sainte-Geneviève, Saint-Isidore, province de Québec, G0S 2S0, demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.
LANGLOIS KRONSTRÖM DESJARDINS Procureurs de J.C. MONTPETIT INC.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné qu'à la suite du décès de dame Gertrude Poiré, en son vivant domiciliée au 158, de la Pastourale, Québec (Québec) G1C 6Z8, mais résidant au 395, rue Seigneuriale, chambre 217, Québec (Québec) G1C 3P7, survenu le 19 septembre 2007, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur successoral, monsieur Jean-Pierre Guay, le 8 janvier 2008, devant M^e Yves Dussault, notaire, conformément à la Loi. Cet inventaire peut être consulté par les personnes qui ont un intérêt dans la succession, sur rendez-vous, à l'étude de : M^e Yves Dussault, notaire 55, avenue Bégin Lévis (Québec) G6V 4C3 Québec, ce 9 janvier 2008 M^e Yves Dussault, notaire.

COURS BOURSIER

Conférence : « Comment s'enrichir sans trop d'efforts »

Apprenez à vivre de la bourse et à être un « Trader » performant et autonome

FAIRE APPRENDRE QUOI FAIRE ET COMMENT FAIRE POUR VOUS ENRICHIR RAPIDEMENT.

Réduisez vos frais de 80 % et PLUS

DÉMONSTRATION GRATUITE DE MÉTHODES EFFICACES

Lundi 28 janvier, 19h
Hôtel Québec Inn, Salle du Roi
7175, boul. Hamel, Québec

Réservation :
LÉONARD BILODEAU
20 ans d'expérience en investissement
418 875-1980



GRANDE VENTE ANNUELLE

TOUS nos manteaux sont RÉDUITS

12 mois sans intérêt

POSSIBILITÉ d'échange

EXCLUSIF À QUÉBEC

ZUKI
GIANFRANCO FERRE
PAULA LISHMAN
VITO NACCI

1000 MANTEAUX SUR 3 ÉTAGES



692-6686
55, rue St-Pierre, Québec

Depuis le 1^{er} janvier, vos impôts sont réduits de 950 millions \$

Calculez votre part à www.finances.gouv.qc.ca



FORCES AVENIR

RECONNAÎTRE + PROMOUVOIR
L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

FINALISTE DE LA SEMAINE PROGRAMME AU SECONDAIRE

NICOLAS TCHERNOF

Engagé pleinement dans la réussite scolaire et sociale des étudiants

Entre le pouvoir et le vouloir se glisse souvent un mur d'obstacles que seule la confiance en soi peut faire tomber. Et c'est justement pour amener les jeunes adolescents à développer cette confiance que des gens comme Nicolas Tchernof s'engagent quotidiennement afin de dynamiser, pour l'avenir de la jeunesse, le milieu scolaire.

EN BREF

FINALISTE
NICOLAS TCHERNOF

CATÉGORIE
AVENIR PERSONNEL ENGAGÉ

ÉCOLE
ÉCOLE SECONDAIRE CARDINAL-ROY
COMMISSION SCOLAIRE
DE LA CAPITALE

ENGAGEMENT
ENGAGÉ PLEINEMENT DANS
LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET SOCIALE
DES ÉTUDIANTS



Entouré des élèves Marilou Marois, Mayaf Dura et Stéphanie Guay-Laberge, Nicolas Tchernof souhaite que les jeunes prennent leur place. C'est en les écoutant et en travaillant avec eux qu'il compte les aider à y parvenir.

leSoleil

Télé-Québec

Bell

Desjardins

LES ŒUVRES DU
CARDINAL LÉGER

THE J.W. McCONNELL
FAMILY FOUNDATION

LA FONDATION DE LA
FAMILLE J.W. McCONNELL

Directeur adjoint depuis deux ans à l'école secondaire Cardinal-Roy, Nicolas Tchernof ne travaille pas pour vivre, mais vit pour travailler. Il serait même plus juste de dire qu'il vit pour les jeunes. Des jeunes pour qui il se passionne, pour qui il s'active et surtout pour qui il veut tout faire afin de les amener à réussir leur passage au secondaire et de les propulser vers leurs rêves les plus ambitieux.

« Pour moi, il est fondamental de faire confiance aux jeunes, de leur donner le droit de parole et de s'impliquer avec eux afin qu'ils puissent, eux aussi, devenir des adultes signifiants pour les jeunes qui suivront », s'enthousiasme M. Tchernof.

Œuvrant dans le milieu de l'éducation depuis une dizaine d'années, le directeur adjoint de 32 ans s'investit sans relâche, tout comme d'ailleurs son inlassable équipe-école. Sa plus récente initiative lui permettra de lancer en mai 2008 le fonds Éduc-Aide Cardinal-Roy, en collaboration avec les Fonds Universitas. Ce fonds offrira des bourses à des élèves moins for-

« Pour moi, il est fondamental de faire confiance aux jeunes et de s'impliquer avec eux afin qu'ils puissent, eux aussi, devenir des adultes signifiants. »

tunés qui fréquentent l'école Cardinal-Roy pour qu'ils aient accès au programme sports-arts-études de l'établissement.

« Il n'est pas rare dans notre école de croiser des jeunes avec un potentiel énorme pour un programme spécialisé mais qui, faute d'argent, ne peuvent s'y inscrire. Avec ce fonds, nous éliminerons ces inégalités », soutient le directeur adjoint. Son objectif : amasser d'ici la fin de l'année scolaire une somme de 25 000 \$, dont les intérêts permettront d'aider de trois à cinq jeunes dès 2009-2010.

« Monsieur Tchernof est une personne signifiante pour les jeunes, avec qui il

développe une relation privilégiée. Sans contredit, ses gestes améliorent le milieu de vie où je travaille, et ce, autant pour ses collègues que pour les élèves de l'école », affirme Annie Turbide, enseignante à l'école Cardinal-Roy.

Cette proximité avec les jeunes qu'entretient Nicolas Tchernof se concrétise notamment dans la coordination des activités étudiantes. Activités de financement, journées défi de finissants, journées thématiques, activités hivernales et estivales, album et bal des finissants sont autant d'événements qui animent le quotidien du finaliste.

Et que dire de son engagement, depuis les 10 dernières années, dans le spectacle de fin d'année de l'école. Devenu une véritable tradition, l'événement regroupe 60 élèves sur scène et accueille plus de 400 spectateurs. Supervisant toutes les étapes, des auditions jusqu'à la direction artistique, Nicolas Tchernof se montre armé d'une ferveur contagieuse hors du commun et ne lésine pas sur les efforts afin que les étudiants s'approprient la représentation et en fassent leur propre réussite.

Cette année, le directeur adjoint fera d'une pierre deux coups : le spectacle deviendra activité-bénéfice au profit du fonds Éduc-Aide Cardinal-Roy. Pour l'occasion, on reprendra un numéro présenté lors de chacune des neuf années précédentes. Ces prestations seront même livrées par les artistes originaux.

« Je veux que les anciens élèves témoignent de leur passage dans notre école. Je veux qu'ils disent à nos étudiants actuels qu'ils peuvent s'épanouir pleinement dans notre école. Ainsi, nos jeunes prendront confiance et comprendront que c'est avec eux que nous bâtissons notre société de demain », espère sincèrement Nicolas Tchernof.

Gregory Charles

animera le Gala FORCES AVENIR
au secondaire

Partagez votre engagement
en vous inscrivant au
www.forcesavenir.qc.ca

Écoutez
Nicolas Tchernof
en entrevue au
www.forcesavenir.qc.ca

Depuis 15 ans, l'Association francophone pour le savoir—l'ACFAS— invite les chercheurs de tous les domaines à vulgariser leurs travaux et à témoigner ainsi du dynamisme de la recherche scientifique. *Le Soleil* publie, à raison d'un par jour, les textes des cinq lauréats du concours 2007.



Depuis son arrivée au Royaume-Uni au milieu des années 60, le carrefour giratoire a conquis tour à tour l'Europe continentale, l'Océanie puis toutes les autres régions du globe. Et partout, il provoque le même enthousiasme. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

L'art de tourner en rond

Luc Pelletier

Collaboration spéciale

Si on vous demandait quels sont les principaux types d'intersections routières que vous connaissez, vous penseriez certainement aux intersections avec des feux tricolores, à celles avec des panneaux «arrêt»... Mais combien d'entre vous songeraient aux carrefours giratoires ?

Au début du XX^e siècle, avant que les automobiles n'accaparent nos routes et nos rues, la densification des villes et de la circulation automobile commença à provoquer de nombreux embouteillages aux intersections des grandes métropoles. Eugène Hénard, architecte parisien, eut alors l'idée originale de placer au centre des intersections problématiques un îlot central, qui forcerait les véhicules à contourner cet obstacle pour traverser l'intersection. Ce type d'intersection, appelé rond-point, crée un flux ininterrompu de véhicules autour de l'îlot central, ce qui permet de fluidifier la circulation.

Mais, dans les années 50, la popularisation de l'automobile posa à nouveau des problèmes de congestion et les ronds-points perdirent de leur popularité. Cependant, l'idée de tourner en rond ne fut pas délaissée chez les Britanniques... En 1966, au Royaume-Uni, on établit un nouveau régime de priorité. Dé-

sormais, les véhicules entrant dans l'intersection devraient céder la priorité à ceux y circulant déjà. Ce changement de régime de priorité, allié à plusieurs modifications géométriques, sonna alors l'avènement d'un tout nouveau type d'intersection : le carrefour giratoire.

UNE INTERSECTION QUI A FAIT LE TOUR DU MONDE

Depuis lors, après le Royaume-Uni, le carrefour giratoire conquiert tour à tour l'Europe continentale, l'Océanie puis toutes les autres régions du globe. Et partout, il provoque le même enthousiasme. En France, le succès est phénoménal : de quelque 500 carrefours giratoires au début des années 80, on en compte plus de 25 000 20 ans plus tard !

Pourquoi un tel succès ? Grâce à deux principaux atouts que les ingénieurs apprécient particulièrement : la capacité et la sécurité. Aux intersections converties en carrefours giratoires, on observe une augmentation de 30 % de la capacité. L'absence de feux ou de panneaux «arrêt», imposant des arrêts inutiles, se traduit ainsi par une diminution de la durée du temps de parcours.

De plus, la conversion des intersections traditionnelles en carrefours giratoires diminue fortement le nombre, jusqu'à plus de 80 %, et la gravité des accidents. Deux particularités du carrefour giratoire expliquent

ces résultats. Premièrement, la présence de l'îlot central qui oblige les automobilistes à ralentir avant d'entrer dans l'intersection. Deuxièmement, la géométrie générale de l'intersection, qui empêche les collisions violentes à angle droit entre les véhicules.

Dans les faits, le potentiel du carrefour giratoire représente un tel atout pour les professionnels de la route qu'un véritable phénomène de mode s'impose parfois de façon incontrôlable.

Il importe d'adapter au mieux le concept de carrefour giratoire au contexte québécois

Ainsi, les planificateurs et les entrepreneurs l'implantent souvent à tort et à travers, au mépris du bon sens et des recommandations des chercheurs, provoquant des problèmes d'efficacité et de sécurité à l'intersection. Pourtant, chaque implantation de carrefour giratoire devrait s'accompagner d'un examen de son environnement pour qu'il intègre au mieux, dans sa géométrie et sa signalisation, les particularités régionales et locales telles que la longueur et le poids

des véhicules, les limites de vitesse ou le climat.

LE QUÉBEC ENTRE DANS LA RONDE

Actuellement, le carrefour giratoire est en voie de s'imposer au Québec. Si, en l'an 2000, il n'y avait qu'un seul véritable carrefour giratoire sur le réseau provincial, situé dans le Technoparc de Ville Saint-Laurent, aujourd'hui, on en compte déjà plus de 50. Cependant, avant de l'implanter à plus grande échelle encore, il est nécessaire de se poser quelques bonnes questions. Quelles sont les caractéristiques de cet aménagement qui amèneront un résultat optimal, à la fois en ter-

mes de sécurité et de capacité ? Devrait-on s'aligner sur les directives anglaises, françaises, australiennes, américaines... ? Et quelles sont les spécificités québécoises à prendre en compte pour établir les normes de construction ? En 2002, le ministère des Transports du Québec a publié un guide de conception basé sur les expériences étrangères, mais ce guide ne fait pas force de loi et ne tient pas compte des spécificités provinciales. La recherche actuelle veut donc aller plus loin et adapter au mieux le concept de carrefour giratoire au contexte québécois... pour, finalement, pouvoir nous aussi tourner en rond efficacement !



Luc Pelletier

Mêmes tarifs en avion pour les handicapés

OTTAWA — Les grands transporteurs aériens canadiens devront dorénavant offrir les mêmes tarifs aux personnes handicapées qu'au reste de leurs voyageurs. À la suite d'une plainte déposée en 2002,

l'Office des transports du Canada a ordonné hier à Air Canada, à Air Canada Jazz et à WestJet de modifier leurs politiques afin que, d'ici un an, on cesse d'exiger des tarifs plus élevés (environ le double) aux

personnes ayant une déficience. Ce jugement s'applique aussi aux personnes dont l'obésité est reconnue comme une déficience fonctionnelle et qui ont besoin de deux sièges pour voyager en avion et

aux personnes qui ont besoin d'un accompagnateur en voyage. Selon l'agence, la nouvelle politique coûtera environ 77 cents par billet pour Air Canada et 44 cents pour WestJet. *La Presse Canadienne*

Les 200 premiers clients les samedi 12 et dimanche 13 janvier recevront **10\$ Superdollars**

Valide dans les grands magasins Sears, le jour de l'émission seulement, à l'achat de 50 \$ ou plus de marchandises, avant les taxes. Ne s'applique pas aux offres spéciales de durée limitée et aux offres de liquidation. Voir détails et exclusions sur le coupon. Les 50 premiers clients qui entreront dans les magasins Sears Home ou Sears Décor recevront également ce coupon. Pour l'heure d'ouverture et détails, renseignez-vous en magasin.

Sears*

Super samedi et dimanche

rabais 15%

sur fragrances 'Achat spécial'

Rég. Sears 19,99-39,99. Chacune 16,99-33,99



Le samedi 12 janvier, de 8 h à midi et le dimanche 13 janvier, de l'ouverture du magasin jusqu'à 14 h

Épargnez 30% de plus sur les prix de liquidation déjà réduits

de vêtements pour hommes, femmes et enfants, chaussures, bagages, dessous féminins, bas-culottes, accessoires, bijoux et montres

lorsque vous utilisez la carte Sears* ou la carte MasterCard^{MD} Sears^{MD}* ou épargnez 25% de plus si vous n'utilisez pas la carte Sears ou la carte MasterCard^{MD} Sears^{MD}

Bijoux et montres dans certains magasins seulement. Dans la limite des stocks. Le choix varie suivant le magasin. L'offre est valide dans les grands magasins Sears seulement, sur approbation de votre crédit. *Les clients obtiendront des points du Club SearsSM pour les achats avec la carte Sears ou des points CouleursSM pour les achats avec la carte MasterCardSM SearsSM. SearsSM est une marque déposée de Sears, utilisée sous licence au Canada. MasterCardSM est une marque déposée de MasterCard International Incorporated. CouleursSM est une marque déposée de Sears, utilisée sous licence au Canada

Les samedi 12 et dimanche 13 janvier seulement

Achetez-en 1 et obtenez le 2^e pour 1\$

Soutiens-gorge en boîte WonderBra^{MD}, Playtex^{MD} et Vogue Bra^{MD} à prix ordinaires pour femmes

À l'exclusion des modèles Daisyfresh^{MD} et Warner's^{MD}, des modèles de liquidation des fabricants, des articles 'Achat spécial' et des duos

Le deuxième article doit être de valeur égale ou inférieure et doit être inclus en cas de retour

Rabais **20%** sur tous les petits appareils ménagers à prix ordinaires sauf tous les articles vendus à l'unité dont le prix se termine par ,97 et les articles 'Achat spécial'

1599⁹⁹

Téléviseur haute définition 1080p Panasonic Viera à écran plasma de 42 po

- rapport de contraste 5000:1 • 2 entrées HDMI^{MC}

N° 14968. Rég. Sears 2199,99

Rabais **600\$**



Rabais **50%**

Tapis roulant pliant NordicTrack^{MD} 2,25 hp

- 22 réglages séparés pour la vitesse et l'inclinaison
- inclinaison réglable de 0-12%
- 10 programmes

N° 30600. Rég. Sears 1599,99

799⁹⁹

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 20 janvier 2008

Rabais **50%**

Exerciseur elliptique Free Spirit^{MD}

- modèle très étroit
- 6 programmes • foulée réglable à 12 ou 16 po

N° 30709. Rég. Sears 799,99

399⁹⁹

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 20 janvier 2008





«Martin Luther King Jr disait que le temps est toujours venu d'agir dans le bon sens. Et je suis ici en Caroline du Sud parce que le moment est venu de vous dire que Barack Obama peut être, sera et devrait être le prochain président des États-Unis», a lancé John Kerry. — PHOTO REUTERS

John Kerry se rallie à Obama

Associated Press
et Agence France-Presse

CHARLESTON, Caroline du Sud — Le sénateur démocrate du Massachusetts John Kerry, rival malheureux de George W. Bush, en 2004, donne son appui à Barack Obama, candidat à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de novembre.

Le sénateur a annoncé son ralliement hier lors d'une réunion à Charleston, John Kerry jugeant Barack Obama plus apte que Hillary Clinton à rassembler le pays et à impulser le changement.

John Kerry a précisé qu'il respectait d'autres candidats en lice, dont John Edwards, qui fut son colistier à la vice-présidence en 2004. «Mais je crois davantage que quiconque que Barack Obama peut aider notre pays à tourner la page et permettre à l'Amérique d'avancer en s'unissant et en mettant fin à la division à laquelle nous avons été confrontés», a-t-il dit, deux semaines avant les primaires dans l'État.

L'ex-candidat démocrate à la présidentielle a adressé une pique à Hillary Clinton, déclarant : «Certains ont suggéré dans cette campagne que Barack est coupable de faire naître de "faux espoirs"... Mes amis, la seule charge qui sonne faux est celle qui vous dit de ne pas espérer de meilleurs lendemains.»

Donnée battue par Barack Obama, l'ex-première dame a inversé la tendance mardi en remportant contre toute attente la primaire démocrate du New Hampshire. Chez les républicains, le sénateur de l'Arizona a lui aussi relancé sa campagne, en devançant Mitt Romney et Mike Huckabee, le vainqueur de l'Iowa.

Le candidat démocrate défait de 2004 tourne le dos à son ex-colistier

Pour sa part, le gouverneur du Nouveau-Mexique Bill Richardson se retire de la course à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle américaine.

Arrivé en quatrième position des caucus de l'Iowa et des primaires du New Hampshire (où il a recueilli respectivement 2% et moins de 5%), Bill Richardson a annoncé son retrait hier. Il a salué l'ensemble de ses adversaires démocrates, mais n'a apporté son soutien à aucun d'entre eux, encourageant les électeurs à prendre le temps de réfléchir.

NEVADA ET MICHIGAN

Hillary Clinton et Barack Obama ont entamé hier leur conquête de l'Ouest et se livrent une âpre bataille pour gagner les caucus du Nevada.

Les républicains, sans véritable

chef de file après les premiers votes pour les départager, se disputaient le Michigan frappé au cœur par la crise économique.

Aurétés chacun d'une victoire, dans le New Hampshire et l'Iowa, M^{me} Clinton et M. Obama sont à la recherche d'un second succès avant les primaires de Caroline du Sud, prévues le 26 janvier et le «méga-mardi» du 5 février, quand une vingtaine d'États, dont New York et la Californie, se prononceront à leur tour.

Les caucus du Nevada auront lieu le 19 janvier. La sénatrice de New York était attendue hier au Nevada. M. Obama a prévu quant à lui de s'y rendre aujourd'hui.

Le Nevada compte une forte communauté hispanique et le retrait de la course du gouverneur du Nouveau-Mexique Bill Richardson laisse cette communauté politiquement «orpheline».

Chez les républicains, toute l'attention des candidats se concentre sur le Michigan, où des primaires sont prévues le 15 janvier. Aucun candidat ne se détache dans le camp républicain.

Des primaires démocrates auront également lieu dans le Michigan le 15 janvier, mais en raison d'un différend entre la direction du Parti démocrate et les instances locales sur la date de ces primaires, la direction a décidé de ne pas prendre en compte les résultats du vote dans cet État.



Il aura fallu une météo défavorable pour que le président américain, George W. Bush, ait hier un contact direct, bien que fugitif, avec la réalité de la barrière de séparation et des postes de contrôle israéliens qui sont le quotidien pénible des Palestiniens. M. Bush devait initialement parcourir en environ un quart d'heure d'hélicoptère les quelques kilomètres qui séparent Jérusalem de Ramallah, en Cisjordanie occupée. Mais le brouillard l'a forcé à prendre la route pour aller à la rencontre du président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas. Il a ainsi vu un tronçon du mur de béton et de grillage bourré d'électronique qu'Israël a érigé sur des centaines de kilomètres pour se protéger, en grande partie à l'intérieur même des Territoires. — PHOTO AP

Bush invite Israël à évacuer les Territoires palestiniens

JÉRUSALEM — Le président George W. Bush a tracé hier à Jérusalem les grandes lignes d'un accord de paix entre Israéliens et Palestiniens pour tenir la promesse d'un État palestinien, réaffirmée lors d'une visite historique.

L'objectif est de parvenir à ce que deux États démocratiques, Israël et la Palestine, coexistent en paix et que la sécurité de l'État israélien mais aussi la viabilité de l'État palestinien soient assurées, a dit M. Bush dans une déclaration dense faite au cours de la première visite de sa présidence.

Ces propos ont été tenus après deux jours d'entretiens séparés avec le premier ministre israélien, Ehoud Olmert, et le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas.

Israël doit mettre fin à l'occupation des Territoires commencée en 1967, «l'accord doit établir la Palestine comme la patrie du peuple palestinien, tout comme Israël est la patrie du peuple juif», Israël doit avoir des frontières sûres et reconnues et la Palestine doit être viable et souveraine et son territoire «continu», a dit M. Bush.

Mais, plus tôt dans la journée, lors d'une visite en Cisjordanie occupée, il a promis un tel accord et la création à terme d'un État palestinien.

«Je crois que cela va arriver et qu'un traité de paix sera signé avant que je ne quitte mon poste», en janvier 2009, a dit M. Bush à Ramallah, littéralement sous couvre-feu de crainte d'un incident, pour rencontrer le président palestinien. **AFP**

Gates craint un lâchage en Afghanistan

WASHINGTON — Le secrétaire américain à la Défense Robert Gates, qui doit statuer sur l'envoi de 3000 soldats américains supplémentaires en Afghanistan, a dit craindre hier qu'une telle décision ne relâche la pression sur les alliés de l'OTAN pour qu'ils fassent plus d'efforts. «Je suis inquiet de relâcher la pression mise sur nos alliés pour qu'ils respectent leurs engagements», alors que les appels américains à plus de contribution des membres de l'OTAN sont jusqu'ici restés lettre morte, a-t-il souligné.

L'Afghanistan s'est pour sa part félicité hier de ce possible déploiement supplé-

mentaire, tout en rappelant qu'il souhaitait une aide pour renforcer ses propres capacités militaires face à l'insurrection des talibans, a déclaré le porte-parole du ministère de la Défense, le général Mohammad Zahir Azimi.

En cours de reconstitution, elle atteint aujourd'hui 50 000 hommes.

Un porte-parole des talibans, Zabihullah Mujahid, a ironisé sur de tels renforts dans un appel téléphonique à l'AFP.

«120 000 Russes étaient aussi venus ici mais ils ont été défaits et ont quitté notre terre», a-t-il dit. «Ceux-là seront également vaincus et partiront». AFP

22 policiers tués au Pakistan

LAHORE, PAKISTAN — Un nouvel attentat suicide a tué au moins 26 personnes, quatre civils et 22 policiers, hier à Lahore, dans l'est du Pakistan, 15 jours après l'assassinat de l'opposante Benazir Bhutto et en pleine campagne pour les législatives du 18 février.

Il s'agissait de la première attaque mortelle de ce type en 2008, mais elle intervient au plus fort d'une vague sans précédent d'attentats suicides attribués aux islamistes proches d'Al-Qaida. Les attentats ont fait de 2007 l'année la plus sanglante de l'histoire du Pakistan, avec plus de 800 morts, dont la moitié depuis

trois mois seulement.

Un kamikaze a fait exploser la bombe qu'il portait sur lui au beau milieu d'un groupe d'environ 60 policiers quand l'un d'eux lui a demandé de s'arrêter, a expliqué à l'AFP Malik Mohammad Iqbal, chef de la police de Lahore, qui compte 7 millions d'habitants.

Les militants islamistes des zones tribales du nord-ouest du pays, frontalières avec l'Afghanistan, ont juré de s'attaquer aux forces de sécurité depuis l'assaut meurtrier, les 10 et 11 juillet, de la Mosquée rouge d'Islamabad, dans lequel une centaine des leurs ont péri. AFP

Irak : 21 tonnes de bombes sur Al-Qaida

BAGDAD — L'aviation américaine a largué hier plus de 21 tonnes de bombes sur des positions de la branche irakienne d'Al-Qaida au sud de Bagdad, dans l'une de ses frappes les plus puissantes depuis l'invasion américaine en 2003, a annoncé l'armée américaine en Irak.

Deux bombardiers B-1 et quatre chasseurs F-16 ont visé dans la matinée, au cours de 10 frappes, une quarantaine de cibles dans la localité d'Arab Jabour, en périphérie sud de la capitale, selon un communiqué transmis à l'AFP.

Le commandant Alayne Conway, porte-parole de la coalition, a souligné que ce raid équivalait à ce que l'on largue habituellement par mois dans cette zone d'opération.

L'attaque a été menée dans le cadre de l'opération Phantom Phoenix, offensive conjointe irako-américaine annoncée mardi par l'État-major américain et qui vise les partisans d'Al-Qaida dans tout le pays, particulièrement dans le nord.

Les bombardements se sont déroulés en coordination avec les troupes au sol de la 2^e Brigade de combat de la 3^e Division d'infanterie de l'armée américaine, ceci «afin d'éviter les dommages collatéraux et empêcher l'utilisation de la zone pour mener des attaques à Bagdad et contre les forces de la coalition».

Mercredi, six militaires américains ont été tués dans l'explosion d'une bombe dans une maison, dans la province irakienne de Diyala. AFP

Faculté des sciences de l'administration (FSA)



Félicitations à tous les membres de la délégation!

Jeux du commerce 2008

Bravo à la délégation de la FSA qui a remporté le trophée Patrice-Bourbonnais en obtenant la 1^{re} place au classement général parmi 12 universités participantes.

- Comité de l'année
- 1^{re} place en commerce international
- 1^{re} place en marketing
- 2^e place en éthique
- 1^{re} place volet participation
- 2^e place volet social
- 3^e place en hockey bottines

Exceller par le savoir et le savoir-être

www.fsa.ulaval.ca



Vous êtes ménopausée et souffrez d'atrophie vaginale? Vous êtes incommodée par un des symptômes suivants : sécheresse vaginale, irritations et/ou démangeaisons vaginales ou vous ressentez de la douleur lors des relations sexuelles?

Alors, vous pourriez participer à une étude clinique d'une durée de douze semaines qui consistera à l'administration d'un suppositoire vaginal contenant de la DHEA. Vous aurez différents examens médicaux à passer lors de vos visites à la clinique.

Si ceci vous intéresse, vous devez :

1. être âgée entre 40 et 75 ans
2. fumeuse ou non fumeuse
3. répondre aux autres critères de l'étude

Une compensation financière de 600\$ vous sera remise.

Vous désirez des informations supplémentaires?

Veillez communiquer avec le personnel infirmier du Dre Céline Bouchard à la Clinique de recherche en santé des femmes au 418 650-2295.

Cette étude a été acceptée par la Comité d'éthique de la recherche clinique du CHUL Projet 107.05.02.



AVEZ-VOUS RÉSOLU DE COURIR?



Pour des renseignements concernant les programmes rejoignez le Coin des Coureurs de la ville de Québec
418-522-2345

PROGRAMMES D'ENTRAÎNEMENT SEULEMENT

69,99\$ taxes en sus

Ne courez pas seul, faites partie du groupe, C'est inoubliable

En commençant par les programmes d'introduction à la marche et en terminant par les programmes du marathon, le Coin des Coureurs a un programme qui saura rencontrer votre niveau de conditionnement

- Apprendre à courir
- Marche de conditionnement
- Marathon marche
- Demi marathon course
- 5km course
- Marche 10km
- 10km course
- Demi marathon marche
- Pour femmes seulement
- Marche 5km
- Marathon course



POUR UNE LISTE COMPLÈTE DES PROGRAMMES D'ENTRAÎNEMENT, VISITEZ-NOUS EN LIGNE À WWW.RUNNINGROOM.COM

Vulgaire chantage

Pierre-Paul Noreau

ppnoreau@lesoleil.com



Stephen Harper a eu beau mettre un milliard de dollars sur la table hier pour aider les communautés affectées par les difficultés dans les secteurs manufacturier et forestier, sa grosse enveloppe n'a pas fait beaucoup d'heureux. Malheureusement pour lui, il faut convenir avec les critiques qu'une fois réparti entre les provinces, ce soutien financier apparaît bien limité. Mais pire, en liant son beau geste à une gênante manœuvre politique, le premier ministre conservateur s'est lui-même chargé de lui faire perdre tout son lustre.

Honnêtement, le gouvernement fédéral est-il en si mauvaise situation financière qu'il n'a pas les moyens d'agir maintenant pour soutenir les travailleurs et les communautés durement frappés par la très forte appréciation du dollar canadien, par la hausse fulgurante des coûts de l'énergie et par le ralentissement de l'économie américaine en raison de la crise dans le secteur de l'immobilier? La réponse est que le surplus budgétaire fédéral attendu dans le prochain budget est toujours estimé à plus de 12 milliards \$.

Aussi, la décision de M. Harper de se livrer à un vulgaire chantage à l'endroit des partis d'opposition en leur disant qu'il leur faudra adopter le prochain budget pour que l'aide parvienne à destination est-elle plus que douteuse. D'une part, cette condition crée un inutile décalage entre l'annonce et l'accès aux fonds. Mais surtout, elle teinte de mépris la réponse fédérale aux victimes.

Ces dernières doivent en effet comprendre que les conservateurs ne sont pas du tout convaincus qu'il y a urgence. Plus encore, il est évident que leur sort est bien moins important aux yeux de l'équipe ministérielle que leur propre besoin de se faire réélire.

Il faudrait peut-être rappeler qu'en cinq ans, le dollar canadien a vu sa valeur croître de 50 % et qu'au cours de cette même période, 275 000 emplois sont disparus dans le secteur manufacturier. Or, il pourrait en disparaître presque autant au cours des deux prochaines années seulement si les prédictions de certains économistes s'avèrent justes.

En conséquence, peut-être serait-il tout simplement sage d'agir et de coordonner rapidement l'action fédérale avec celle des provinces pour éviter que la vie d'individus et de communautés ne soit totalement bouleversée en raison de nouvelles mises à pied massives.

Bien sûr, l'économie canadienne tourne rondement malgré ces malheurs, les faibles niveaux de chômage pouvant laisser croire qu'il n'y a pas de crise. L'économie canadienne est simplement en mutation, les travailleurs migrant lentement mais sûrement vers d'autres secteurs d'emploi.

Une telle analyse fait cependant bien peu de cas des dizaines de milliers de travailleurs en milieux éloignés qui n'ont aucune solution facile à portée de main et qui, trop près de la retraite ou sans spécialisation, sont difficiles à réintégrer dans le marché du travail.

Stephen Harper a eu tort de jouer de stratégie en répondant à la crise

Au moins, les conservateurs sont cohérents dans ce dossier. Malgré les exhortations continues du Québec et de l'Ontario — les deux provinces les plus directement heurtées par le rétrécissement de l'emploi dans les entreprises manufacturières et liées à la forêt — depuis l'arrivée au pouvoir de Stephen Harper, ce dernier n'a jamais reconnu qu'il y avait urgence.

À la toute veille d'une rencontre de travail avec ses homologues provinciaux, le premier ministre fédéral a toutefois jugé prudent de bouger, mais à l'évidence, encore là, surtout dans l'objectif politique de fractionner le camp provincial à un moment opportun. En effet, tout le monde va empocher, sans égard à l'impact réel de la crise dans la province.

Bref, l'hôte du 24 Sussex ne s'est pas grandi en mettant l'accent sur la stratégie plutôt que de chercher à donner la meilleure réponse possible à un problème réel.

LED ZEPPELIN À QUÉBEC...

A SONG FOR MARIO DUMONT...
FOUNDER OF QUÉBEC CITY!



MON CLIN D'ŒIL | **STÉPHANE LAPORTE**
Collaboration spéciale

Afin qu'on ne parle que de lui dans les médias, Sarkozy songerait à sortir avec Britney Spears.

Point de vue | Denys Chouinard, archiviste

Un fabuleux patrimoine!

La fin de semaine dernière, à l'occasion des Fêtes du 400^e, plus de 20 000 Québécois ont effectué le Parcours 400 ans chrono. Leur enthousiasme à participer à cette activité qui retrace l'histoire de Québec montre à quel point ils sont fiers de vivre dans la toute première ville française en Amérique du Nord. Ils peuvent aussi se féliciter, bien légitimement, d'avoir fait de leur ville un site exceptionnel de patrimoine, une référence en la matière.

Au cours des 100 dernières années, après les fêtes somptueuses du 300^e anniversaire en 1908 sur les plaines d'Abraham, Québec a continué d'enrichir son patrimoine collectif. Ses efforts incessants ont été reconnus à l'échelle internationale. En 1985, l'UNESCO l'a classée ville du patrimoine mondial, non pas seulement pour quelques édifices, mais pour tout l'arrondissement historique à la Haute-Ville et à la Basse-Ville. En juin 2007, autre reconnaissance internationale, l'UNESCO a inscrit le fonds d'archives du Séminaire de Québec au Registre de la mémoire du monde. Une première au Québec!



Le succès du Parcours 400 ans chrono montre la fierté des gens de Québec, écrit Denys Chouinard. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, STEVE DESCHÈNES

Québec est la ville phare de notre mémoire collective. Sur son territoire, le passé prend un visage concret par le nombre exceptionnel de bâtiments anciens. Elle garde également, et de façon exemplaire, des milliers de fonds d'archives (rdaq.banq.qc.ca) qui sont de précieuses traces de la vie publique et privée depuis l'arrivée de Champlain.

Les archivistes de Montréal rendent hommage aux citoyens de la Vieille Capitale qui ne cessent de donner tout son sens à la devise du Québec, «Je me souviens». Ils saluent également leurs collè-

gues archivistes, ceux des Ursulines, des Augustines, de l'Université Laval, de la Ville de Québec, de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, de Musée de la civilisation et de dizaines d'autres services d'archives. Ils reconnaissent leur ténacité à remplir fidèlement, au nom de leurs institutions et de leurs concitoyens, le rôle de gardiens et de communicateurs du patrimoine archivistique.

Bonne fête Québec.

* Denys Chouinard est président du Groupe d'archivistes de la région de Montréal (GARM)

Analyse | Miguel Deschênes, physicien, Québec

Le nucléaire reste une énergie «sale»

L'expression *énergie propre* est utilisée à toutes les sauces. Certains vont jusqu'à classer l'énergie nucléaire dans cette catégorie. Mais afin d'évaluer les conséquences environnementales d'un processus de transformation d'énergie, il est impératif de considérer l'ensemble du cycle, depuis l'exploitation des ressources naturelles jusqu'aux déchets ultimes produits. Pour juger de la propreté de l'énergie nucléaire, il faut donc tenir compte des résidus des mines d'uranium, des déchets générés par les centrales nucléaires, des risques d'accidents, de la fabrication et de l'utilisation d'armes nucléaires ainsi que de la rénovation et, éventuellement, du démantèlement des centrales.

UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE

L'activité humaine entraîne inévitablement des impacts sur l'environnement. Ils sont acceptables tant que les équilibres naturels ne sont que faiblement perturbés. Le fait de brûler quelques litres de mazout pour chauffer une maison l'hiver ne crée pas à lui seul un effet de serre à l'échelle planétaire. La nature est théoriquement capable d'absorber une certaine quantité de polluants chimiques.

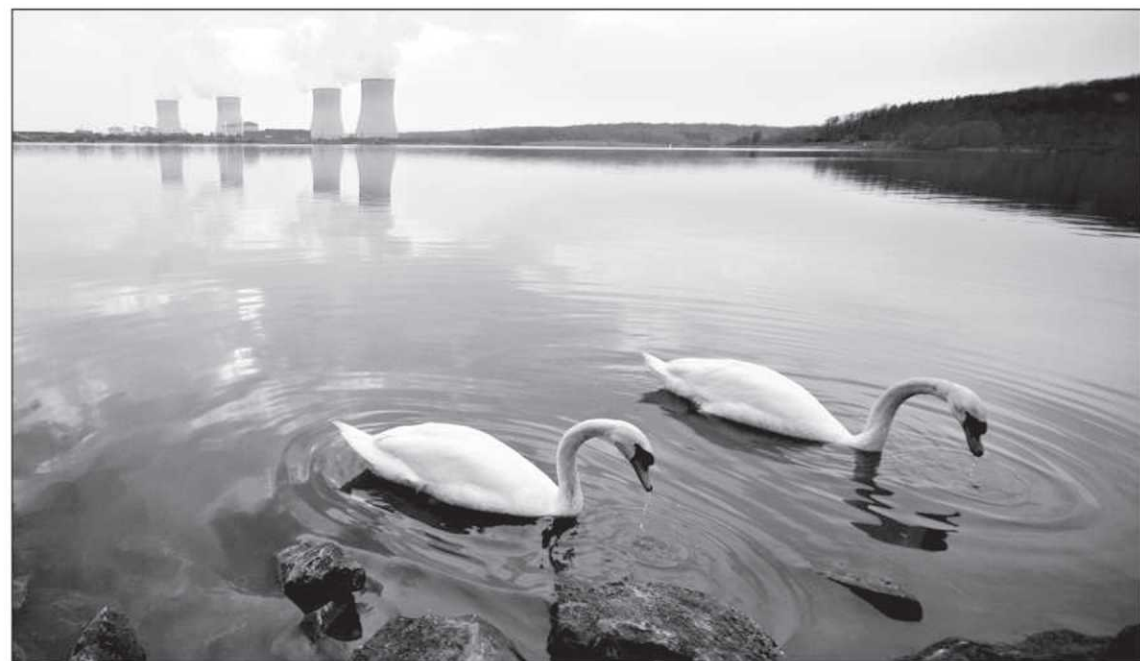
Tout se gâte lorsqu'on crée un déséquilibre important. Ainsi, la production mondiale actuelle de gaz à effet de serre semble dépasser la capacité qu'a la nature de convertir chimiquement ces substances. Elle n'a atteint ce stade critique que relativement

récemment, ce qui fait qu'on peut encore espérer qu'une diminution substantielle des polluants en cause pourrait permettre de retrouver éventuellement des conditions d'équilibre. Vu sous cet angle, on peut conclure que les combustibles fossiles ne sont pas, toutes proportions gardées, des sources d'énergie fondamentalement malpropres. La problématique des gaz à effet de serre découlerait plutôt des excès de l'activité humaine.

ÇA NE SENT PAS, ÇA NE FUME PAS...

Dans le cas de l'énergie nucléaire, la situation est fort différente. Les perceptions sur lesquelles nous basons notre jugement sont souvent trompeuses. Les résidus des mines d'uranium ne sentent pas les œufs pourris. Une centrale nucléaire ne dégage pas de répugnant panache de fumée noire. Les déchets radioactifs ne sont ni verts ni gluants comme des algues d'un lac. Mais «l'habit ne fait pas le moine»: en réalité, toutes les étapes entourant la production d'énergie nucléaire sont dangereusement polluantes!

Il faut savoir que les réactions qui ont lieu au cœur des centrales nucléaires produisent plus d'une centaine d'éléments radioactifs. Ils sont à toutes fins pratiques absents de la composition naturelle de la terre telle que nous la connaissons aujourd'hui. Plusieurs de ces substances devaient faire partie du mélange originel qui a constitué notre planète, il y a quelques milliards d'années, mais elles



Les réactions qui ont lieu au cœur des centrales nucléaires produisent plus d'une centaine d'éléments radioactifs, selon le physicien Miguel Deschênes. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

se sont pour la plupart désintégrées depuis. Les substances radioactives que l'homme génère sont en mesure de causer de graves problèmes de santé (cancers et malformations congénitales).

PAS COMME DES GAZ À EFFET DE SERRE

Les réactions chimiques n'ont pas d'effet sur les éléments radioactifs. La nature ne peut donc pas absorber la radioactivité comme s'il s'agissait de gaz à effet de serre. En fait, seules des réactions nucléaires peuvent altérer des éléments radioactifs. Il est toute-

fois primordial de comprendre que les réactions nucléaires transforment les éléments de départ en d'autres éléments qui sont souvent eux-mêmes radioactifs. Les réactions nucléaires ne permettent donc pas, en général, de faire disparaître toute trace de radioactivité.

Le problème des déchets radioactifs a été soulevé lors de la construction des premières centrales, au début des années 50. À l'époque, les promoteurs ont soutenu que les générations futures allaient trouver une solution. Nous sommes maintenant en 2007 et aucune façon

responsable de se débarrasser des déchets nucléaires n'a encore été découverte. Rien ne permet de croire que l'humain réussira un jour à le faire intelligemment. À cause de cette inévitable production d'éléments radioactifs et toxiques, la filière nucléaire doit donc être vue comme intrinsèquement polluante.

Considérant la gravité des impacts environnementaux du nucléaire dans sa globalité, nous n'avons en conclusion d'autre choix que de décerner à cette technologie le titre peu enviable «d'énergie sale».

CARREFOUR DES LECTEURS

D'autres textes au www.cyberpresse.ca/lesoleil

Le verglas, un dossier clos?

Ottawa devait verser 435 millions \$ à Hydro-Québec à la suite de la crise du verglas de 1998. Dix ans plus tard, rien. Ottawa a pourtant compensé l'Alberta pour des inondations survenues en 2005, la Colombie-Britannique pour des incendies de forêt en 2003 et le Manitoba pour les débordements de la rivière Rouge en 1997. On apprend ces jours-ci que le dossier serait clos tant à Ottawa qu'à... Québec. Pas grave, ce ne sont que 435 millions \$, soit environ 130\$ par abonné résidentiel d'Hydro-Québec. Au fait, Monsieur Charest, à quand les prochaines hausses de nos factures d'électricité? Je vous souhaite un agréable souper au 24 Sussex. Et si je ne m'abuse, 435 millions \$ c'est 60 viaducs de la Concorde, non?

René Reid
Québec

Réduire le salaire des élus

(À Régis Labeaume)

Monsieur Labeaume vous espérez obtenir des employés municipaux des compressions salariales, fort bien. Cependant, n'est-il pas souhaitable de prêcher par l'exemple? Pourquoi ne pas abaisser votre salaire ainsi que celui des conseillers afin d'envoyer un message clair à l'effet que nous sommes en période d'austérité? Si vous ne parvenez pas à obtenir les compressions salariales souhaitées auprès des employés, les efforts que vous aurez faits, vous et les conseillers, seront tout de même des sommes épargnées à la Ville. Dites-vous bien que si les employés ont besoin de refaire leur image auprès de la population, la situation est exactement la même pour les élus.

Sylvain Langlois
Québec

Mettre ses culottes

La négociation des conventions collectives débute à la Ville de Québec. Et là... tout le monde veut tirer la couverture de son bord. Les années de vache grasses doivent se terminer. Ces employés chouchoutés qui ont des salaires et des conditions à nul autre pareil dans le privé se plaignent continuellement et veulent avoir toujours plus. Qui, dans le privé, a droit à 100% de son salaire en cas de maladie (non imposable)? Ça incite à être malade, non? Et les régimes de pension? Quand je vois les policiers habillés en vêtements de camouflage, où est leur sens professionnel? Cette décision de devenir policier ne fut-elle pas prise librement? Même chose pour les employés municipaux. Les payeurs de taxes en ont assez de voir ce qui se passe depuis les fusions. Il est grand

temps de mettre à jour les conditions de tout ce monde à la vue de ceux qui payent leurs salaires compte tenu de la part que représente la masse salariale dans le budget de la Ville. J'espère que le maire Labeaume sentira la population derrière lui et, s'il le faut, que le gouvernement mette ses culottes et adopte une loi spéciale pour contrer l'hémorragie salariale à la suite des fusions forcées. Assez, c'est assez!

Jacques Marcoux
Québec

Oui, oui, le Château!

J'ignore qui est Jacques Noël, mais je l'ai trouvé clairvoyant dans son texte publié dans *Le Soleil* du 9 janvier. Au lieu de critiquer (comme la plupart), il fait d'excellentes propositions

pour le compte à rebours du Nouvel An 2009. Toutes ses suggestions me semblent «à point» et constructives. Je suis tout à fait d'accord pour l'emplacement Château Frontenac et la présence de Bonhomme Carnaval. S'il y avait plus de personnes avec de telles idées au sein de l'organisation du 400^e, il en résulterait certainement de bonnes décisions.

Diane Montpetit
Saint-Ferréol-les-Neiges

Écrivez-nous!

Écrivez-nous à opinion@lesoleil.com Pour que votre commentaire soit publié dans le journal ou sur notre site www.lesoleil.com, il doit être court et vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

INTERNET HAUTE VITESSE

Marsoui met son projet en veilleuse

Gilles Gagné

Collaboration spéciale

L'imminence d'un projet visant à déployer Internet haute vitesse dans la plupart des secteurs non desservis de la Gaspésie laisse à demi-satisfaits les élus de Marsoui, village qui tente un coup de force depuis une semaine afin d'offrir cette haute vitesse à faible coût à ses citoyens.

À la suite d'une rencontre entre les élus du secteur est de la MRC Haute-Gaspésie, des dirigeants du Réseau collectif de la Gaspésie et des gens de TELUS, la mairesse de Marsoui, Jovette Gasse, dit mettre en veilleuse pour deux semaines l'initiative adoptée le 2 janvier et visant à se servir de la fibre optique du bureau municipal pour la redéployer sans fil vers les 130 foyers du village, sans payer pour la capacité supplémentaire.

«Les gens du Réseau collectif

nous ont présenté un projet de 9 à 13 millions \$ qui sera déposé aux deux paliers de gouvernement avant la fin de janvier. On est optimistes. On croit à ça, la bonne volonté du Réseau collectif. Je recommande qu'on attende. Sinon, si ça s'éternise, nos deux antennes sont achetées et on diffuse vers les foyers à la fin du mois», assure Jovette Gasse.

Le projet global du Réseau collectif comprend un volet qui assurera aussi un service de téléphonie cellulaire dans la plupart des secteurs gaspésiens hors des zones conventionnelles de desserte.

UN AN POUR S'IMPLANTER

La mairesse de Marsoui veut bien croire à la bonne volonté des dirigeants du Réseau collectif, mais elle doute qu'un projet de plusieurs millions requérant deux tiers d'appui de l'État soit approuvé en mars. «Il faudra un an pour l'implanter, si la réponse des gouvernements est positive.»

Le Réseau collectif de la Gaspésie sert près de 300 membres autour de la Gaspésie. Ce sont essentiellement des bureaux municipaux, des bibliothèques et des écoles qui le composent. Toutefois, une entente entre le Réseau collectif et les membres interdit le déploiement de la haute vitesse à des tiers comme des particuliers ou des entreprises.

Porte-parole du Réseau collectif, Didier Dufour dit ignorer ce qui se passera légalement si Marsoui, à la fin janvier, va de l'avant avec sa décision.

«Il y a des solutions qui existent, aborde-t-il en faisant référence au projet qui sera déposé à la fin du mois. Il y a (aussi) l'exemple de Nouvelle, où la municipalité achète de la bande passante supplémentaire de TELUS», note M. Dufour.

Le Réseau collectif a coûté près de 20 millions \$ à établir entre 2003 et 2006. La part de fonds publics a atteint 18,3 millions \$.

« On croit à ça, la bonne volonté du Réseau collectif. Je recommande qu'on attende. Sinon, si ça s'éternise, nos deux antennes sont achetées et on diffuse vers les foyers à la fin du mois »

— Jovette Gasse, mairesse de Marsoui

Un projet de condos contesté

Gilles Gagné

Collaboration spéciale

CARLETON — Les promoteurs Stéphane Gosselin et Nathalie Motreff souhaitent construire six bâtiments de trois étages logeant un total de 42 condominiums sur un terrain de l'est de Carleton, mais le projet se bute à l'opposition de citoyens du voisinage redoutant l'impact visuel d'une forte concentration de logements dans un espace rural restreint.

Le Domaine entre mer et monts a pris naissance en juillet. Il est annoncé depuis décembre. Il pourrait se traduire par un investissement de 5 millions \$ en 10 ans, mais il se réalisera dans sa forme actuelle seulement si le conseil municipal de Carleton approuve une demande de changement de zonage et d'usage sur le terrain de 300 pieds sur 500.

CHANGEMENT DE ZONAGE

Une vingtaine de citoyens ont signé une pétition pour s'opposer aux changements de zonage et d'usage, une pétition recevable qui se traduira par une signature de registre le 30 janvier si les promoteurs ne peuvent convaincre d'ici là les citoyens avoisinants du bien-fondé de l'initiative.

Dix-neuf signatures sont nécessaires pour enclencher un référendum pouvant invalider les

changements de zonage et d'usage. Il serait tenu uniquement dans les zones 70 et 71, regroupant environ 85 citoyens.

«Notre but, c'est le retour des baby-boomers. Il y a un manque flagrant de logements», aborde Stéphane Gosselin, spécifiant qu'il n'est pas acquis que les six édifices seront érigés. «On va répondre aux besoins du marché», ajoute-t-il, n'excluant pas des modifications pour rendre le projet acceptable dans le voisinage.

Richard Roy, qui habite près du terrain pressenti pour le projet, insiste pour que la hauteur des habitations du secteur demeure à un étage et demi ou deux étages plutôt que trois, et pour que la limite de l'usage reste à deux logements au lieu de huit, selon la demande de changement.

Pour Édith Jolicoeur, propriétaire d'une galerie d'art située à quelques centaines de pieds du projet, toute modification de zonage et d'usage est inacceptable. «J'ai peur que ça crée un précédent. Il va en pousser d'autres de façon anarchique. Il y a l'aspect visuel, la sécurité routière, l'argent requis pour augmenter la capacité d'égout et la qualité de vie. Quarante-deux logements peuvent se traduire par 100 personnes de plus. J'ai établi ma galerie d'art loin du centre de Carleton. Le projet viendrait urbaniser une zone rurale», craint-elle.

Vous êtes ménopausée et souffrez d'atrophie vaginale? Vous êtes incommodée par un des symptômes suivants : sécheresse vaginale, irritations et/ou démangeaisons vaginales ou vous ressentez de la douleur lors des relations sexuelles?

Alors, vous pourriez participer à une étude clinique d'une durée de douze semaines qui consistera à l'administration d'un suppositoire vaginal contenant de la DHEA. Vous aurez différents examens médicaux à passer lors de vos visites à la clinique.

Si ceci vous intéresse, vous devez :

1. être âgée entre 40 et 75 ans
2. être fumeuse ou non-fumeuse
3. répondre aux autres critères de l'étude

Une compensation financière de 600 \$ vous sera remise.

Vous désirez des informations supplémentaires ?

Veuillez communiquer avec le **personnel infirmier de la Clinique des traitements hormonaux du Centre de recherche du CHUL au 418 525-4444, poste 46016 ou 48516.**

Cette étude a été acceptée par la Comité d'éthique de la recherche clinique du CHUL Projet 107.05.02.



1 877 734-0873

l'épilepsie est une réalité

SOLDÉ

du 9 janvier au 2 février

PENELOPE®



affaires

Stephen
Harper

Ottawa aide le secteur forestier → 40



Peter Simons et Jean Laramée (à droite), d'Ivanhoé Cambridge, ont dévoilé hier la maquette du nouveau Simons de Place Sainte-Foy. PHOTO LE SOLEIL, LAETITIA DECONINCK

50 M\$ pour agrandir Simons et Place Sainte-Foy

**Pierre
Couture**

pcouture@lesoleil.com



C'est finalement 50 millions \$ qu'investiront la Maison Simons et Ivanhoé Cambridge pour agrandir leurs installations de Place Sainte-Foy.

«On va faire de ce magasin le vaisseau amiral de notre chaîne», a lancé hier au *Soleil* le grand patron Peter Simons, en marge de la première pelletée de terre marquant le début des grands travaux.

La Maison Simons, qui injecte 15 millions \$ dans l'aventure, promet de livrer à l'automne 2010 une mégasurface, dont la superficie

passera de 57 000 à 110 000 pieds carrés.

La Maison Simons, fondée il y a 166 ans dans le Vieux-Québec, entend d'ailleurs s'inspirer de ce qui se fait de plus innovateur et de plus moderne au monde dans le commerce au détail. «On entend créer une nouvelle expérience de magasinage», a laissé entendre son propriétaire.

Selon Peter Simons, rien ne sera laissé au hasard. Des puits de lumière pour réduire au maximum la consommation d'énergie à des aires de services dernier cri en passant par de nouveaux départements axés sur la mode masculine et les parfums feront partie du décor. Deux imposantes œuvres d'art ont même été commandées à l'artiste céramiste Pascale Girardin.

La succursale de Place Sainte-Foy, inaugurée en 1961, n'a pas été rafraîchie depuis son agrandissement en 1989.

Plus de 9000 pieds carrés seront ajoutés à la superficie locative du centre commercial

Pour répondre à la demande des consommateurs, Simons prévoit d'ailleurs procéder à de nombreuses embauches à Place Sainte-Foy. Plusieurs dizaines de postes seront offerts.

Pour faire de la place à son important locataire, Ivanhoé, qui investira pour sa part 35 millions \$, aura surtout à sacrifier une partie

de ses aires de stationnement au niveau du sol. Sous le «nouveau» Simons, un stationnement souterrain de plus de 600 places verra donc le jour.

Le mail central de Place Sainte-Foy sera également prolongé jusqu'au boulevard Laurier. «Plus de 9000 pieds carrés seront ajoutés à la superficie locative du centre commercial», a précisé Jean Laramée, vice-président principal, région de l'Est, chez Ivanhoé.

NÉGOS ARDUES

Annoncé en septembre 2006, le projet d'agrandissement du magasin de Place Sainte-Foy devait à l'origine débuter au printemps 2007. Or, de longues et interminables négociations avec le ser-

vice d'urbanisme de la Ville de Québec n'ont pas permis d'aboutir à temps.

Peter Simons reconnaît que les pourparlers n'ont pas été faciles. «Ils avaient leur vision du boulevard Laurier. Et moi, j'avais la mienne. Mais là, tout est rentré dans l'ordre. On regarde maintenant en avant.»

Le grand patron de Simons espère toutefois que les travaux de réfection visant à donner un nouveau visage au boulevard Laurier seront une réussite.

«C'est l'une des principales vitrines de la ville lors de l'arrivée des visiteurs. Il ne faudrait pas manquer notre coup», dit-il, tout en citant en exemple l'aménagement urbain entourant l'aéroport de Florence.

DÉCISION D'OBLIGER LA STM À ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LE CONTRAT DU MÉTRO

Onde de choc limitée à La Pocatière

Marc Larouche

Collaboration spéciale

LA POCATIÈRE — La décision de la Cour supérieure d'obliger la Société des transports de Montréal (STM) à aller en appel d'offres pour le contrat du métro de Montréal, a créé une onde de choc chez des travailleurs de l'usine Bombardier à La Pocatière, convaincus qu'ils réaliseraient ce contrat de gré à gré avec le gouvernement. Toutefois, l'espoir est toujours là et personne ne baisse les bras.

«La décision a été rendue et nous devons continuer de travailler. Mais l'expertise à La Pocatière est là et nous sommes confiants d'obtenir le contrat en appel d'offres. Ça retardera le début de la construction, mais Bombardier avait déjà commencé à discuter avec la STM alors nous avons une longueur d'avance», explique le président du syndicat des travailleurs de Bombardier La Pocatière, M. Gilles Ouellet.

Le directeur général de la Corporation de développement économique de La Pocatière et président du comité de soutien de Bombardier, M. François Gendron, est déçu et surpris, mais note que ce n'est pas dramatique. «Nous ne sommes pas dans le même contexte qu'il y a deux ans, où l'avenir même de cette usine était menacée.»

De fait, l'annonce à l'usine pocatiénoise en décembre du contrat de 386 millions \$ visant la fabrication de 160 voitures de trains de banlieue à deux niveaux pour

l'Agence métropolitaine de transport (AMT), y assure du travail jusqu'en 2012. «C'est toutefois dommage pour les centaines de travailleurs qui croyaient être rappelés pour le contrat du métro. Remarquez, celui-ci n'est pas perdu, mais tout est retardé. C'est aussi dommage pour les usagers du métro de Montréal, qui roulent dans des tacots coûtant une fortune à entretenir», commente M. Gendron.

M^{me} Genevieve Dion de Bombardier abonde dans le même sens. «Les voitures MR-63 sont rendues à la fin de leur cycle de vie. Il y a non seulement un besoin, mais une urgence», dit-elle, ajoutant ne pouvoir commenter le jugement rendu avant la conclusion de l'analyse qu'en font les responsables de la compagnie. Elle aussi se dit confiante d'obtenir le contrat en appel d'offres, tout comme le maire de La Pocatière, M. Bernard Généreux.

«Nous méritons ce contrat. Bombardier La Pocatière est prête à construire et c'est la seule usine canadienne à pouvoir procéder immédiatement. Je ne serais pas surpris qu'Alstom tente de créer une alliance avec Bombardier pour ce contrat, dit-il.

«Dans la semaine suivant l'annonce du contrat des trains de banlieue de l'AMT, Bombardier a obtenu pour 1 milliard \$ de contrats partout dans le monde. La compagnie est capable de remporter des appels d'offres. Le problème ici, c'est que des gens jouent dans la "procédurite". Il est assez évident qu'Alstom ne construira pas une usine ici. À l'époque, ils disaient eux-mêmes



Actuellement, les travailleurs de l'usine de La Pocatière s'affairent à compléter la construction des voitures de trains de banlieue pour le réseau de transport du New Jersey. — PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE MARC LAROUCHE

que les caisses seraient fabriquées au Brésil. Nous avons un secteur d'excellence ici et devons le protéger. Il y a des limites à être scout», conclut M. Gendron.

DES SANCTIONS CONTRE BÉCHARD?

À Québec, la porte-parole de l'opposition officielle, Linda Lapointe, a exigé que Jean Charest sanctionne son ministre Claude Bécharde «pour sa grossière négligence dans l'octroi, sans appel d'offres de ce contrat». «Claude Bécharde

est un amateur qui est sur le point d'obtenir le record des dossiers mal ficelés. Le premier ministre ne peut pas se taire face à un tel scandale. Une telle négligence de son ministre sur des investissements publics de 1,2 milliard \$ est inacceptable», dit-elle. Québec dispose de 30 jours pour en appeler de la décision du tribunal. Mais que le gouvernement décide ou non de la contester, le dossier est retardé d'au moins un an, sinon deux. Le ministre Bécharde n'a pas voulu commenter.

Actuellement, les 600 employés de l'usine de La Pocatière s'affairent à compléter la construction des voitures de trains de banlieue à deux niveaux pour le compte du réseau de transport du New Jersey. Des pièces sont aussi fabriquées pour les métros de Chicago et de Toronto. La construction des 160 voitures de l'AMT débutera aussi sous peu pour une première livraison prévue à la fin 2009. Une cinquantaine de travailleurs seront rappelés au plus fort de la production.

Les profits du groupe Jean Coutu plongent de 88 %

La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Le groupe Jean Coutu pâtit des difficultés de son partenaire américain Rite Aid et de ses investissements dans du papier commercial adossé à des éléments d'actif (PCAA).

Ainsi, au deuxième trimestre, terminé le 1^{er} décembre, les profits nets de la chaîne québécoise de pharmacies ont plongé, s'établissant à 9,5 millions \$ (4 c par action), une chute de 88 % par rapport aux 79,3 millions \$ (30 c par action) dégagés il y a un an.

Jean Coutu, qui détient 31,7 % des actions de Rite Aid, a dû soustraire de ses livres 31,6 millions \$ (26,1 millions \$ après impôts ou 10 c par action) à la suite de la perte de 84,8 millions \$US déclarée par la société américaine le mois dernier. Au trimestre précé-

dent, Jean Coutu avait essuyé une perte de 29,6 millions \$ à cause de Rite Aid, pour un total de 61,2 millions \$ (50,9 millions \$ après impôts) en six mois.

L'entreprise a aussi dû inscrire une provision pour perte de valeur de 3,7 millions \$ (3 millions \$ après impôts) liée à ses investissements de 35,5 millions \$ dans du PCAA, un type de placement à court terme actuellement illiquide et en cours de restructuration. Il s'agit d'une radiation de 10,4 %, modeste quand on la compare à celles prises par d'autres détenteurs de PCAA.

Le président et chef de la direction de Jean Coutu, François Jean Coutu, a réitéré hier, lors d'une téléconférence avec les analystes financiers, que l'entreprise avait toujours foi en son investissement dans Rite Aid.

«Rite Aid est en plein processus d'intégration, a noté M. Coutu. L'économie n'est pas très forte au sud de la frontière, mais pour nous, ça demeure un investissement à long terme et j'imagine que nos actionnaires devraient le voir de la même manière.»

Le chef de la direction financière de Jean Coutu, André Belzile, a néanmoins reconnu que l'entreprise n'avait pas l'intention d'acquiescer des actions additionnelles de Rite Aid à court terme. La priorité de Jean Coutu sera plutôt de continuer à racheter de ses propres actions, a-t-il indiqué.

Jean Coutu a déclaré hier un bénéfice trimestriel de 4 c par action payable le 8 février aux actionnaires inscrits le 25 janvier.

Le titre du groupe Jean Coutu a clôturé hier à 10,69 \$, en hausse de 5,2 %.

Les Bourses montent

La Presse Canadienne

TORONTO — Les marchés boursiers ont applaudi, hier, aux propos de Ben Bernanke, président de la Réserve fédérale américaine : la banque centrale est prête à agir vigoureusement sur les taux d'intérêt, pour éviter que l'économie nationale passe en mode récession.

À la Bourse de Toronto, le S&P/TSX a fini en progression de 62,71 points, à 13 642,65, alors que, comme la veille, l'indice avait d'abord reculé de plus de 100 points avant de se redresser.

Aux États-Unis, malgré l'affirmation de M. Bernanke, le marché est soucieux depuis le mauvais bilan de l'emploi sorti le 4 janvier, ne sachant pas si les États-Unis sont déjà en récession ou, plus simplement, s'ils s'en vont dans cette direction. Après le discours du président, le directeur du bureau de Kansas City de la banque centrale, Thomas Hoenig, a causé de

l'hésitation parmi le public investisseur, disant que l'inflation reste inquiétante et que les marchés financiers «ne sont pas au centre de notre attention».

À Wall Street, l'indice Dow Jones des 30 valeurs industrielles a bondi de 117,78 points, à 12 853,09, et l'indice S&P 500 a crû de 11,20 points, à 1420,33.

Le dollar canadien a terminé en hausse, avec un gain de 0,24 c à 99,27 cUS après avoir de nouveau amorcé la journée en passant sous les 99 cUS.

LE PÉTROLE BAISSÉ

À la cote new-yorkaise, le brut de référence s'est encore replié, de 1,96 \$, à 93,71 \$US le baril, après être allé jusqu'à 93,30 \$US et s'éloignant encore du sommet de 100 \$US atteint la semaine dernière. Les négociants pensent que la demande en carburants aux États-Unis peut tomber, à cause d'un ralentissement de l'économie en général.

PLAN D'AIDE DE 1 G \$ AUX SECTEURS FORESTIER ET MANUFACTURIER

Harper frappe un mur d'hostilité

Raymond Giroux

rgiroux@lesoleil.com

OTTAWA — Un milliard de dollars sur trois ans pour contrer la crise du secteur manufacturier dans les régions les plus touchées, mais à la condition que le parlement adopte le prochain budget conservateur.

La solution annoncée hier par Stephen Harper pour «aider les collectivités vulnérables et les travailleurs mis à pied» autant dans le secteur forestier que dans l'industrie en général a toutefois frappé un mur d'hostilité.

Autant Jean Charest que Dalton McGuinty ont exprimé des réserves sur cette politique qui correspond à peine à 10 % de ce que le Québec et l'Ontario consacrent déjà à ce secteur sensible, ont-ils dit lors d'une conférence de presse commune, à Ottawa.

«C'est inacceptable et ce n'est pas suffisant», a lancé le premier ministre québécois. Les deux chefs de gouvernement exigent une aide immédiate, non à retardement, et s'insurgent contre le fait qu'elle soit conditionnelle à l'approbation du budget.

Ce volet suscite la «très vive inquiétude» de M. Charest, qui «ne croit pas que les travailleurs québécois doivent attendre le passage

d'un budget ou doivent faire l'objet d'une campagne électorale pour qu'on puisse leur venir en aide».

L'argent fédéral, versé dans un fonds en fiducie dans lequel les provinces pourront puiser à leur rythme dans le respect de certains critères, sera dégagé de l'excédent budgétaire prévu de quelque 9 milliards \$ dans le budget attendu le mois prochain.

Chaque province recevra un montant de base de 10 millions \$, tandis que les territoires recevront 3 millions \$ chacun. Le reste de la fiducie sera réparti en fonction de la population de chaque province plutôt que selon les retombées négatives de la crise actuelle.

Le Québec recevra ainsi environ 217 millions \$ sur trois ans et pourra utiliser cet argent notamment pour la formation de la main d'œuvre, l'adoption de mesures particulières pour certains travailleurs ou le développement d'infrastructures permettant de diversifier les économies locales.

Le document d'information distribué par le fédéral précise en outre que la création de parcs industriels, l'accès à la technologie à large bande, la revitalisation des centres-villes ou l'amélioration des services de transports et de communication seront admissibles au programme.

Les provinces seront responsa-



Accompagné du premier ministre du Nouveau-Brunswick, Shawn Graham, le premier ministre Stephen Harper a dévoilé les grandes lignes de son programme d'aide à Tracyville. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

bles de l'administration des fonds qui leur reviennent. Côté reddition de comptes, «nous encourageons les gouvernements à faire rapport directement à leurs citoyens sur les dépenses engagées et les résultats atteints» dans le cadre de ce projet, souligne le document officiel.

DUCEPPE

À Ottawa, l'opposition, Gilles Duceppe en tête, s'est immédiatement rebiffée à la fois contre le contenu du plan et contre la ma-

nière choisie par les conservateurs pour l'appliquer.

Le chef du Bloc québécois juge le projet «nettement insuffisant» et considère sa répartition entre les provinces «inéquitable envers le Québec», qui a hérité, selon lui, de 71 % des pertes d'emplois manufacturiers au pays, depuis le début de 2007.

Plutôt que d'attendre le dépôt du budget, M. Duceppe exige la convocation des Communes dès la semaine prochaine pour voter une loi «bonifiant» le plan présen-

té au Nouveau-Brunswick et demande la collaboration des deux autres chefs de l'opposition à cet effet.

Selon M. Duceppe, qui tenait un point de presse à ses bureaux de Montréal, «le chef conservateur fait du chantage sur le dos des gens en attendant le budget» et demeure «insensible au sort des gens frappés par la crise».

Du côté libéral, le député libéral Pablo Rodriguez accuse M. Harper de mener «un simple jeu politique sur le dos des gens qui montre son insensibilité face au drame que vivent plusieurs familles».

«Le mode de distribution des fonds, ajoute-t-il en entrevue, pénalise fortement le Québec qui a des besoins bien supérieurs au montant qu'on lui accorde».

S'il n'y a que cette mesure dans le budget, dit-il, cela ne sera pas suffisant pour que les libéraux votent en sa faveur, le moment venu.

«Ce que le premier ministre avoue aujourd'hui, c'est que son plan économique ne fonctionne pas», affirme de son côté le néo-démocrate Thomas Mulcair par voie de communiqué.

«Sa décision d'accorder des milliards de dollars en réductions d'impôt aux grandes pétrolières et aux banques en automne dernier ne fait strictement rien pour aider les entreprises en difficulté», a-t-il dit.

Les syndicats se disent extrêmement déçus

La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Longuement attendue, l'aide de 1 milliard \$ pour une période de trois ans aux communautés et travailleurs des secteurs forestier et manufacturier du pays est accueillie froidement dans les rangs syndicaux.

Pour le président de la FTQ, Michel Arsenault, le plan proposé par le premier ministre Stephen Harper comporte des vices de forme inacceptables.

«La formule du fonds disponible aux provinces apparaît intéressante, prise en soi, mais qu'on la rende conditionnelle à l'adoption

du prochain budget, sans tenir compte de la part de l'industrie en difficulté de chaque province (par exemple 40 % des pertes d'emplois sont au Québec) ça nous reste en travers de la gorge», a déclaré M. Arsenault.

«Rendre ces sommes, insuffisantes au départ, disponibles au prorata de la population de chaque province équivaut à décréter que l'économie canadienne, dans l'Ouest comme dans l'Est, évolue de la même façon, ce qui n'est évidemment pas le cas», a fait valoir le président de la FTQ.

Pour sortir de cette dynamique, M. Arsenault suggère au gouver-

nement Harper de puiser dans la Caisse d'assurance emploi qui, l'an dernier, a enregistré un surplus de 3,2 milliards \$.

SCANDALEUX

Du côté du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-Québec, affilié à la FTQ), le vice-président Renaud Gagné trouve «scandaleuse» la façon de faire du gouvernement Harper.

«Il fait passer ses intérêts politiques avant ceux de la population, des travailleurs et des communautés quand il lie l'aide à l'adoption du prochain budget.»

Pour sa part, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, espère que le premier ministre Jean Charest et ceux des autres provinces sauront dire à M. Harper, aujourd'hui à Ottawa, que son plan d'aide est insatisfaisant.

«J'espère que le premier ministre Charest va revenir à la charge et je suis relativement confiante qu'il va le faire. On a eu une rencontre avec le premier ministre, le Conseil des partenaires du développement économique et (...) nous étions tout à fait sur la même longueur d'onde. Le patronal, les organisations syndicales et le gouvernement du Québec nous nous apprêtons à parler

d'une seule voix», a indiqué la présidente de la CSN.

Du côté du Conseil de l'industrie forestière du Québec, Jacques Gauvin, adjoint du président-directeur général Guy Chevrette, s'est dit déçu de la proposition fédérale.

«Un milliard de dollars sur trois ans pour tout le Canada me paraît insuffisant, d'autant plus qu'on ignore quel genre de partage sera fait entre le secteur manufacturier et forestier. La crise forestière est d'une ampleur telle qu'elle aurait mérité une intervention spécifique et à hauteur acceptable», a-t-il soutenu.

Depuis le 1^{er} janvier,
vos impôts sont réduits de 950 millions \$

Calculez votre part à www.finances.gouv.qc.ca

Québec

TAUX DE CHANGE
UN DOLLAR US COÛTE UN EURO COÛTE
1,0074\$ 1,4910\$
PÉTROLE
WTI BRENT
93,87 \$ US 92,99 \$ US
-1,96 -2,06
OR
891,70 \$ US
+12,20
ARGENT
16,719 \$ CAN
+0,204

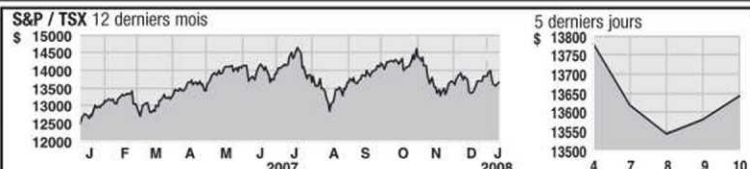


Table with market performance data including 'OUVERTURE', 'HAUT', 'BAS', 'FERMETURE', 'VAR.1 J', 'VAR.1 AN', 'ACTIONS NÉGOCIÉES', 'GAINS', 'PERTES', 'INCHANGÉES', and '52 SEMAINES'.

Indice régional
L'indice boursier régional IBR
Québec/Chaudière-Appalaches
valait hier
2681,99 POINTS
en hausse de
17,79 POINTS OU
0,67 %
sur la journée précédente.

Table titled '50 Québécoises au TSX de croissance' listing various companies and their stock performance metrics.

Lire les cotes
Seules apparaissent les actions ordinaires, celles généralement détenues par des particuliers.
Sont inclus d'abord les titres dont le volume moyen de transactions, au cours des 60 derniers séances au moment de dresser la liste, a été de 100 actions ou plus. Quelques titres de sociétés de la région ont été ajoutés. La liste est révisée à chaque trimestre.

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Bell, Bioré, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Bell, Bioré, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Bell, Bioré, and others, with columns for company name, price, and change.

Ch. net. : changement de valeur par rapport au précédent cours de fermeture.
Société : nom de l'entreprise et symbole boursier.
Ferm. : cours à l'arrêt des transactions.

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Bell, Bioré, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Bell, Bioré, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Bell, Bioré, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Bell, Bioré, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Bell, Bioré, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Bell, Bioré, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Bell, Bioré, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of exchange rates for various currencies, including the Euro, Japanese Yen, and others.

Table titled '50 grandes sociétés américaines' listing the top 50 US companies by market capitalization, including Altria, Amgen, and others.

Table titled 'PARTS DE FIDUCIES' listing various trusts and their stock performance metrics.

Plus de titres sur LaPresseAffaires.com



LA VOITURE LA MOINS CHÈRE AU MONDE

Pas de climatisation, pas de fenêtres électriques et une motorisation minimale : le constructeur automobile Tata Motors, filiale du conglomérat indien Tata a dévoilé hier sa Nano, une voiture réduite à sa plus simple expression, mais à un prix défiant à ce jour toute concurrence. Baptisée «voiture du peuple», la Nano, qui sera commercialisée au courant de 2008 au prix de 100 000 roupies (2500 \$), est tirée par un minuscule moteur de 624 cm³, soit la cylindrée d'une moto. Elle n'a ni climatisation, ni fenêtres électriques, ni direction assistée dans sa version de base. Lors de l'inauguration, le patron du colosse indien, Ratan Tata, 70 ans, a voulu voir dans ce lancement un événement dans l'histoire des transports au même titre que le premier vol vers la lune ou les exploits des frères Wright dans l'aviation. Tata espère écouler un million de modèles de sa voiture bon marché par an, non seulement en Inde, mais aussi sur les autres marchés émergents.

— PHOTO REUTERS

Le titre de Cogeco recule de 4,3 %

La Presse Canadienne

MONTREAL — Sceptiques au moment de l'achat du câblodistributeur portugais Cabovisao par Cogeco Câble, en 2006, les analystes et les investisseurs ont retrouvé leurs doutes, hier, après le dévoilement de résultats décevants.

Confrontée à l'arrivée d'un nouveau concurrent, Cabovisao a vu son bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) fondre de 4,2 % au premier trimestre, alors que le nombre de nouveaux abonnés a peu progressé et que les revenus n'ont crû que de 2,8 %.

Par conséquent, le titre de Cogeco Câble a reculé de 4,3 % hier, pour clôturer à 43,01 \$ à la Bourse de Toronto, tandis que celui de la maison mère, Cogeco, a terminé la séance en baisse de 7,4 %, à 36,50 \$.

Dans le cas de Cogeco, outre les difficultés au Portugal, les investisseurs ont sans doute réagi à la

perte nette de 10 millions \$ inscrite au premier trimestre (60 ¢ par action), dans la foulée d'une radiation de 30,3 millions \$ liée à l'abandon du réseau de télévision TQS, maintenant sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies. Pendant la même période de l'année dernière, Cogeco avait dégagé des profits nets de 6,8 millions \$ (41 ¢ par action).

Il faut dire que les résultats de Cogeco Câble au Canada ont en bonne partie compensé pour le ralentissement au Portugal. Le BAIIA de l'exploitation canadienne a fait un bond de 23,6 %, pour s'élever à 80,8 millions \$, même si la progression du nombre de nouveaux abonnés a légèrement ralenti.

Globalement, les profits de Cogeco Câble ont atteint 20,4 millions \$ au premier trimestre (42 ¢ par action), une croissance de 62,4 % comparativement aux 12,5 millions \$ (31 ¢ par action)

dégagés un an plus tôt. Les revenus sont passés de 222 à 252 millions \$, un bond de 13,4 %.

Lors d'une téléconférence avec les analystes financiers, hier, le président et chef de la direction de Cogeco et de Cogeco Câble, Louis Audet, a assuré que les ennuis de Cabovisao n'avaient pas été une surprise à ses yeux.

«Nous savions qu'un nouveau concurrent s'en venait», a-t-il déclaré, en précisant que Cabovisao avait choisi de ne pas suivre les baisses de prix des concurrents, ce qui a porté atteinte à la croissance du nombre de ses abonnés. «Cogeco Câble est dans une excellente position et devrait enregistrer une croissance supérieure en 2008», a ajouté M. Audet.

Louis Audet a par ailleurs exclu un regroupement de Cogeco et de Cogeco Câble à court terme, et ce, en dépit du fait que Cogeco est appelé à devenir moins important avec le départ de TQS.

EN BREF

Promutuel acquiert Capital Triglobal

→ Promutuel Capital, quatrième assureur de dommages en importance au Québec, vient d'acquiescer à l'achat de Capital Triglobal, un réseau financier québécois en épargne collective. L'offre d'achat de Promutuel a été acceptée, hier, par l'administrateur provisoire Jean Robillard de Raymond Chabot Grant Thornton. Les détails de l'entente seront divulgués après vérification des états comptables de la compagnie. Promutuel, qui compte actuellement 175 représentants en épargne collective et un actif sous gestion de 700 M \$, vient d'enrichir son réseau de 250 représentants et d'une somme dépassant 1 milliard \$ en actifs sous gestion. L'acquisition permettra à Promutuel d'accélérer son développement dans le secteur de l'épargne collective, a mentionné son président Claude Robitaille. **Lise Fournier**

Sportscene rapporte un bénéfice de 1,48 million \$

MONTREAL — La chaîne de restaurants Sportscene a déclaré, hier, un bénéfice net de 1,48 million \$ pour son premier trimestre clos le 25 novembre, soit près de 11 % de mieux que celui de 1,34 million \$ réalisé un an plus tôt. Pour le détenteur de la bannière La Cage aux Sports, le chiffre d'affaires s'est un peu replié à 19,4 millions \$, comparativement aux 20,9 millions \$ amassés durant la même période en 2006. Le détailant basé à Boucherville mentionne la fermeture, au début de ce trimestre, d'un restaurant lui appartenant en propre, lequel pourrait d'ailleurs être relocalisé; Sportscene possède 32 succursales en propriété exclusive ou en copropriété et 15 autres appartiennent à des franchisés. **La Presse Canadienne**

L'action de Quebecor World bondit

TORONTO — L'action de l'imprimeur Quebecor World a clôturé en hausse de 34 % à la Bourse de Toronto, hier, à 1,22 \$, après la publication d'un article affirmant que l'entreprise est sur le point de conclure un plan de refinancement crucial mené par la Banque Royale, auquel la Banque TD participerait aussi. L'imprimeur en difficulté doit impérativement conclure un nouveau financement de 125 millions \$US avant une échéance prévue mardi prochain. Chris Diceman, vice-prési-

dent de la firme d'analyse de titres DBRS, a estimé hier que si l'entreprise n'y parvient pas, «le résultat sera assez dramatique». L'impossibilité pour Quebecor World de compter sur les fonds nécessaires pourrait mener, a ajouté M. Diceman, à une «vente éventuelle ou même à une requête en vue d'une restructuration». **La Presse Canadienne**

Les profits de CanWest diminuent

WINNIPEG — CanWest Global Communications, une des plus importantes sociétés canadiennes du secteur des médias, affirme que des frais d'intérêts et des coûts de restructuration plus élevés ont grevé son bilan du premier trimestre, faisant baisser son bénéfice de plus du tiers, à 41 millions \$, un résultat sous les attentes des analystes. L'entreprise de Winnipeg, propriétaire du réseau télé Global et de journaux dont *The Gazette*, a rapporté hier que son bénéfice par action, pour la période conclue le 30 novembre, était de 23 ¢, en baisse comparativement à 66 millions \$, soit 37 ¢ l'action à la même période l'an dernier. Les revenus du conglomérat des médias ont été de 868 millions \$, en hausse de 8 %, comparativement à 805 millions \$ un an plus tôt, a indiqué l'entreprise. **La Presse Canadienne**

Avis favorables sur la vente d'Axcan

MONTREAL — La vente pour 1,3 milliard \$US d'Axcan Pharma à la société américaine TPG Capital vient de recevoir l'avis favorable d'agences spécialisées, qui conseillent les investisseurs institutionnels. Hier, la pharmaceutique de Mont-Saint-Hilaire a signalé l'avis des maisons Institutional Shareholder Services, Proxy Governance et Glass, Lewis, lesquelles ont «formellement recommandé à leurs clients détenant des actions d'Axcan» d'avaliser la transaction TPG Capital, jadis Texas Pacific Group. Le conseil d'administration d'Axcan Pharma accepte également l'accord de principe avec cet acquéreur. **La Presse Canadienne**

La vente de la gare Windsor préoccupe

MONTREAL — Alors que le Canadien Pacifique se rapproche de la vente de la gare Windsor, édifice historique de Montréal, un organisme de protection du patrimoine architectural, historique et paysager montréalais se dit préoccupé par ce qui se passera une fois la vente conclue. Michel Spénard, porte-parole du CP, a confirmé hier que le transporteur ferroviaire était impliqué dans des négociations. Il a cependant indiqué qu'aucune entente n'avait pour le moment été signée. **La Presse Canadienne**

Dilbert



FUTURE SHOP
AVIS DE CORRECTION
 Lave-vaisselle encastré avec commandes électroniques de GE 10051507. Le lave-vaisselle encastré GE GFSD551PWW qui est annoncé à la page 2 de l'annonce intercalaire de la circulaire du 11 janvier a été annoncé au prix de 199,99 \$, quand en fait, le prix exact de ce lave-vaisselle est de 299,99 \$. Nous sommes désolés pour tout inconfort que cette situation aurait pu causer à notre distinguée clientèle.

Lacroix porte en appel son verdict de culpabilité

La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Reconnu coupable le mois dernier de 51 chefs d'accusation pour avoir violé la Loi sur les valeurs mobilières, Vincent Lacroix a déposé hier une requête dans laquelle il annonce porter en appel la décision du juge Claude Leblond, a annoncé le réseau de télévision TVA.

Dans sa requête en six points, Lacroix reproche notamment au juge Leblond de ne pas lui avoir accordé d'avocat et de ne pas lui avoir permis de faire entendre les témoins qui lui auraient permis

de présenter une vraie défense, rapporte TVA.

Lacroix devait connaître sa sentence le 28 janvier.

Pour chacun des 51 constats d'infraction, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a la possibilité de demander la peine maximale, soit cinq ans moins un jour de prison et une amende de 5 millions \$.

Devant le juge Leblond, l'AMF avait fait la démonstration de 134 retraits irréguliers totalisant la rondelette somme de 115 millions \$, puisée à même les épargnes des investisseurs dans les fonds Norbourg. Pas moins de 9200 investisseurs auraient ainsi été floués.

Fitch Ratings rehausse la cote de la dette du Québec

Sylvain Larocque

La Presse Canadienne

MONTRÉAL — L'agence de notation de crédit Fitch Ratings vient de faire passer de «stables» à «positives» les perspectives quant à la dette à long terme du gouvernement du Québec.

L'agence maintient la cote du Québec à AA-, le troisième niveau le plus élevé.

Dans un rapport publié mercredi, l'agence souligne notamment «la solide gestion financière» du gouvernement, son «engagement en faveur de la réduction de la dette», de même que la «résilience et la diversification» de l'économie québécoise.

Fitch note néanmoins que la dette du Québec continue à croître en dépit de l'adoption, en 1996, de la Loi sur l'équilibre budgétaire. Malgré tout, le poids de la dette publique par rapport au produit intérieur brut (PIB) a diminué au cours des dernières années, relève l'agence.

Fitch voit d'un bon œil la création du Fonds des générations, qui vise à réduire la taille de la dette au moyen de droits hydrauliques perçus auprès d'Hydro-Québec et des producteurs privés d'électricité.

L'agence relève qu'en 2006-07, le Québec a dégagé un excédent budgétaire de près de 2 milliards \$ et que la hausse des dépenses (4,8 %) a été bien moindre que l'augmentation des revenus. La hausse des transferts fédéraux devrait permettre au gouverne-

ment de compenser la réforme comptable récemment annoncée, estime Fitch, qui juge crédible le surplus de 453 millions \$ projeté par Québec pour 2007-08.

Il reste que le niveau d'endettement du Québec demeure le plus élevé au Canada, rappelle l'agence. Il s'établit à 43,3 % du PIB, un chiffre qui bondit à 67,8 % lorsqu'on inclut la dette de l'ensemble du secteur public (hôpitaux, commissions scolaires, sociétés parapubliques, etc.).

Il reste que le niveau d'endettement du Québec demeure le plus élevé au Canada

Fitch mentionne que la Caisse de dépôt et placement du Québec détient une part importante du tiers, en fait) du papier commercial adossé à des éléments d'actif (PCAA) canadien, un type de placement actuellement illiquide et en cours de restructuration. L'agence ne croit pas que les pertes éventuelles de la Caisse dans ce dossier auraient un impact négatif sur le gouvernement, mais tient néanmoins à préciser qu'elle suivra la situation de près.

Pour l'avenir proche, Fitch fait remarquer que l'économie québécoise devra jongler avec la force du dollar canadien et le ralentissement américain.

DÉCÈS ET AVIS

www.cyberpresse.ca/lesoleil/
deces@lesoleil.com

Remerciements	720
Services anniversaires	725
In Memoriam	730
Faveurs obtenues	740
Monuments	765

Index des avis de décès

ARSENAULT, Melvin Saint-Émile	13 déc. 2007
BLAIS, Jean-Claude (Claude) Charlesbourg	1er janv. 2008
BRETON, Marie-Claire arr. Beauport	9 janv. 2008
CARON, Lucette Cassista Québec	7 janv. 2008
CHOQUETTE, Fernand (C.A.) Québec	9 janv. 2008
CÔTÉ, Georges Edmond Saint-Étienne de Lauzon	7 janv. 2008
HUOT, Suzanne Saint-Raymond	5 janv. 2008
LAFRENIÈRE, Gilberte (Lévesque) Charlesbourg	9 janv. 2008
LEMIRE, Denise Caron Québec	7 janv. 2008
MÉNARD, Gilles Saint-Augustin-de-Desmaures	8 janv. 2008
PELLETIER, Alain Rivière-du-Loup	9 janv. 2008
ROCHETTE, Raymond Saint-Romuald	9 janv. 2008

Un souvenir pour les proches

Faites plastifier l'avis pour seulement 3²⁵ par copie, livré par envoi postal.

Renseignez-vous
au 686-3326 poste 2261



Melvin Arsenault
1937 - 2007

À son domicile, le 13 décembre 2007, à l'âge de 70 ans, est décédé monsieur Melvin Arsenault, Lieutenant-colonel retraité du 22e Régiment, époux de dame Carmen Adam. Il demeurait à Saint-Émile. La famille recevra les condoléances au funérarium du

COMPLEXE FUNÉRAIRE LÉPINE CLOUTIER

1500, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec (Québec) G1N 3Y6
le vendredi 11 janvier 2008 de 19h à 21h; le samedi 12 janvier 2008 de 13h à 14h30. Le service religieux sera célébré le samedi 12 janvier 2008 à 15h en l'église Notre-Dame de la Garde, 761, rue Champlain, Québec (Québec).

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son frère Omer (Alice Legros); ses beaux-frères et belles-sœurs: Sr Aline Adam, Denise Adam (Jean-Guy Desruisseaux), Pierre Thérien (feu Jeanne Adam), feu Gilles Adam, Gilles Adam prêtre f.s.c., feu Marcel Adam, Gilles Normandeau (feu Louise Adam), Hélène Adam (Gérald Beaulé), Suzanne Martel (feu Michel Adam), Colette Bérard (feu Denis Adam), Madeleine Adam (Guy Corriveau), Céline Adam (Claude Lachapelle), France Adam (Gaëtan Allard) et Daniel Adam (Danielle Bolduc); sa filleule Nicole Arsenault ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don aux œuvres de Gilles Adam, 905, boul. Bois-Francis Sud, Victoriaville (Québec) G6P 5W1, téléphone: (819) 357-8217.

COMPLEXE FUNÉRAIRE LÉPINE CLOUTIER

Pour renseignements: téléphone: (418) 682-5225 télécopieur: (418) 682-6249 courriel: lc@lepinecloutier.com Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au www.lepinecloutier.com



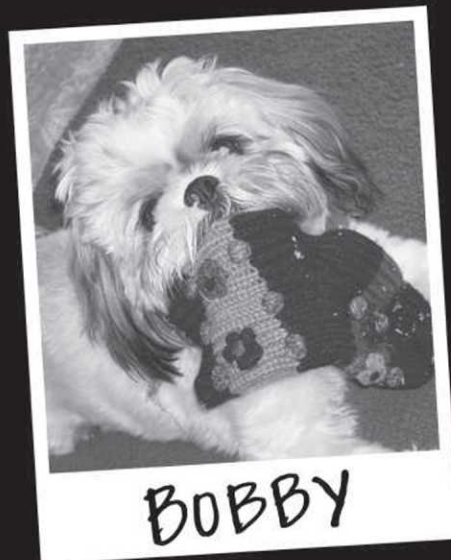
Jean-Claude (Claude) Blais
1933 - 2008

À l'Hôpital St-François d'Assise, le 1er janvier 2008, à l'âge de 74 ans et 2 mois, est décédé monsieur Jean-Claude Blais, conjoint de Noëlla Houde. Il était le fils de feu J.-Alphonse Blais et de feu Juliette Paré. Il était membre du Club de Yacht de Québec et ex-employé de Détroit Diesel-Allison Canada Est (1995). Il demeurait à Charlesbourg. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté, en présence des cendres, le samedi 12 janvier 2008 à 11h en l'église Notre-Dame-de-la-Garde (761, rue Champlain, Québec (Québec) G1K 4J6) où la famille recevra les condoléances 1 heure avant la cérémonie.

Il laisse dans le deuil outre sa conjointe, sa sœur Micheline, son frère Yves, son beau-frère Michel Houde, ses belles-sœurs: Francine Houde (Jean Cantin), et Colette Côté; ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines, et ami(e)s. Un sincère merci à tout le personnel médical et hospitalier de l'édifice B, 5e étage pour l'attention portée et la qualité des soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHUQ (Hôpital St-François d'Assise), téléphone (418) 525-4385. Des enveloppes et formulaires seront disponibles à l'église. La direction des funérailles a été confiée à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES (ANSE ET PLATEAU)

Renseignements au 280, 8e Rue, Québec (Québec) G1L 2N9 téléphone: (418) 688-2411 télécopieur: (418) 525-6971 courriel: anse@coopfuneraire2rives.com site Internet: www.coopfuneraire2rives.com



BOBBY

J'AURAIS VOULU ÊTRE UN CHIEN-GUIDE

VOTEZ POUR LE CHIEN LE PLUS RIGOLO TOUT EN DONNANT UN BON COUP DE PATTE À LA FONDATION MIRA

monchienrapporte.ca



mira



Marie-Claire Breton
1917 - 2008

« Un ange nous a quittés. Maman, de là-haut, veille sur tes enfants. »

À u pavillon Saint-Augustin, Québec, le 9 janvier 2008, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Marie-Claire Breton, épouse de feu monsieur David Tremblay. Originaire de Sainte-Hénédine, madame demeurait à Québec, arrondissement Beauport. La famille recevra les condoléances à

**LA SEIGNEURIE
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE**

2450, av. St-Clément, arr. Beauport
(autoroute de la Capitale,
sortie Bourg-Royal no 318)

le dimanche 13 janvier 2008 de 14h à 17h et de 19h à 22h, de même que le lundi 14 janvier 2008 de 9h à 10h30. Les funérailles seront célébrées le **lundi 14 janvier à 11h, en l'église Saint-Louis de Courville, 2315, avenue Royale, arrondissement Beauport.**

Madame Breton laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Lisette (Richard Gauthier), Jacques (Réjeanne Pelletier), Jean-Pierre (feu Carole Verret, Héléne Morin), Monique (Jean-Arthur Fradette), Céline (Marcel Cliche), André (Diane Descoteaux), Héléne (Jean-Charles Castonguay), Sylvie, feu Bernard (Nicole Beaudoin); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Bernadette (Welle Bédard), Robert (Rita Baillargeon), Wilfrid (frère mariste), Rodolphe (Monique Laflamme), Claude (Patricia Bisson), Pauline (Yvon Lefrançois), Noëlla (Jean-Louis Blais), Gilles (Charlotte Veilleux), Benoît (Rose-Héléne Marcoux); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Tremblay; ses 16 petits-enfants, 22 arrière-petits-enfants ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Elle était également la sœur de feu Béatrice (feu Ernest Lamontagne), feu Irène (feu Roland Marceau). Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société d'Arthrite du Québec, 1150, rue De Claire fontaine, Québec (Québec) G1R 5G4. Les funérailles sont sous la direction de

**LA SEIGNEURIE
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE**

2450, Saint-Clément, arr. Beauport
Québec G1E 1E8

Pour renseignements ou message de sympathie personnalisé
Téléphone: 418-663-4735
Télécopieur: 418-663-2328
Courriel: cfs@bellnet.ca



Lucette Cassista Caron

Le 7 janvier 2008, au Centre d'hébergement Saint-Augustin est décédée, à l'âge de 85 ans, Lucette Cassista, épouse chérie de Georges Caron, fille de feu Henri Cassista et de feu Bernadette Rioux.

Elle a rejoint ses parents, son frère Jean-Paul et son fils Bruno et laisse, pour garder son souvenir, son époux et ses enfants, Guylaine (Bernard Poulin) et Jean-Pierre (Daniel Labrecque). Elle laisse de plus son beau-frère et ses belles-sœurs, Jos-Henri Caron (Carmelle Pelletier), Sœur Clémence Caron, m.i.c., Denise Bernier (feu Edmond Caron), Louise Caron (Magella Corriveau), ainsi que de nombreux neveux et nièces. La famille accueillera les parents et amis au

CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU

693, avenue Nérée-Tremblay,
arrondissement Sainte-Foy, Québec
le vendredi 11 janvier 2008 de 14h à 17h30 et de 19h à 21h, de même que samedi le 12 janvier 2008 de 9h à 11h. Une liturgie de la parole se tiendra au même endroit à compter de 11h samedi.

Nous voulons saluer, avec reconnaissance, tout le personnel du 4e étage du Centre d'hébergement Saint-Augustin et souligner tout particulièrement le dévouement de toutes les personnes ayant œuvré et œuvrant au sein de l'unité prothétique, qui ont pris soin de Lucette depuis 2006. Votre témoignage de sympathie à la famille peut, pour ceux qui le désirent, prendre la forme d'une contribution à la Société Alzheimer de Québec, 1040, avenue Belvédère, bureau 312, Québec (Québec) G1S 3G3. La direction des funérailles a été confiée à la

**COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES
(ANSE-PLATEAU)**

Renseignements au
693, avenue Nérée-Tremblay,
Sainte-Foy (Québec) G1N 4R8
téléphone: (418) 688-2411
télécopieur: (418) 688-2414
courriel: plateau@coopfuneraire2rives.com
site Internet: www.coopfuneraire2rives.com



Fernand Choquette (C.A.)
1918 - 2008

À la Résidence La Belle Époque, le 9 janvier 2008, à l'âge de 89 ans et 5 mois, est décédé monsieur Fernand Choquette, C.A., époux de feu madame Rita Dumas. Il demeurait à Québec. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté, en présence du corps, le **samedi 12 janvier 2008 à 13h30 en l'église St-Pie-X (1935, 25e Rue à Québec)** où la famille recevra les condoléances une (1) heure avant la cérémonie.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Louise, Jocelyne (Michel Pézolet), François (Claire Barry), Luc, Héléne, Isabelle, Yves (Diane Belleville), Lucie (Jean Chiasson), feu Jean; ses petits-enfants: Stéphanie, Geneviève, Julie,

Martine, Nicola, Philippe, Guillaume, Julien, Antoine et Véronyk; son frère Jacques; ses beaux-frères et belles-sœurs; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Un remerciement chaleureux au personnel de la Résidence La Belle Époque pour les bons soins prodigués. Un merci tout particulier à toutes ses «jouvelles». Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec, 1040, avenue Belvédère, bureau 312, Québec (Québec) G1S 3G3, téléphone: (418) 527-4294. Des enveloppes seront disponibles à l'église. La direction des funérailles a été confiée à la

**COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES
(ANSE ET PLATEAU)**

Renseignements au
280, 8e Rue, Québec (Québec) G1L 2N9
téléphone: (418) 688-2411
télécopieur: (418) 525-6971
courriel: anse@coopfuneraire2rives.com
site Internet: www.coopfuneraire2rives.com

Georges Edmond Côté

Dans l'avis de décès de M. Georges Edmond Côté paru hier, nous aurions dû lire: «son arrière-petite-fille Annabella, son frère feu Jean-Baptiste (Rita Dion)».



Suzanne Huot
1960 - 2008

À l'Hôtel-Dieu de Québec, après un long combat vécu avec courage, tout en gardant son sourire, notre chère Suzon nous a quittés le 5 janvier 2008 à l'âge de 47 ans. Les funérailles auront lieu le **samedi 12 janvier 2008 à 14h à l'église St-Raymond**, où la famille recevra les condoléances 2 heures avant la cérémonie.

Elle laisse dans le deuil son conjoint Martin Lamarre, ses parents: Claude Huot et Jeannine Parent; ses sœurs: Christiane (Daniel Dion), Lyne (Jean Shields); de la famille Lamarre: sa belle-mère Gemma Roy (feu Denis Lamarre); Francis (Réjeanne Bernier), Johanne (Mario Phaneuf) et Bruno. Elle était une deuxième mère pour ses nièces et neveux qu'elle aimait tant: Valérie Dion (Sylvain Chantal), Pierre-Olivier Dion (Jeanne Morasse), Christian et Jean-François Shields; de la famille Lamarre: Marie-Hélène (Philippe Roy), Jean-Denis (Maryse Papp), Pierre Olivier et Marc-André Phaneuf. Elle laisse aussi de nombreux ami(e)s, collègues de travail, oncles, tantes, cousins, cousines et ses parrain et marraine: Noëlla et Lionel Bédard.

La famille tient à remercier l'équipe des soins intensifs de l'Hôtel-Dieu de Québec ainsi que les Drs Todd Gorman, Jean Beaubien, Norbert Dion et Chantal Morency pour leur grande humanité. Un merci spécial à son beau-frère et médecin de famille Dr Jean Shields. Suzanne désire que vous compensiez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation québécoise du cancer, 190, Dorchester Sud, bur. 50, Québec (Québec) G1K 5Y9. La direction des funérailles a été confiée à la

**RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
ST-RAYMOND INC.**

101, St-Joseph,
St-Raymond (Québec) G3L 1H3
Pour renseignements:
téléphone: (418) 337-7893
télécopieur: (418) 337-3860
courriel:
funeraire.st-raymond@globetrotter.net



**Gilberte
(Lèvesque) Lafrenière**
1916 - 2008

À u CHSLD St-Antoine, le 9 janvier 2008, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Gilberte Lèvesque, épouse de feu monsieur Paul-Aimé Lafrenière. Elle demeurait à Charlesbourg. La famille recevra les condoléances au funérarium

FALARDEAU BÉDARD ROY

1547, rue Notre-Dame,
Québec (Québec) G2E 3B4
le vendredi 11 janvier de 14h à 17h et de 19h à 22h; le samedi 12 janvier de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le **samedi 12 janvier 2008 à 11 heures en l'église Notre-Dame de l'Annonciation, 1625, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette**. L'inhumation se fera ultérieurement au cimetière St-Charles-Borromée de Charlesbourg.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Claude, Diane (Gilles Dubé), feu Carol (feu Lise Guérard), Lyse, Francine, Eddy (Guilaine Labrie) et Léna (François Gagné); ainsi que tous ses petits-enfants (8) et trois arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs: feu Kathleen (feu Bob Jolicœur), Charlotte (feu Gonzague Gendron), feu Noël (feu Annette Brousseau), feu Daniel (Lucille Larrivé), Cécile; sa belle-sœur Édith Métayer (feu Maurice Lafrenière); ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société d'Alzheimer, 1040, avenue Belvédère, bureau 312, Québec (Québec) G1S 3G3, téléphone: (418) 527-4294.

Pour renseignements: (418) 842-3737
télécopieur: (418) 842-1078
courriel: lc@lepinecloutier.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au
www.lepinecloutier.com



Denise Caron Lemire
1949 - 2008

À l'hôpital Jeffery Hale, le 7 janvier 2008, à l'âge de 58 ans, est décédée dame Denise Caron, épouse de monsieur Roger Lemire. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au

**COMPLEXE FUNÉRAIRE
LÉPINE CLOUTIER**

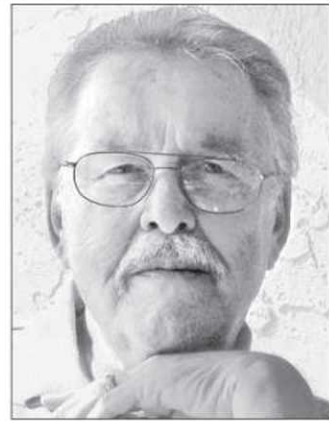
1500, Wilfrid-Hamel
Québec - G1N 3Y6
le dimanche 13 janvier de 17h à 19h. Une liturgie de la parole sera célébrée à 19h, en la chapelle du

**COMPLEXE FUNÉRAIRE
LÉPINE CLOUTIER.**

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Geneviève (Yohann Morin), Étienne (Marie-Hélène Francoeur) et Roseline (Wayne Dubeau); sa sœur Micheline (Armand Laverdure); sa belle-mère, madame Lucille Barbeau Lemire (feu Charles-Édouard); ses beaux-frères et ses

belles-sœurs: Claude (Rachel Thibault), Michel (Hélène Pellerin), Serge et Guy ainsi que ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Les Amis du Jeffery Hale, 1250, chemin Ste-Foy, poste 430, Québec (Québec) G1S 2M6, tél: 418-683-4471.

Renseignements: 418-682-5225
Télécopieur: 418-682-6249
Courriel: lc@lepinecloutier.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au
www.lepinecloutier.com



Gilles Ménard
1936 - 2008

À u CHA de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 8 janvier 2008, à l'âge de 71 ans est décédé, entouré d'amour des siens, monsieur Gilles Ménard, époux de madame Joan Cleary, père de François, Benoît et Sophie, grand-père de Patrice, Martin, Vincent et Stéphane. Il demeurait à Saint-Augustin-de-Desmaures, Québec. La famille recevra les condoléances au

CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, avenue Nérée-Tremblay à Québec
le dimanche 13 janvier 2008 de 13h à 15h30. Un dernier hommage lui sera rendu le même jour à 15h30.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et leur conjoint respectif (Sylvie, Diane et Guy), son frère Claude et son épouse Madeleine, ses sœurs Fernande et Michèle, son conjoint Jean-Marc, son grand-oncle Robert et Marthe Ménard, ses neveux et nièces, de nombreux ami(e)s et compagnons de travail. Nous garderons en mémoire le souvenir d'un homme sage, généreux, doux et aimant. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec (Québec) G1S 1G3. La direction des funérailles a été confiée à la

**COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES
(ANSE-PLATEAU)**

Renseignements au
693, avenue Nérée-Tremblay,
Sainte-Foy (Québec) G1N 4R8
téléphone: (418) 688-2411
télécopieur: (418) 688-2414
courriel: plateau@coopfuneraire2rives.com
site Internet: www.coopfuneraire2rives.com

amou

Vivre jusqu'au bout. 687-6084
www.michel-sarrazin.ca

Don
In Memoriam

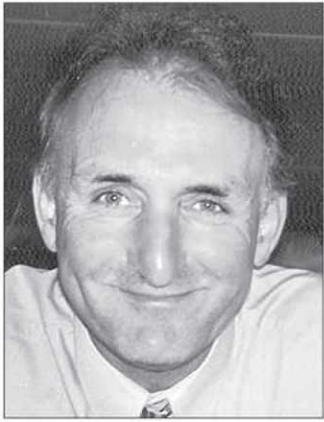


Un espoir pour nos jeunes.

**Fondation
Georgette-Lavallée**

qui repose sur 100%
de bénévolat
et qui vient en aide aux
enfants démunis
des écoles primaires
des régions de Québec et Lévis
depuis 1988
628-4355

www.fondationglavallee.qc.ca
1602, de la Moselle, Québec, Qc G1G 2H4



Alain Pelletier
1953 - 2008

Au Centre hospitalier de Rivière-du-Loup, le 9 janvier 2008, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Alain Pelletier, président des Entreprises Électriques Alain Pelletier inc., demeurant au 57, place Carrier, Rivière-du-Loup. La famille recevra les condoléances au

**FUNÉRAIRIUM
MARC-ANDRÉ RIOUX LTÉE**
169, Lafontaine, Rivière-du-Loup le vendredi 11 janvier 2008 de 14h à 17h et de 19h à 22h; le samedi, jour des funérailles, à compter de 11h30. Le service religieux sera célébré le samedi 12 janvier 2008 à 14h, en l'église de Saint-Patrice et de là au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil sa mère Yvette Gauthier (feu Henri Pelletier), ses enfants: Jérôme (Christine Deschênes), Pierre-Luc (Estelle Lévesque), Mélissa (Antoine Thériault), la mère de ses enfants: Hélène Fournier, ses petits-enfants: Matthew et Adam, sa grande amie Caroline Emond, son frère Claude (Monique Beauchamp), ses sœurs: feu Lise (Jacques Fontaine), Marthe (Jacques Gagnon), Cécile (Gilles Thomassin), Jocelyne (Serge Pelletier) et de nombreux neveux et nièces. Vous pouvez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB, 240, boul. de l'Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1M4. La direction des funérailles a été confiée à la

**MAISON FUNÉRAIRE
MARC-ANDRÉ RIOUX LTÉE**
169, Lafontaine, C.P. 934,
Rivière-du-Loup (Québec)
téléphone: (418) 862-2668
télécopieur: (418) 862-0939
Affilié à la C.T.Q.



Raymond Rochette
1943 - 2008

AU CHUL du CHUQ, le 9 janvier 2008, à l'âge de 64 ans, est décédé monsieur Raymond Rochette, fils de dame Thérèse Martel (feu Paul Rochette), conjoint de madame Denise Durand. Il demeurait à Saint-Romuald. La famille recevra les condoléances au

**COMPLEXE FUNÉRAIRE
LÉPINE CLOUTIER**
1500, BOUL. WILFRID-HAMEL
QUÉBEC - G1N 3Y6
le dimanche 13 janvier de 9h à 10h.
Une liturgie de la parole suivra à 10h,
en la chapelle du
**COMPLEXE FUNÉRAIRE
LÉPINE CLOUTIER.**

Il laisse dans le deuil, outre sa mère et sa conjointe, sa sœur Louise; ses beaux-frères et belles-sœurs: Thérèse Durand (Michel Labonté), Huguette Durand (Michel Gauvin), Yvon Durand, Jean-Guy Durand (Maryse Durand), Ginette Durand (Alain Gauvin), Francine Durand (Michel Garneau), Charlotte Durand (Julien Deschênes), Lise Durand et Jean-François Durand (Richard Brault); plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G3, tél : 418-683-8666.
Pour renseignements: 418-682-5225
Télécopieur: 418-682-6249
Courriel: lc@lepinecloutier.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au www.lepinecloutier.com

725
ANNIVERSAIRES
DE DÉCÈS



Madeleine (Rochefort)
Lepage

Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 12 janvier 2008 à 16h, en l'église Saint-Thomas d'Aquin, 2125, rue Louis-Joliet à Québec (Sainte-Foy). Merci à tous ceux et celles qui s'uniront lors de cette célébration.
Les enfants Réjean, Daniel et Richard

740
FAVEURS OBTENUES

PRIÈRE infailible à la Vierge Marie. Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, Mère bénie du Fils de Dieu, assiste-moi dans mes besoins.
Ô Étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici-même que vous êtes ma mère. Ô sainte Marie, Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du cœur de m'appuyer dans cette demande. (Formuler ici sa demande).
Personne ne peut résister à votre puissance, Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois).
Sainte Marie, je mets cette cause entre vos mains (3 fois).
Faites cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier. La faveur vous sera accordée. M.G.

765
MONUMENTS
DU MANUFACTURIER
THÉRIAULT & FILS
710, 1ère Ave, Québec, 524-1561

CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE QUÉBEC
1.418.683.4588
1.866.APPELLE
1.866.277.3553

Un souvenir pour les proches
Faites plastifier l'avis pour seulement 3,35\$
3,35\$ par copie, livré par envoi postal
leSoleil
686-3326, poste 2261

720
REMERCIEMENTS



Murielle Potvin Lafleur

Merci
Je n'ai pas eu le temps de vous dire adieu mais regardez la vie que je commence et non celle que je finis.
Son époux Jean-Claude, sa fille Diane (Yves), ses frères et ses sœurs vous remercient personnellement pour avoir partagé de près ou de loin leur peine lors du décès de Murielle Potvin Lafleur, survenu le 21 octobre 2007 à l'âge de 76 ans. Votre soutien et vos manifestations de sympathie nous ont profondément touchés.

PETITES ANNONCES
www.844-4444.com petitesannonces@lesoleil.com
À célébrer! 686-3226
Immobilier 98 à 388
Marchandises 395 à 469
Emplois 471 à 489
Services 491 à 627
Véhicules 948 à 989

Cvendu.ca
Facile Rapide Nouveau
Le site des petites annonces
leSoleil

98 à 388
IMMOBILIER
Visites libres rubrique 98
Maisons à vendre rubriques 100 à 140
Immeubles à revenus à vendre rubriques 150 à 189
Autres propriétés rubriques 200 à 214
Propriétés commerciales et industrielles rubriques 230 à 246
Logements à louer rubriques 250 à 288
Chambres à louer rubriques 300 à 338
Amélioration et entretien des propriétés rubriques 370 à 388

98 À vendre
Visites libres
À SILLERY, Du Foulon, maison de ville, unité de coin, vue sur le fleuve, lumière, un coin de paradis! Faites vite, il faut vendre! Visite libre tous les dimanches de janvier de 14h à 16h. Yannick Girard, La Capitale Select, 627-3333.

102 Maisons à vendre
Cap-Rouge / St-Augustin
NOUVEAUX. Jumelés, maison ville, cottages, 1200' ca. habitable. Terrains taxes incluses. À partir 148 000 \$ 878-0066 www.pertech.ca

104 Maisons à vendre
Charlesbourg
AU 359, 48e Rue Ouest, joli bungalow 28 x 38, 149 900\$. 849-6911
JUMELÉES à construire, 2 ou 3 chambres, secteur Bourg-Royal à partir de 151 500\$ taxes et terrain inclus. Marco Michel 801-9878

105 À vendre
Condominiums
A Charlesbourg magnifique condo 4 1/2, construit en 2007. Seulement 4 unités, balcon, cabanon, entrée individuelle. 418-204-9228
ANCIENNE-LORETTE, condos neufs, 4^{1/2}, en construction, avril, 569-4043 www.projetmaison.ca
BEAUPORT, Square St-David, condo 3 1/2, 3e étage, à pied services, gym, sauna, piscine et piste cyclable, 84 900 \$, 666-5777

Pour nous joindre 844-4444
Rive-Sud et Côte de Beaugrè 686-3311
Sans frais 1 866 686-3311 lundi au vendredi de 9h à 17h30
Sur place lundi au jeudi 8h30 à 17h vendredi 8h30 à 16h30
Télécopieur 686-3322

EXCEPTIONNEL, Vieux-Québec, 2000 pl.ca. Occasion B&B ou hébergement. Eric Michaud et ass. courtier 692-6000
Limoulu, condo de coin 6 1/2, 3e étage dans copropriété de 3. Planchers en bois et armoires d'origine, boiserie, salle de bains refaite, fenêtres neuves. Balcon et parking. Très belle rue. 139 000\$. 525-8505.
MONTCALM, 184 500 \$, condo, 2 chambres, rénové 100 %, 654-1561, ou duproprio.com/6541561
STE-FOY, 7 pièces, ascenseur, 2 stationnements int., 274 900 \$. 677-8521

LE MESNIL, Rue Du Massif. Condo divise 4 1/2, belle fenestration, plusieurs inclus. Urgent.
MONTCALM. Magnifique condo divise, planchers d'origine, beaucoup de charme.
LÉVIS. Spacieux condo divise 4 1/2, éclairé, garage intérieur, disponible.
LEBOURGNEUF, Rue Du Gabarit, impeccable, 4 1/2, garage int., stationnement ext., au rez-de-chaussée, piscines, etc. Sylvie Sénéchal 255-2932
RE/MAX Le Choix courtier immobilier

PLACE LOUIS XIV EN PLEIN CŒUR DU PLATEAU LEBOURGNEUF
Condo de luxe 24 unités, projet unique en son genre, 2 ou 3 chambres, vue imprennable sur la ville. Livraison juin 2008. Tél. 580-0768
PRES Place Royale, superbe studio dans immeuble de prestige, beaucoup de cachet, plafond très haut. 165 000 \$. 694-9517

107 Maisons à vendre
Duberger / Les Saules
Jumelé 15 ans, deux chambres à coucher à l'étage, 2 salles de bain, salle familiale au sous-sol, terrain paysagé, (418) 683-9126.

111 Maisons à vendre
Montcalm
PATRICK DURAND 687-3211 ST-SACREMENT
PROPRIÉTÉ des plus intéressantes, aires ouvertes, inondée de lumières, entrée indépendante, 2 niveaux ci-vives, à 2 pas université, Cegep. Cour sud-ouest. Possession rapide. 298 000\$

112 Maisons à vendre
Rive-Sud
LÉVIS, jumelé à étage, 3 chambres, poss. 4, moulures, bois franc. Sans voisin arrière, offrant espace. 951-5660
RARE! St-Jean Chrysostôme, jumelé ensoleillé, secteur jeune, 3 chambres, 2 salles de bain, croissant de rue, terrain arrière vaste 7800 p.c. orienté ouest, 149 000\$ J.-Maurice Deslauriers Courtier immobilier 839-5871 www.jmd.ca
VUE FLEUVE. Lévis, spacieuse, 4 brique, 5 chambres, foyer, bois franc sans voisin arrière, boisé 10 000 p.c. Occupation flexible, 293 000 \$. J.-Maurice Deslauriers Courtier immobilier 839-5871 www.jmd.ca

119 Maisons à vendre
Val-Bélair
PLAIN-pied meublé si désiré 148 000\$ lespac.com #6306700, 843-8451
150 Immeubles à revenus
Ancienne-Lorette
QUÉBEC et RIVE-SUD www.BLOCDIRECT.COM 871-0088. Immeubles à revenus + de 400 dossiers de 3 à 300 logements. BlocDirect courtier immobilier agréé.
158 Immeubles à revenus
Lebourgneuf/Le Mesnil/Charlesbourg-Ouest
LEBOURGNEUF, magnifique grand 41/2, demi sous-sol, entrée lav-séch., 1 parking déneigé, remise, ensoleillé, libre, 418-573-8227.

119 Maisons à vendre
Rive-Sud
LÉVIS, 6 logements style condo, 13 ans impeccable, 499 000\$ nég. Simon Bégin, Re/Max Avantage, 835-3535.
PINTENDRE, 6 logements 5 1/2, style condo 14 ans, revenus 43 140\$, 395 000\$. 836-9722 soir

162 Immeubles à revenus
Rive-Sud
LÉVIS, 6 logements style condo, 13 ans impeccable, 499 000\$ nég. Simon Bégin, Re/Max Avantage, 835-3535.
PINTENDRE, 6 logements 5 1/2, style condo 14 ans, revenus 43 140\$, 395 000\$. 836-9722 soir

165 Immeubles à revenus
Saint-Sauveur
DUPLEX, cour 45' x 35', parking 2 autos, 1er févr., 185 000 \$, 661-2800
200 Autres propriétés à vendre
Chalets/villégiature
À STONEHAM face aux pente de ski dernier terrain, jumelé, finition haut de gamme, garage, foyer, terrain aménagé, 1 seul disponible, faite vite. Noël 563-8226 627-5145
201 Autres propriétés à louer
Chalets/villégiature
À MONTREAL et ext., maisons et chalets, meublés et équipés, court et long termes. (514) 209-0635.
CHALET location jour / sem., et activités, (418) 663-4296 pourvoiriedulacbeauport.com
I.O., foyer, bord fleuve, 829-3672 www.chalet-labbe.com

info-cancer
www.info-cancer.com
1 800 363-0063
FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER
INFORMER, HÉBERGER, ACCOMPAGNER.

DONS PAR TESTAMENT
Pour soutenir la lutte contre le cancer
Guide d'information gratuit.
Société canadienne du cancer / Canadian Cancer Society
1 888 939-3333 | www.cancer.ca

sports

SKI Du soleil au Mont Grand-Fonds → 55



La dernière ascension

Le vainqueur de l'Everest, Sir Edmund Hillary, s'éteint à l'âge de 88 ans

Agence France-Presse

NOUVELLE-ZÉLANDE — Sir Edmund Hillary, le premier homme à avoir conquis l'Everest, le plus haut sommet du monde, est mort hier, à l'âge de 88 ans.

Il avait accédé à la postérité en atteignant le toit du monde (8848 m) le 29 mai 1953, en compagnie de son ami sherpa Tensing Norgay. Hillary est resté simple et presque embarrassé par sa gloire, un trait confirmé par le fait qu'il n'existe pas de photo de lui au moment de son exploit, juste quelques clichés qu'il avait pris de son compagnon.

Des phrases telles que «Nous avions simplement escaladé une montagne, et alors ?», ou encore «La vue de là-haut n'était pas grandiose, tout semblait plat et monotone», témoignent d'une humilité dont il ne se départira pas lorsqu'il sera anobli huit jours plus tard par la reine d'Angleterre, dont le couronnement coïncida avec la conquête de l'Everest.

Un autre membre de l'expédition, George Lowe, raconte le retour d'Hillary au camp IX. «Ed a défilé son masque et salué dans un sourire grimaçant. Il s'est assis sur la glace et a dit avec la simplicité qui le caractérise : "Eh bien, nous l'avons eu, ce salaud".»

FORCE DE LA NATURE

Force de la nature, Hillary mesurait 1,90 m et avait une capacité pulmonaire de sept litres, alors que la moyenne se situe à cinq litres. «Sir

Ed se décrivait lui-même comme un Néo-Zélandais moyen avec des capacités modestes. En réalité, c'était un colosse, a déclaré Helen Clark, la Première ministre de la Nouvelle-Zélande. C'était une figure héroïque qui n'a pas seulement terrassé l'Everest, mais a vécu une vie faite de détermination, d'humilité et de générosité.»

Deuxième enfant de Gertrude et de Percy Hillary, Edmund naît à Auckland le 20 juillet 1919. Il apprend l'alpinisme dès 12 ans sur les sommets et glaciers néo-zélandais. En 1946, après son service militaire dans l'armée de l'air pendant la Seconde Guerre mondiale, il s'établit comme apiculteur et dirige avec son frère l'exploitation familiale.

En 1951, il participe à la première expédition néo-zélandaise dans l'Himalaya et à une équipe de reconnaissance britannique de l'Everest en 1952. À 33 ans, il est sélectionné dans l'expédition britannique vers le sommet de l'Everest. Le 29 mai 1953, Hillary et Tensing Norgay accèdent à la célébrité.

Lors de son retour au pays, il épouse Louise Rose, avec qui il aura trois enfants, Peter, Sarah et Belinda. Par la suite, il participe à plusieurs expéditions alpines, se rend au pôle Sud, et surtout, se consacre à aider la population sherpa, pour laquelle il s'est pris d'une grande affection. Il lutte aussi pour la préservation des sites himalayens.

En route vers un de leurs projets, sa femme et leur fille Belin-



En plus de conquérir l'Everest, Sir Edmund Hillary a installé la base Scott, où il se trouvait il y a un an pour célébrer le 50^e anniversaire de cet établissement en Antarctique, et a amené le premier véhicule par voie de terre au pôle Sud, le 3 janvier 1958. — PHOTO REUTERS

da meurent en avril 1975 dans un accident d'avion à Katmandou. En 1989, à 70 ans, Sir Edmund Hillary se remarie avec June Mulgrew, la veuve d'un alpiniste néo-zélandais.

« Sir Ed se décrivait lui-même comme un Néo-Zélandais moyen avec des capacités modestes. En réalité, c'était un colosse »

— Helen Clark, la première ministre de la Nouvelle-Zélande

Aiguillage et cirage
sur les skis et les
planches à neige **29⁹⁹\$**

Avec la technologie **WINTERSTEIGER**

PERFORMANCE

BEGIN

DEPUIS 19 ANS À VOTRE SERVICE

N'AYEZ PAS PEUR DE LA GLACE...

Entretien de skis de fond

14⁹⁹\$ Structure
de la base **24⁹⁹\$**

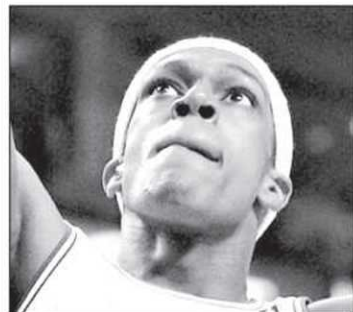
3695, de l'Hétrière à 2 minutes de la
sortie Jean-Gauvin voisin de l'aréna Activital **877-4018** www.performancebegin.ca

Dépositaire :

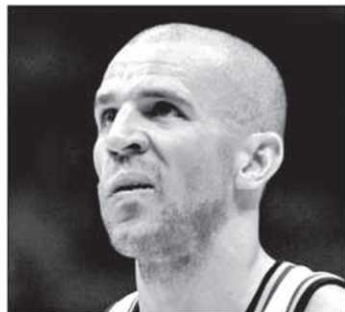
Temps d'arrêt

FACE-À-FACE

Si les Nets du New Jersey connaissent de bons moments, c'est en grande partie grâce à Jason Kidd, qui multiplie les triple-doubles cette saison (10 en 34 matchs, 97 en carrière). Le vétéran garde est devenu mardi le troisième joueur depuis 1989 à réussir l'exploit dans trois matchs de suite. Toutefois, la tâche ne sera pas facile ce soir, alors que les Nets accueillent les puissants Celtics de Boston, une équipe qui a choisi de confier la responsabilité de meneur de jeu au jeune Rajon Rondo.



RAJON RONDO



JASON KIDD

POINT FORT

R.R. Extrêmement athlétique, l'athlète de 6'1" excelle en défensive. Jouer avec le trio Garnett-Allen-Pierce ne nuit pas non plus.

J.K. L'athlète de 34 ans met à profit son physique hors norme à sa position (6'4" et 210 lb) pour récolter de nombreux rebonds.

POINT FAIBLE

R.R. L'ancien des Wildcats du Kentucky a beaucoup de responsabilités pour un jeune de 21 ans.

J.K. Jamais très précis sur ses tirs, il montre un atroce pourcentage de réussite cette saison (37,0%).

CITATION

« Je pense qu'on pourrait dire que ç'a été une bonne journée au bureau. »

— SHAWN MARION, l'avant des Suns de Phoenix, qui a réussi 5 des 20 tirs de trois points des siens dans une victoire de 137-115 contre les Nuggets de Denver, lundi.

ZOOM HOCKEY

UN CLUB SÉLECT →

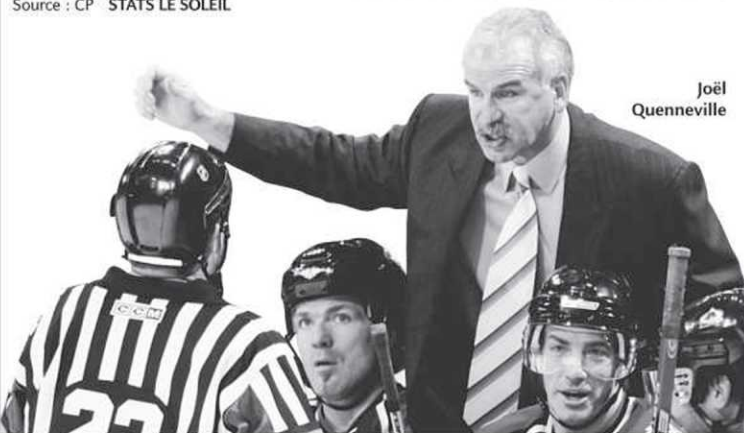
Mercredi soir, Joël Quenneville (Colorado) était derrière le banc d'une équipe de la LNH pour la 800^e fois, devenant ainsi le troisième entraîneur à atteindre le cap des 800 matchs dans la LNH tout en ayant évolué dans plus de 800 matchs comme joueur.

Source : CP STATS LE SOLEIL

Deux fois 800 dans la LNH

Joueur, équipes	Matchs
Bob Pulford, Tor-LA.....	1079
Jacques Lemaire, Mtl.....	853
Joël Quenneville, Tor-Col-NJ-Har-Was.....	803

Entraîneur, équipes	Matchs
Bob Pulford, LA-Chi.....	829
Jacques Lemaire, NJ-Min.....	1010
Joël Quenneville, StL-Col.....	800



Joël Quenneville

HORAIRE TÉLÉ

HOCKEY — LNH

Minnesota à Chicago, 20h30, RDS

BASKETBALL — NBA

Toronto à New York, 19h30, TSN
Milwaukee à L.A. Lakers, 22h30, Sportsnet Ontario

GOLF — PGA

Omnium Sony, 19h, The Golf Channel



Étienne Boulay (n° 22) a été invité au camp d'évaluation des Bills de Buffalo. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Un détour par Buffalo

Miguel Bujold

La Presse

MONTREAL — Étienne Boulay participera à un camp d'évaluation chez les Bills de Buffalo à compter de mardi prochain. Et l'intérêt pour le Québécois dans la NFL ne date pas d'hier.

«Ça fait longtemps que je savais que ça s'en venait. Après ma première saison, mon agent a été contacté par quelques équipes, mais je ne pouvais pas accepter d'offre en raison de mon contrat», a dit Boulay, hier. Les règlements de la LCF stipulent qu'un joueur qui s'apprête à amorcer son année d'option peut tenter sa chance dans la NFL entre le 31 décembre et le 16 février. C'est le cas de Boulay, qui écoulera sa dernière année de contrat s'il revient avec les Alouettes de Montréal.

Les Chiefs de Kansas City, les Redskins de Washington et les Jets de New York auraient aussi communiqué avec l'agent de Boulay. Mais les Bills ont été les plus rapides à tendre une invitation. S'il est enthousiaste à l'idée de

tenter sa chance dans la NFL, Boulay sait qu'il reste plusieurs étapes à franchir. «Les Bills ont invité quatre ou cinq joueurs à la même position et ils en sélectionneront un ou deux afin qu'ils participent au camp d'entraînement», dit l'athlète de 24 ans.

S'il devait impressionner suffisamment les Bills pour obtenir une offre de contrat, la décision de quitter les Alouettes serait-elle facile? «Ce serait extrêmement difficile. Je suis bien ici et j'ai beaucoup d'affinités avec l'organisation. Si les Bills veulent seulement m'avoir pour le camp, je ne suis pas certain que j'accepterais. Ça me prend un minimum d'engagement.»

UN JOUEUR DE QUALITÉ

C'est bien connu, les équipes de la NFL invitent chaque année un grand nombre de joueurs afin de remplir leurs rangs en vue des camps. Lorsqu'elles n'ont plus besoin d'autant de joueurs, à l'aube de la saison régulière, c'est bonsoir la visite...

N'allez pas croire que les chances de Boulay de percer la formation de 53 joueurs des Bills sont

nulles. Loin de là. Une source a raconté que Wally Buono, le très estimé entraîneur des Lions de la Colombie-Britannique, ne tarissait pas d'éloges à l'endroit du Québécois. «Des joueurs de la qualité d'Étienne Boulay, c'est rare qu'on voit ça passer», aurait-il dit.

De plus, les Bills forment une jeune équipe, qui n'a pas beaucoup de profondeur du côté de la tertiaire. L'entraîneur-chef, Dick Jauron, est un spécialiste de la défense et est reconnu comme l'un des bons enseignants de la NFL. Bref, les Bills constituent une équipe idéale pour Boulay.

À quelle position sera-t-il utilisé? Demi de coin pendant sa carrière universitaire au New Hampshire, Boulay est un maraudeur chez les Alouettes, ce qui s'apparente à un demi de sûreté dans la NFL. Par son style de jeu, il serait plus à l'aise comme demi de sûreté, lui qui administre son lot de coups d'épaule; mais à 5'9 et 187 lb, il a peut-être plus le gabarit d'un demi de coin. «Ils ne m'ont rien dit à ce sujet, mais je crois que ma polyvalence sera un avantage.»

Du sang neuf pour l'AssurExperts

Jean-François Tardif

jftardif@lesoleil.com

À quelques heures de la fin de la période des transactions dans la Ligue junior AAA, l'AssurExperts de Québec a apporté des changements dans son alignement et s'est donné les outils pour terminer la campagne 2007-2008 en force.

La formation québécoise a cédé Yan Langlois et Sandrick Lavoie aux Mustangs de Vaudreuil en retour de Frédéric Ouellet et des choix au prochain repêchage. «Yan et Sandrick n'avaient pas été utilisés à leur juste valeur cet-

te saison, a expliqué Marc Fortier. Le fait d'évoluer à Vaudreuil sera sûrement pour eux une situation plus avantageuse. Quant à Ouellet, c'est un hockeyeur de la région de Québec. En obtenant ses services, nous lui permettons de rentrer chez lui. Et c'est certain qu'il pourra nous donner un coup de main.»

En 35 rencontres, Langlois avait marqué 10 buts et amassé 16 passes pour la troupe québécoise. Quant à Lavoie, sa fiche était de 11 buts et neuf assistances en 33 matchs. De son côté, Ouellet présentait un dossier de 5-9 en 32 rencontres à Vaudreuil.

La direction de l'AssurExperts était à Trois-Rivières, hier, afin de prendre part à une importante réunion de la Ligue junior AAA. Fortier a indiqué que la transaction faite par son équipe avec les Mustangs pourrait être le prélude à d'autres changements à confirmer dans les instants précédant l'heure limite des échanges.

Rappelons que l'AssurExperts a perdu deux athlètes au profit de la Ligue de hockey junior majeur, soit Dave Labrecque (Shawinigan) et Samuel Collard (Rimouski). Les deux ont reçu la confirmation qu'ils termineraient la saison dans le circuit Courteau.

Yvan Busque : un esprit de gagnant

Réal Labbé
rlabbe@lesoleil.com

Une carrière dans le hockey professionnel oubliée, c'était devenu naturel pour l'attaquant Yvan Busque de s'aligner avec une formation de la ville où il réside. Il n'a pas hésité quand le CRS Express de Saint-Georges lui a offert de rejoindre ses rangs dans la Ligue nord-américaine. Surtout qu'il arrive avec un esprit de gagnant après avoir passé trois ans avec les Aigles Bleus de Moncton dans le circuit universitaire canadien.

«L'offre du CRS Express faisait bien mon affaire, car j'ai fait mon cours universitaire en éducation physique et présentement je fais une maîtrise à l'ENAP à Québec. Ça me permet de concilier les deux.»

Busque n'a pas passé par l'étape du hockey de développement midget AAA. «Je suis allé du midget AA directement au junior majeur quand j'ai été repêché par les Saguenéens de Chicoutimi. Alain Rajotte, l'entraîneur-chef des Saguenéens, m'avait remarqué et il avait aimé l'intensité que je pouvais mettre dans une rencontre. Mon style de jeu lui plaisait et c'est pourquoi il m'a fait de la place dans sa formation.»

MONCTON AVANT L'EUROPE

Celui qui aura 25 ans en mars a joué pendant trois saisons à Chicoutimi, puis il a déménagé ses pénates dans les Maritimes, à l'Université de Moncton. «J'avais eu des offres pour l'Europe, mais comme j'en ai eu une meilleure de Moncton, j'ai préféré m'y rendre. En mêm-

me temps, je pouvais faire mes études en éducation physique.

«J'ai bien aimé le genre de hockey qu'on présente dans la division de l'Atlantique de la Ligue universitaire canadienne, c'est vraiment très rapide et nous avons remporté le championnat canadien deux fois en trois ans. L'an passé, j'avais remporté le titre de joueur le plus utile du tournoi final même si je m'étais fait mettre dehors de la rencontre en première période.»

Puis est arrivée l'offre du CRS Express. «C'est la première fois que je joue devant les miens et le contraste n'est pas si grand de la Ligue universitaire à la Ligue nord-américaine. Ici, c'est plus robuste, mais je dirais qu'au niveau vitesse, c'était plus rapide dans les rangs universitaires. J'aime le jeu physique et la LNAH en offre beaucoup. En plus, je fais partie d'une équipe qui aligne un bon mélange de vétérans et de jeunes. Nous sommes bien dirigés par Éric Morin et Martin Giguère et, depuis quelques semaines, l'équipe connaît du succès même si plusieurs joueurs ont été placés tour à tour sur la liste des

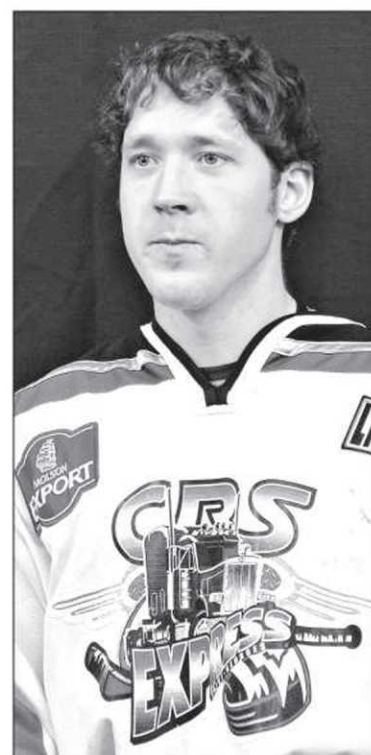
« Le contraste n'est pas si grand de la Ligue universitaire à la Ligue nord-américaine »

— Yvan Busque, du CRS Express, a remporté deux championnats canadiens en trois ans avec l'Université de Moncton

blessés. Avec Éric, la philosophie est simple : si tu travailles, tu es récompensé par ton temps de jeu.»

Busque et son équipe sont à l'œuvre dès ce soir, alors qu'ils recevront la visite du Mission de Sorel-Tracy. Au classement, la formation de la Beauce occupe le deuxième rang de la Ligue nord-américaine avec 34 points et le Mission est septième avec 30 points.

Par ailleurs, le Radio X de Québec entreprend la fin de semaine avec une visite à Saint-Jean contre les Summum Chiefs et sera de retour au Pavillon de la jeunesse demain pour recevoir le Mission.



Yvan Busque a neuf buts et 25 points en 28 matchs depuis le début de la saison du CRS Express de Saint-Georges. — PHOTO THÉQUE LE SOLEIL

CE SOIR À 19H

AU COLISÉE PEPSI

Felix Petit #17

REMPARTS QUÉBEC

REÇOIVENT

Adultes : 12\$ • Seniors : 9\$ • Étudiants : 7\$ • Enfants 6 à 12 ans : 5\$
Enfants 5 ans et moins : GRATUIT

INFOS 525-1212 - REMPARTS.CA **BILLETTERIE 691-7211**



THETFORD 6/TROIS-RIVIÈRES 3

Un nouvel Isothermic

Ian Bussières
Collaboration spéciale

À voir les six buts marqués par l'Isothermic de Thetford Mines au cours des deux premières périodes de sa victoire de 6 à 3 sur le Caron et Guay de Trois-Rivières, hier soir, on croyait avoir affaire à une autre équipe que celle qui avait perdu ses six dernières parties. Et à jeter un coup d'œil à la feuille d'alignement, on constatait qu'effectivement, c'est une équipe bien différente qui a battu les Trifluviens avec deux nouveaux joueurs et quatre autres qui ont quitté la formation.

Le directeur général Rony Gascon n'a pas chômé hier. Dans un premier temps, il a obtenu l'ex-attaquant des Rangers de New York Daniel Goneau en cédant au Saint-François de Sherbrooke les droits sur le centre Sylvain Deschatelets, un ancien du Drakkar de Baie-Comeau qui porte actuellement les couleurs des Devils de Cardiff en Ligue élite anglaise.

Ensuite, il a cédé au Mission de Sorel-Tracy Jonathan Saint-Louis et Michel Massie, deux attaquants qui n'avaient plus du tout le goût de jouer à Thetford Mines, et l'arrière Maxime Desruisseaux, dont le jeu ne plaisait plus aux dirigeants de l'équipe, pour mettre la main sur l'excellent Mathieu Benoît.

PLUS DE DYNAMISME

Les deux étaient en uniforme et complétaient un trio avec Dominic Soucy hier. Les changements ont semblé dynamiser la formation, Goneau marquant un but et Benoît y allant de deux aides. Goneau dispu-



En 53 matchs dans la LNH, tous disputés avec les Rangers de New York, Daniel Goneau a marqué 12 buts et ajouté trois aides. — PHOTO LE NOUVELLISTE

tera les deux matchs de l'Isothermic en fin de semaine et décidera ensuite s'il poursuit l'aventure ou s'il accepte la lucrative offre d'une formation allemande qui souhaite l'aligner pour terminer la saison.

Les nouveaux venus Daniel Goneau (un but) et Mathieu Benoît (deux passes) ont contribué à la victoire

Le capitaine Michel Picard, qui avait connu des moments difficiles dernièrement et avait juré cette semaine de donner l'exemple, a tenu promesse en marquant deux fois et en récoltant la première étoile. David Cloutier, avec deux buts lui aussi, et David Massé ont complété le pointage

en déjouant Maxime Gingras et Dany Dallaire.

Devant le filet de l'Isothermic, Frédéric Henry a bloqué 40 tirs et signé son premier gain depuis le début du mois d'octobre, mettant fin à une triste séquence de 12 défaites. Seuls Samuel Paquet (deux fois) et André Lachance ont eu le dessus sur lui.

NOTES : Gascon a aussi réalisé une transaction mineure hier en cédant les droits sur le défenseur Jonathan Jollette au Top Design de Saint-Hyacinthe pour mettre la main sur le cerbère Dave Stathos... Le retour au jeu de Patrice Tardif n'aura duré qu'une semaine. Après avoir annoncé sa retraite au terme de camp d'entraînement, le joueur de centre a accroché définitivement ses patins et c'est Benoît qui portait son numéro 40, hier.

LNH

De Nashville au Minnesota → Un peu plus d'un mois après avoir finalisé la vente de ses Predators de Nashville, Craig Leipold est devenu hier le nouveau propriétaire du Wild du Minnesota. «C'est vraiment un moment incroyable pour moi», a affirmé Leipold en conférence de presse. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé, mais, selon la liste des valeurs des équipes sportives publiée par *Forbes* en novembre, le Wild vaut 180 millions \$. Ce chiffre place la franchise au 15^e rang des 30 équipes de la LNH. Lorsqu'on lui a demandé combien il allait déboursier pour cette franchise et la compagnie qui l'accompagne, Leipold a répondu en riant : «beaucoup trop». Il a complété la vente des Predators le 7 décembre, une transaction de 193 millions \$, et a affirmé avoir perdu 70 millions \$ pendant qu'il en était le propriétaire, soit depuis l'arrivée de l'équipe dans la LNH, en 1997. **AP**

SKI ACROBATIQUE

La saison de Jennifer Heil compromise → La bossueuse canadienne Jennifer Heil risque fort de rater la prochaine saison sur les pentes dans le but de mieux soigner une blessure chronique. Peter Judge, chef de la direction de l'Association canadienne de ski acrobatique, a indiqué qu'il est certain à 95 % que la Montréalaise d'adoption ne disputera aucune épreuve cet hiver. «Je pense que c'est la chose prudente à faire, surtout en vue des Jeux de 2010 à Vancouver, mais aussi au-delà de 2010. Elle est encore très jeune.» L'athlète de 24 ans a été couronnée championne du classement général de la Coupe du monde de ski acrobatique et du classement des bosses, la saison dernière. Elle souffre toutefois d'une blessure au genou qui continue de nuire à son programme d'entraînement. **La Presse Canadienne**

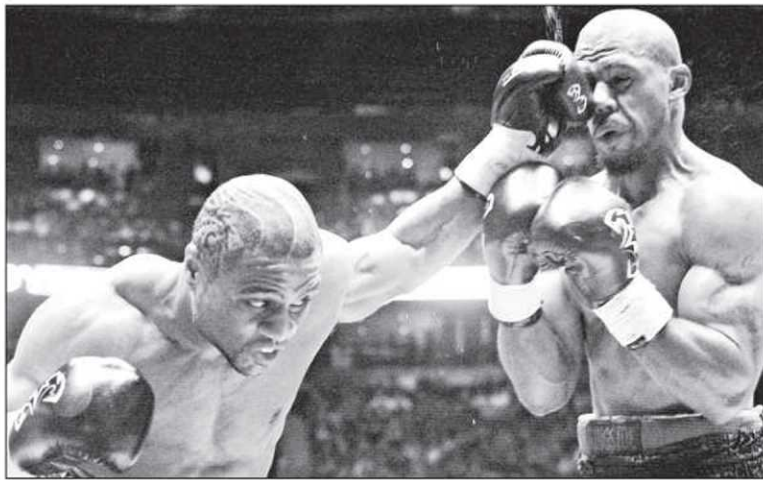
FORMULE 1

Le nouveau défi de Fisichella → L'Italien Giancarlo Fisichella (photo) et l'Allemand Adrian Sutil piloteront les monoplaces de la nouvelle écurie de Formule 1 Force India (ex-Spyker) pour la saison 2008. Fisichella, qui fêtera ses 35 ans le 14 janvier, est un pilote expérimenté, présent en F1 depuis 1996. Il a disputé 196 Grand Prix. Il portait depuis 2005 les couleurs de l'écurie Renault, qu'il a quittée pour faire de la place à Fernando Alonso, de retour après une seule saison chez McLaren. Pour sa part, Adrian Sutil figurait déjà la saison dernière au sein de l'écurie Spyker. Il avait terminé 19^e au classement des pilotes, avec un point. **AFP**



Pascal doit briller

MONTREAL — Jean Pascal (20-0) voudra en mettre plein la vue ce soir contre Omar Pittman (15-3-1) à Hollywood, en Floride. Tout comme Edison Miranda (29-2), qui se mesurera à l'Américain David Banks (15-3-1) à l'occasion de la même soirée de boxe.



Jean Pascal (à gauche) lors de sa victoire contre Brian Norman, le 7 décembre. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

La raison est simple : le Lavallois et le Colombien, qui ont passé la semaine à se lancer des insultes plutôt qu'à leur adversaire respectif, veulent convaincre la télé américaine de diffuser un projet de combat entre les deux boxeurs super-moyens qui aurait lieu le 7 juin au Stade Uniprix à Montréal.

«Jean doit briller, montrer aux Américains qu'il est sérieux, a déclaré le promoteur Yvon Michel. Il n'a pas besoin de mettre

Pittman K.-O., juste de montrer ses qualités athlétiques, sa vitesse et son imagination.»

JOPPY VS BUTE

Pendant que Pascal et Miranda se préparaient pour la pesée, InterBox annonçait à Montréal que William Joppy (39-4-1) sera le prochain adversaire de Lucian Bute, qui procédera à la première défense de son titre de champion du monde IBF des super-moyens, le 29 février au Centre Bell. Âgé de 37 ans, l'Américain a remporté le championnat WBA des poids

moyens à trois reprises. Il est passé à la catégorie des 175 livres avant de venir chez les 168 livres.

Son étoile a toutefois pâli à la suite de défaites consécutives en 2004 face à Jermaine Taylor et Bernard Hopkins. Il avait vu Felix Trinidad lui ravir son titre en 2001, avant de le reprendre aux dépens de Howard Eastman. «C'est très important d'affronter un gars comme Joppy, dit Bute. Il a affronté des boxeurs d'expérience. Il connaît tout sur la boxe professionnelle, alors c'est un honneur d'affronter un gars comme ça.» **La Presse Canadienne**

Chris Osgood, le revenant de la LNH

D'après *La Presse Canadienne*

Chris Osgood devra annuler son voyage à Disneyland, tandis que Henrik Sedin devra se passer de son jumeau, Daniel, pendant trois jours.

La Ligue nationale de hockey a dévoilé hier le reste de l'équipe d'étoiles de l'association de

l'Ouest, telle que choisie par le département des opérations hockey et les 30 directeurs généraux de la LNH. «C'est un grand honneur et je crois que ce sera agréable, a dit Henrik. C'est dommage qu'il n'y ait pas de place pour nous deux, mais Danny et son épouse attendent un enfant, alors c'est pour le mieux.»

Toutefois, la plus belle histoire est celle d'Osgood, le gardien numéro deux des Red Wings de Detroit. Ses statistiques — il a une moyenne de buts alloués de 1,68 et 19 victoires en 22 décisions — rendaient tout simplement incontournable le natif de Peace River, en Alberta. Il fera ainsi sa première apparition au Match des étoiles depuis 1996. «À ce stade de ma carrière, oui, c'est particulièrement cool pour moi», a dit Osgood à des journalistes de Detroit. «C'est une chose amusante à faire. Au début de la saison, jamais je n'aurais pensé y être.»

Osgood avait planifié un voyage en famille à Disneyland, Californie,

pendant la pause des étoiles. Plutôt, il ira rejoindre ses coéquipiers Nicklas Lidstrom, Pavel Datsyuk et Henrik Zetterberg, qui ont été choisis par les amateurs pour représenter l'Ouest à Atlanta, le 27 janvier. «Ça ne me dérange pas», a dit Osgood à propos de l'annulation de son voyage. «J'aurais eu du plaisir d'une façon ou d'une autre.»

L'entraîneur-chef de l'Ouest sera Mike Babcock, le coach des Red Wings. Osgood se demandait à la blague si ses contacts avec l'État-major lui permettraient d'amorcer le match. «Ce serait bien si je pouvais jouer en première période et sortir du match avec seulement trois ou quatre buts contre.»

Kristian Huselius (47 points), Mike Ribeiro (46 points), Brenden Morrow (42 points), le défenseur Brian Rafalski (36 points) et le gardien Pascal Leclaire (sept blanchissages) sont les principaux joueurs qui ont été ignorés.

Les étoiles de l'Ouest

x-joueurs partants ; *Roberto Luongo a été sélectionné par les amateurs pour être le gardien partant mais a annoncé qu'il ne participerait pas au match.

- | | |
|-------------------------|--------------------------|
| GARDIENS* | ATTAQUANTS |
| Manny Legace, STL | Jason Arnott, Nash |
| Evgeni Nabokov, SJ | x-Pavel Datsyuk, Det |
| Chris Osgood, Det | Marian Gaborik, Min |
| DÉFENSEURS | Ryan Getzlaf, Ana |
| Ed Jovanovski, Pho | Shawn Horcoff, Edm |
| Duncan Keith, Chi | x-Jarome Iginla, Cal |
| x-Nicklas Lidstrom, Det | Anze Kopitar, LA |
| x-Dion Phaneuf, Cal | Rick Nash, Cob |
| Chris Pronger, Ana | Henrik Sedin, Van |
| Sergei Zubov, Dal | Paul Stastny, Col |
| | Joe Thornton, SJ |
| | x-Henrik Zetterberg, Det |

Demain : les étoiles de l'Est.

Clarke à la défense de Downie

TORONTO — Le vice-président senior des Flyers de Philadelphie, Bobby Clarke, a accordé son soutien au controversé joueur d'avant Steve Downie, qui a donné un coup de poing vicieux à Jason Blake, des Maple Leafs de Toronto, samedi. «J'ai adoré ça», a-t-il lancé sur les ondes de TSN, mercredi.

De plus, l'ancien capitaine des célèbres Broad Street Bullies a dit que le préfet de discipline de la LNH, Colin Campbell, était allé bien trop loin en donnant une suspension de 20 matchs à Downie

pour une violente mise en échec ayant blessé Dean McAmmond (Ottawa), lors d'un match présaison. «Elle n'était pas si différente des mises en échec — nous les admirons tous, moi le premier — que Scott Stevens avait l'habitude de distribuer. Suspendre (Downie) pour 20 matchs est ridicule», a dit Clarke.

Par contre, Downie n'a reçu aucune suspension pour avoir frappé Blake au visage alors qu'il était complètement immobilisé par un juge de ligne. **D'après La Presse Canadienne**

Soyez de la partie!
au Pavillon de la Jeunesse

Ce soir à 19 h 30

VS

www.kebsdequebec.com

418 691-7211
www.billetech.com

leSoleil **tqs**

Location d'outils **SIMPLEX** Chefs d'entreprises **SCOPE** **TREMBLAY** **et associés communications**

BASKETBALL

Les Dynamiques partent du bon pied →

Les joueuses des Dynamiques du Cégep de Sainte-Foy (Ligue collégiale AAA) ont commencé l'année 2008 comme elles avaient terminé 2007. Pour leur premier match depuis le congé des Fêtes, elles ont écrasé les Volontaires du Cégep de Sherbrooke 111-52. Il s'agit de la troisième partie de suite où elles dépassent le cap des 100 points et gagnent par une marge d'au moins 55 points. «Nous sommes vraiment parties du bon pied, surtout grâce à nos joueuses sous le panier», a expliqué l'entraîneuse-chef, Julie Dionne. Toutes nos filles ont joué et six d'entre elles ont fini avec plus de 10 points. Shania St-Amour a été la plus productive des fidèles avec 23 points. Classées premières au pays, les Dynamiques affichent maintenant un dossier de 10 victoires et une défaite, échappée par deux petits points. Elles affronteront le Collège St-Lawrence mercredi. **Le Soleil**

NFL

La retraite pour Dungy? →

Tony Dungy (photo) veut attendre un peu avant de parler de retraite. L'entraîneur de 52 ans, qui a envisagé quitter son poste à chacune des deux dernières années, a reconnu hier qu'il discutera avec son épouse et les dirigeants des Colts d'Indianapolis à propos de son avenir une fois la saison terminée. Le journal *The Tampa Tribune* a publié un reportage affirmant que son fils Eric s'était inscrit à une école secondaire de Floride. «Je ne vais rien dire parce que ça ne vaut pas vraiment la peine de commenter», a dit Dungy. J'ai entendu et lu beaucoup de choses et certaines choses sont vraies, d'autres sont vraies en partie et d'autres sont tout à fait fausses. À votre place, je ne chercherais pas trop à tirer des conclusions à partir des choses que vous avez lues et entendues. **AP**

LNH

Gagné revient en force →

Simon Gagné a marqué à son premier match depuis le 7 novembre, quand il a subi une commotion cérébrale. Le patineur de Sainte-Foy a complété la marque pour les Flyers avec un but en avantage numérique avec cinq minutes à faire lorsque Philadelphie a vaincu les Rangers 6-2, hier à New York. C'est toutefois Scott Hartnell qui a retenu l'attention avec son deuxième tour du chapeau en carrière. Stefan Ruzicka a enfilé son premier but de la saison et Mike Knuble a été l'autre marqueur des Flyers. Mike Richards a récolté trois passes pour les Flyers, qui ont remporté six de leurs sept derniers matchs. Les Rangers ont un dossier de 0-4-1 à leurs cinq derniers matchs. Ils avaient pourtant pris une avance de 2-0 en première à la suite d'une rare performance de deux buts du robuste Ryan Hollweg, qui n'avait pas marqué à ses 67 derniers matchs. Il n'a que cinq buts en 173 matchs. **AP**

Les Pats se fichent du passé

Richard Labbé

La Presse

BOSTON — La saison parfaite? Sans importance. Les records? Sans importance ça aussi. Les exploits, les performances spectaculaires de septembre à décembre, les victoires convaincantes en saison régulière? Bof...

Chez les Patriots de la Nouvelle-Angleterre, c'est comme ça. Dans ce vestiaire étoilé, où crèchent quelques-uns des plus grands noms du football américain, tout ce qui compte, c'est le prochain match, qui aura lieu demain soir au Gillette Stadium, contre les Jaguars de Jacksonville.

À Foxboro, le passé, on s'en moque. Et ça inclut la saison parfaite du club. «Nous voici en séries, et la fiche de 16-0 ne veut plus rien dire», a dit le receveur Donté Stallworth, hier midi. Si jamais il y a une équipe qui va souffrir de l'incontournable excès de confiance sur la planète NFL en janvier, ce ne sera pas cette équipe-là. À écouter certains joueurs, on pourrait croire que les Pats auraient de la misère à vaincre les Tiger-Cats de Hamilton.

«L'entraîneur Belichick s'assure toujours de nous faire comprendre que le passé ne veut plus rien dire, a ajouté Stallworth. Tout ce qu'on a accompli en saison régulière, ce n'est plus bon. Notre coach se moque pas mal de tout le reste; il veut

juste s'assurer que tous les gars vont être prêts au moment d'amorcer le prochain match. C'est tout ce qui compte pour lui.

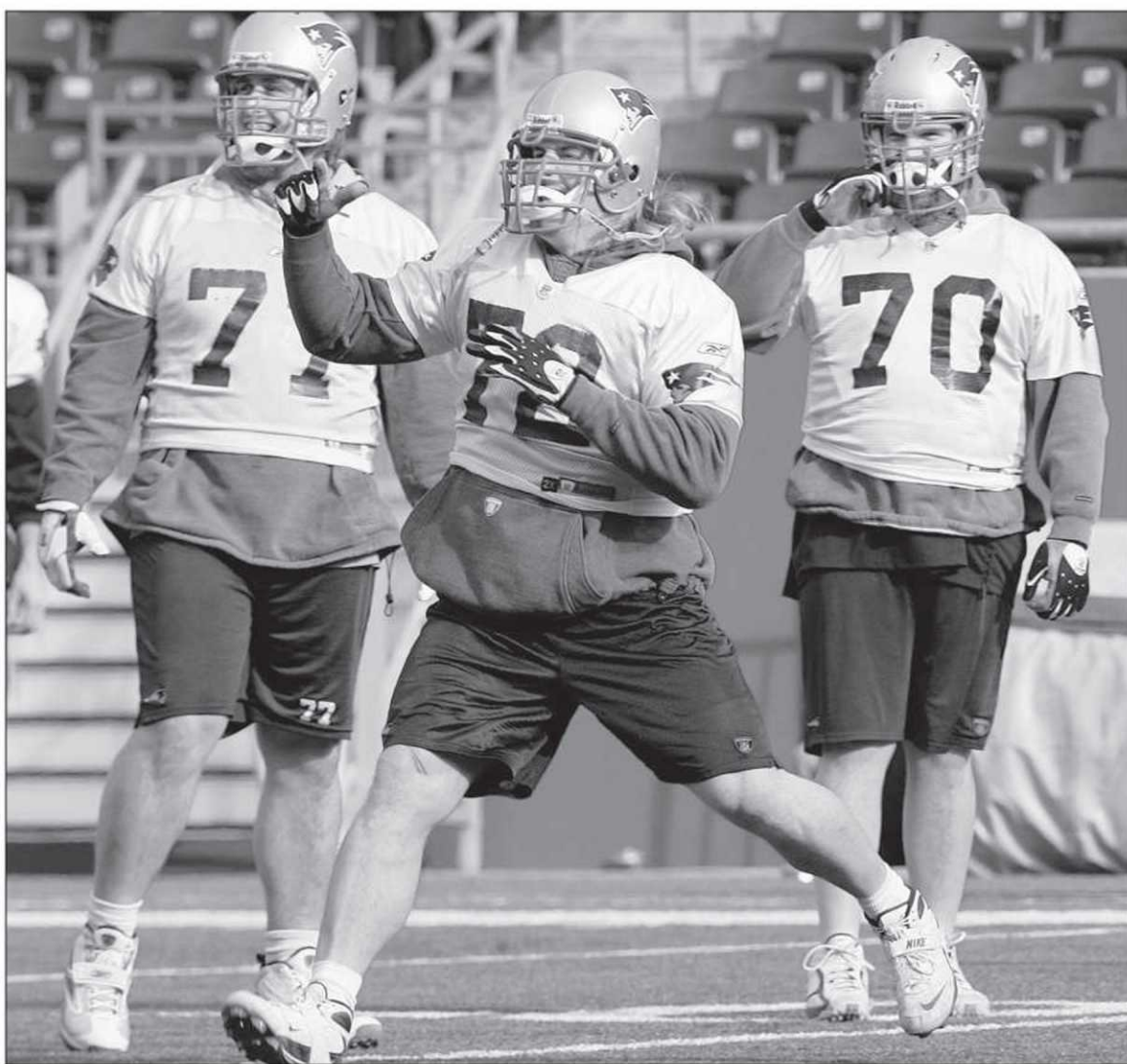
«J'ai joué pour quelques équipes dans la NFL et tous les entraîneurs vous disent que le prochain match est tout ce qui compte, a ajouté Stallworth. Mais ici, on dirait que c'est vraiment tout ce qui compte...»

L'entraîneur a d'ailleurs fait imprimer des t-shirts avec des messages assez clairs pour ses hommes «60 minutes», ou encore «Humble Pie», un bout d'expression anglaise qui sert à rappeler aux joueurs de ne pas s'enfler le ciboulot. Presque tous se promènent dans le vestiaire avec ces t-shirts.

UN TABOU?

À Foxboro, le Super Bowl, c'est tabou. «Notre but? Notre but, c'est de gagner un match des séries, a lancé Tedy Bruschi le plus sérieux du monde. Gagner un match des séries. C'est tout. On ne pense pas à la série de matchs sans défaite, on ne pense pas à ce qui est arrivé en saison régulière, on ne pense pas à ce qui va arriver plus tard. On veut remporter un match contre les Jaguars de Jacksonville. Point.»

Sur ce, Bruschi a pris son casque, a pris la porte et s'est mis à marcher en direction du terrain avec ses collègues. Randy Moss ne souriait pas, Bill Belichick non plus. Une autre journée au bureau, quoi!



Les joueurs des Patriots semblaient détendus, hier. N'empêche, pas question pour eux de parler du Super Bowl ou de leur saison parfaite. Seul le prochain match — contre les Jaguars de Jacksonville — est important. — PHOTO AP

CE SAMEDI À 20H AU PJ CONTRE LE MISSION DE SOREL-TRACY



Bière blonde
LAGER

TERRASSE DU PJ

**AMBIANCE SURVOLTÉE ET PLUSIEURS SURPRISES À PRÉVOIR.
DISPONIBLE AUX CENT (100) PREMIERS VISITEURS.**



**VIENS DÉCOUVRIR
LE NOUVEAU RADIO X**



leSoleil

RÉSERVE TES BILLETS AU 691.7211 WWW.RADIOXDEQUEBEC.COM



lemondeduski

Réal Labbé rlabbe@lesoleil.com

Le soleil luit à Grand-Fonds

Les premières impressions sont souvent les bonnes. Les visiteurs au centre de ski Mont Grand-Fonds en savent quelque chose. Souvent oubliée, cette station de la région de Charlevoix peut vous ensorceler dès le premier contact.

Les temps n'ont pas toujours été faciles pour Mont Grand-Fonds. Si plusieurs nuages noirs ont assombri le ciel pendant de bonnes périodes, on peut maintenant affirmer que le soleil luit.

Ça n'a l'air de rien, mais pour la première fois de son histoire, Grand-Fonds accueillera à la fin de février la finale provinciale du Critérium Sports Experts, une compétition de calibre K2. «C'est important pour nous, parce que plusieurs personnes vont découvrir notre centre de ski et en même temps, ça nous permettra de former du personnel pour la tenue d'éventuelles compétitions, souligne le directeur général Daniel Bouchard. Habituellement, ces courses se tiennent près des grands centres urbains et nous sommes donc très heureux de recevoir près de 200 compétiteurs.»

Ouvert en 1971 grâce à l'initiative des clubs Lions de la région, avec un investissement initial de

850 000 \$, le centre de ski a connu une période d'installation jusqu'en 1977 avec les constructions de remontées et du chalet. Au milieu des années 80, on y a investi plus de 2 millions \$. Le centre a changé de mains quelques fois et c'est maintenant la Ville de La Malbaie qui est en propriétaire.

«Un avantage pour nous, a précisé Bouchard, car les villes sont sensibilisées à la pratique des activités sportives et elles sont conscientes également que le ski alpin est un moteur économique important pour le tourisme d'hiver. Dans Charlevoix, nous offrons des hébergements de qualité et de la cuisine réputée et les villes peuvent en retirer un certain profit.»

PAS DE RACCOURCIS

Avec ses 335 mètres de dénivellation, le Mont Grand-Fonds offre 14 pistes. «Il n'y a pas de raccourcis entre les pistes principales pour en faire plus. Nous avons 14 vraies pistes avec trois remontées mécaniques. Les conditions sont toujours très agréables et, à ce jour, nous avons reçu plus de 300 centimètres de neige.»

Station familiale où on trouve la chaleur des centres de plus petite envergure, Mont Grand-Fonds n'est pas juste un endroit de ski

alpin. «Nous avons 160 kilomètres de sentiers de ski de fond et je dirais que c'est l'un des plus beaux endroits au Québec. J'ai toujours fait du ski alpin et depuis que je vois ce que nous offrons comme pistes de ski de fond, c'est sûr que je vais essayer le ski de randonnée. C'est trop beau.» Il faut ajouter à tout ce complexe des parcours totalisant 36 kilomètres pour la raquette.

Les projets pour le centre de ski Mont Grand-Fonds sont axés principalement sur la modernisation des équipements. «Pas au niveau des remontées, a expliqué Bouchard, car nous sommes bien servis dans ce domaine. Nous voulons moderniser certains équipements pour être plus économes au niveau énergétique et nous allons agrandir notre chalet pour offrir de meilleurs services de restauration.» **Réal Labbé**

➔ Vous voulez y aller ?

Mont Grand-Fonds
1000, CHEMIN DES LOISIRS,
LA MALBAIE

Tél. : 1 877 665-0095
WWW.MONTGRANDFONDS.COM



Le Mont Grand-Fonds compte 14 pistes de ski et de planche, 160 km de sentiers pour le ski de fond et 36 km pour la raquette. — PHOTO MONT GRAND-FONDS

1791631



Montre
à tes pôles
que t'es pas
un rideau.

CLANCHE!

Pontiac et GMC sont fiers d'aider tous nos athlètes à « CLANCHER » pour devenir des skieurs de niveau international. Pour en apprendre davantage sur la Coupe Pontiac GMC et sur les dates des compétitions, visitez gm.ca/coupe.



LHJMQ EN BREF

Mathieu Loisel veut rester → Patrick Roy a été fort surpris quand il a appris que Mathieu Loisel (photo) était en période de «réflexion». Le joueur de quatrième trio aimerait être promu au troisième. «J'ai rencontré Patrick au sujet de mon temps de glace, mais je n'ai pas l'intention de jouer dans le junior AAA. Je veux continuer avec les Remparts. Ça va bien, notre trio», dit-il au sujet de ses compagnons de ligne Christophe Poirier et Darick Ste-Marie. «Nous sommes certainement parmi les meilleurs dans la Ligue dans le rôle que l'on fait avec l'équipe. Nous sommes capables de tenir tête à n'importe quel trio de la Ligue.» Loisel prend cette première saison comme une année d'adaptation où il peut prendre de l'expérience. Présentement, il a l'occasion de faire ses études pour devenir pompier tout en évoluant pour une grosse organisation de hockey. **Réal Labbé**

**Collard obtient un poste à Rimouski** →

L'Océanic a dévoilé sa liste de joueurs qui compléteront la saison à Rimouski. Le robuste attaquant Jon Parady a été retourné à son équipe midget AAA de Terre-Neuve, tandis que le défenseur Rock Maurice évoluera dorénavant avec Lachine (junior AAA). Les deux joueurs de 17 ans avaient une mention d'aide depuis le début de la campagne. Ces départs font en sorte que Samuel Collard se joint officiellement à l'Océanic. Lailier de 19 ans, qui jouait avec l'AssurExperts de Québec (junior AAA), a gagné sa place à la suite d'une période d'essai pendant les Fêtes. L'Océanic a aussi annoncé que Guillaume Pelletier terminera la saison dans le midget AAA avec l'École secondaire Notre-Dame. **Olivier Therriault (collaboration spéciale)**

Un plus jeune Marquardt à Baie-Comeau

→ Le Drakkar a ajouté hier un autre matelot à son équipage en signant Cory Marquardt, un agent libre de 18 ans en provenance de la Ligue junior A de l'Ontario. Vous l'aurez deviné, il s'agit du frère de Matt, acquis récemment. Lailier de 6'1" arrivera à Baie-Comeau ce soir. «On a analysé quel type de joueur il pouvait nous manquer et après être allé aux informations, on a signé Cory, qui est robuste, n'a pas froid aux yeux et en plus, qui ne nous coûte rien, a lancé l'entraîneur-chef Éric Dubois. Il sait qu'il ne jouera pas tous les matchs, mais tout ce qu'il désire, c'est d'avoir une occasion de prouver sa valeur. Tout comme Matt, à qui personne n'avait donné sa chance en Ontario.» Le Drakkar avait une place disponible à la suite du départ du défenseur Nicolas Constantineau, qui a quitté l'équipe pour des raisons scolaires. **Steve Paradis (collaboration spéciale)**

REMPARTS

Muraille affaiblie

Réal Labbé

rlabbe@lesoleil.com

La brigade défensive des Remparts se retrouvait à son minimum de quatre joueurs à l'entraînement de fin d'après-midi hier. Les blessures à Mikaël Tam et à Dominik Bohac de même que la bactérie C. difficile qui a forcé le capitaine Pierre Bergeron à prendre du repos expliquent l'état de la situation.

Si Bergeron sera à son poste ce soir contre Lewiston, Tam et Bohac ne reviendront pas au jeu avant vendredi prochain, après une semaine sans match pour les Remparts. D'ailleurs, Patrick Roy a voulu ménager ses défenseurs en leur donnant congé de *mountains*, cet exercice de patinage exténuant.

«On voulait voir où on en était rendu au niveau de la condition physique et c'était la bonne journée pour dégraisser notre monde parce que depuis un mois nous n'avons pas eu beaucoup de temps pour faire du patinage dans nos entraînements.»

Roy n'est pas inquiet pour son unité défensive. «Je suis à l'aise de jouer avec cinq défenseurs et hier (mercredi), ce n'est pas à cause des joueurs de défense qu'on a perdu contre Baie-Comeau. Ça permet aux gars d'avoir plus de glace et de prendre de l'expérience.»

Défenseur recrue, Samuel Groulx, qui aura 18 ans en juin, n'a rien contre le fait d'être employé souvent. «Je ne me plains pas d'avoir trop de glace, bien au contraire! Ça roule quand même bien à cinq.»

Groulx occupe le 161^e rang de la liste nord-américaine de la centrale de dépistage de la LNH. Il a fait des progrès remarquables cette saison. «Actuellement, je ne suis pas surpris de le voir à ce rang, ex-

plique Roy. Il se débrouille très bien et il est fiable. Il pourrait avoir d'agréables surprises au repêchage de juin.»

Le développement du défenseur a été remarqué par les dépisteurs de la Ligue nationale et trois équipes ont déjà communiqué avec lui, dont les Islanders de New York et les Kings de Los Angeles. «Ceux qui viennent me rencontrer veulent en connaître un peu plus sur moi, ils veulent voir comment je me perçois par rapport à comment les équipes me perçoivent.

«Je crois que j'ai connu une belle évolution depuis le début de la saison, estime Groulx. On savait que notre défensive était jeune et ça me donnait l'occasion de montrer ce que je pouvais faire. Depuis, j'ai acquis beaucoup de confiance et c'est ce qui m'aide à bien performer et à m'améliorer.»

Trois équipes de la LNH ont déjà communiqué avec Samuel Groulx

Habituellement, Groulx forme une paire de défenseurs avec Tam. «Je suis habitué avec lui et, bien souvent, on n'a pas à se parler parce que l'on sait ce que l'autre fera sur la patinoire. Quand j'arrive avec un autre joueur, il n'y a pas de problème, ça prend juste un peu plus de communication.»

La brigade défensive et l'attaque des Remparts devront retrousser leurs manches ce soir avec la visite des Maineiacs. «Nous avons compris le message de Patrick, a souligné Groulx. Et nous allons faire oublier notre performance de mercredi. Surtout que nous devons mériter les deux journées de congé de samedi et dimanche.» Le nouveau venu Maxim Cliche fera ses débuts avec Félix Petit et Kelsey Tessier.



124 MILLIONS DE RAISONS DE SAUTER DE JOIE

Les Capitals de Washington ont accordé une prolongation de contrat de 13 années d'une valeur de 124 millions \$US à Alex Ovechkin, hier. Il s'agit d'un des contrats les plus généreux dans l'histoire de la LNH. Le Russe de 22 ans, qui a lui-même négocié avec ses patrons, complète cet hiver la dernière année d'une entente de trois ans qui lui vaut près de 4 millions \$ par saison en incluant les bonis. La nouvelle entente sera échu à l'issue de la saison 2020-2021, alors qu'il aura 35 ans. Le pacte rappelle ceux paraphés par le gardien des Islanders de New York Rick DiPietro (15 ans, 67,5 millions \$) et l'attaquant des Flyers de Philadelphie Mike Richards (12 ans, 69 millions \$), mais en plus lucratif encore. En 206 matchs en carrière, Ovechkin a marqué 130 buts et amassé 250 points. Il a 32 buts et 52 points en 43 rencontres cette saison. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Brett Favre veut revenir l'an prochain

Associated Press

GREEN BAY, Wisconsin — Si Brett Favre pense à revenir l'an prochain pour prendre part à une autre saison avec les Packers de Green Bay, il n'a pas encore parlé de ses intentions à son entraîneur-chef.

Mike McCarthy ne donnait pas l'impression d'être vraiment convaincu qu'il s'agissait d'une décision officielle après avoir pris connaissance des propos du quart étoile des Packers, qui a déclaré, lors d'une entrevue à un journal du Mississippi, qu'il penchait pour revenir la saison prochaine. «J'essaie de ne pas rire, mais je n'ai pas eu une conversation à ce sujet avec Brett. Et je pense qu'il faut tout simplement continuer de se concentrer sur Seattle. Je suis certain qu'il porte aussi toute sa concentration sur Seattle.»

Dans un article publié sur le site Internet du *Biloxi Sun Herald* hier, Favre a indiqué qu'il ne se pré-

parait pas au match éliminatoire contre les Seahawks de Seattle demain, comme s'il s'agissait de son dernier à Green Bay. Il semblait plus optimiste que lors des dernières années en ce qui concerne son retour pour une saison de plus.

«Pour la première fois en trois ans, je n'ai pas pensé qu'il était possible que ce soit mon dernier match, a dit Favre. J'aimerais continuer plus longtemps.»

Au cours des dernières années, Favre avait pris des semaines, parfois même des mois, avant d'annoncer qu'il entendait poursuivre sa carrière. Bien qu'il ait été évoqué souvent qu'il sera de retour l'an prochain après avoir connu une des meilleures saisons de sa carrière, Favre et McCarthy ont dit que le quart attendra que la saison soit terminée avant de faire connaître sa décision.

DRIVER ESPÈRE

La cible préférée de Favre, Donald Driver, a dit hier qu'il s'attendait à ce que le quart, qui a été

«Je ne sais rien à ce sujet, et je pense que quelqu'un essaie tout simplement de déranger mon quart»

— Mike McCarthy, entraîneur des Packers, assure que Favre et lui n'ont pas discuté de l'avenir du quart

choisi le joueur le plus utile à trois reprises, soit de retour, même s'il n'a pas discuté avec lui. «Je pense qu'il va revenir. Je ne serais pas surpris s'il revenait au jeu. Il connaît une saison formidable et il serait formidable de voir qu'il revient s'il le désire.»

McCarthy ne semblait pas content de voir ce sujet refaire surface deux jours avant le match le plus important des Packers cette saison. «Je ne sais rien à ce sujet, et je pense que quelqu'un essaie tout simplement de déranger mon quart.»



Le quart-vedette des Packers de Green Bay, Brett Favre, aurait dit à un journal du Mississippi qu'il souhaitait poursuivre sa carrière l'an prochain, malgré ses 38 ans. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

leSoleil

COUP D'ŒIL MÉTÉO POUR QUÉBEC

Aujourd'hui	Demain	Dimanche	Lundi	Mardi
Max. -1 Min. -3	Max. 1 Min. -10	Max. -3 Min. -11	Max. -5 Min. -14	Max. -5 Min. -13
Neige, 12 cm ou plus. Précipitations 90% Vents faibles Facteur vent -8	Nuageux avec averses de neige. Précipitations 40% Vents faibles Facteur vent -4	Généralement ensoleillé. Précipitations 0% Vents légers Facteur vent -6	Ciel variable. Précipitations 20% Vents légers Facteur vent -10	Plutôt nuageux avec possibilité d'averses de neige. Précipitations 40% Vents légers Facteur vent -9

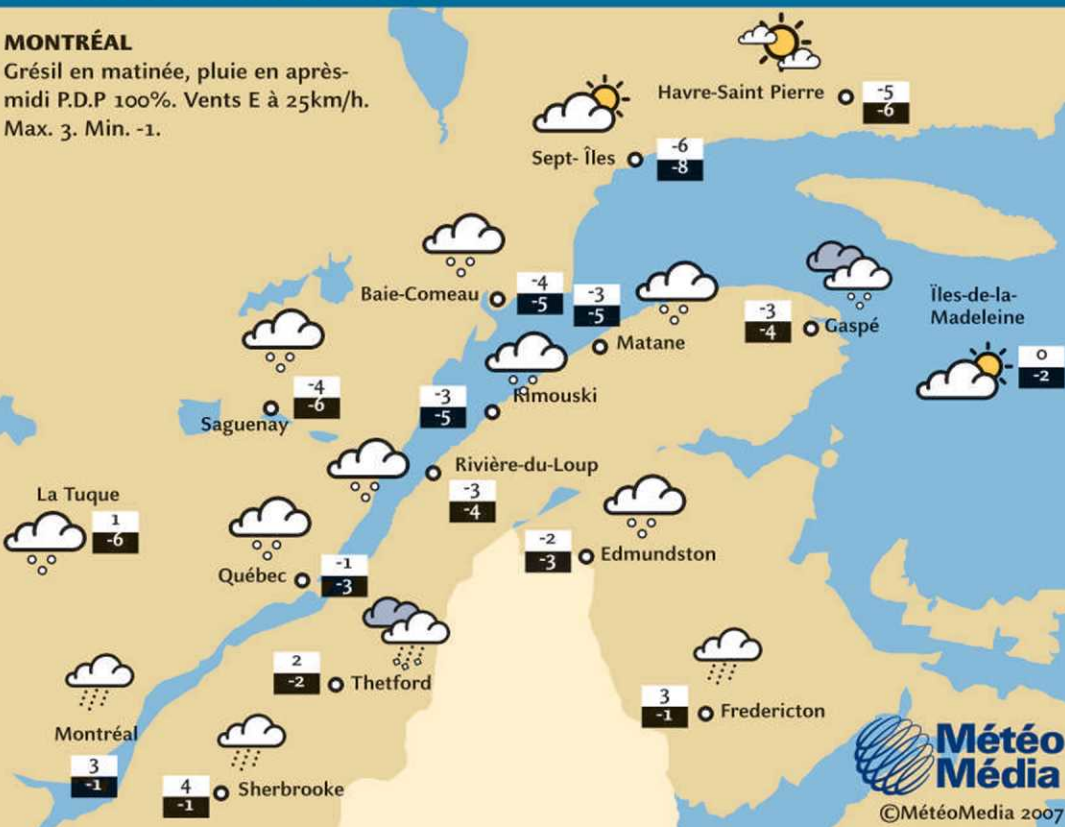
LES MARÉES (HNE)

Québec		Rimouski	
Aujourd'hui		Aujourd'hui	
B 3h09	0.4m	H 4h00	3.4m
H 8h14	4.5m	B 9h46	0.9m
B 15h10	0.5m	H 16h10	4.2m
H 20h18	5.1m	B 22h36	0.7m
Demain		Demain	
B 3h45	0.3m	H 4h38	3.5m
H 8h51	4.6m	B 9h28	0.9m
B 15h51	0.4m	H 16h49	4.1m
H 20h59	5m	B 23h10	0.7m
Grondines		Sept-îles	
Aujourd'hui		Aujourd'hui	
B 6h47	0.7m	H 3h24	2.2m
H 10h41	2.4m	B 9h08	0.4m
B 18h35	0.7m	H 15h31	2.9m
H 22h53	3m	B 22h05	0.3m
Demain		Demain	
B 7h26	0.8m	H 4h02	2.2m
H 11h17	2.5m	B 9h52	0.4m
B 19h23	0.8m	H 16h10	2.8m
H 23h35	3m	B 22h40	0.3m

AU PAYS Aujourd'hui

Calgary	Ensoleillé	2	-8
Charlottetown	Grésil	0	-2
Edmonton	Beau	-10	-13
Fredericton	Pluie	3	-1
Halifax	Neige fond	6	1
Iqaluit	Ensoleillé	-27	-29
Moncton	Grésil	0	-1
Ottawa	Pluie	3	-2
Regina	Nuageux	-11	-15
Rouyn-Noranda	3-5cm	-1	-13
Saint-Jean	Soleil	-1	-2
Saskatoon	Variable	-12	-17
Sudbury	1-3cm	-1	-11
Toronto	Averses	6	-1
Thunder Bay	Éclaircies	-1	-11
Vancouver	Variable	8	5
Victoria	Variable	8	4
Whitehorse	Variable	-15	-18
Winnipeg	Éclaircies	-12	-18
Yellowknife	Variable	-23	-25

PRÉVISIONS RÉGIONALES



DANS LE MONDE Aujourd'hui

Amsterdam	Pluie	10	9
Athènes	Beau	14	6
Beijing	Nuageux	2	-5
Berlin	Variable	8	4
Boston	Pluie	8	2
Buenos Aires	Soleil	19	15
Chicago	Ave neige	2	-1
Londres	Pluie	10	8
Los Angeles	Soleil	20	9
Madrid	Pluie	9	9
Mexico	Soleil	21	6
Moscou	Nuageux	-5	-8
New Delhi	Beau	22	14
New York	Pluie	12	4
Paris	Pluie	10	10
Philadelphie	Pluie	15	3
Rio	Beau	34	26
Rome	Nuageux	14	9
Tokyo	Nuageux	12	9
Washington	Averses	15	5

AU SOLEIL Aujourd'hui

Acapulco	Soleil	31	21
Bahamas	Soleil	25	21
La Barbade	Beau	29	23
Bermudes	Soleil	21	18
Cancun	Beau	29	17
Daytona Beach	Orages	26	15
Ft. Lauderdale	Variable	26	18
Honolulu	Variable	25	20
Key West	Variable	25	21
La Havane	Beau	30	15
Las Vegas	Soleil	16	2
Miami	Variable	25	19
Montego Bay	Beau	28	23
Myrtle Beach	Orages	21	10
Orlando	Orages	26	15
Palm Springs	Soleil	22	9
Puerto Plata	Beau	29	21
Tallahassee	Orages	20	8
Tampa	Orages	26	17
W. Palm Beach	Beau	25	17

ALMANACH

Maximum hier	4°
Minimum hier	-1°
Normale le jour	-8.3°
Normale la nuit	-18.5°
Record max.	5.9°/1980
Record min.	-33.9°/1976
Précipitation hier	1.5 cm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

LE SOLEIL

7h28		16h18	
Durée du jour: 8h50			
LA LUNE			
Lever à 9h18		Coucher 20h00	
15 janv	22 janv	30 janv	7 fév

EN BREF

Thomas voulait un changement de soir... → Tim Thomas (photo) est un gardien affable qui prolonge souvent ses rencontres avec les journalistes pour parler de tout et de rien. Quand on lui a demandé d'expliquer les ennuis des Bruins face au Canadien — quatre défaites en quatre avant la rencontre d'hier —, il s'est gratté la tête. «Ils trouvent toujours le moyen de bien jouer contre nous et je ne sais trop pourquoi, peut-être à cause du calendrier, mais nous avons semblé débordés à quelques reprises contre eux cette année. J'espère que ça va changer ce soir», souhaitait Thomas après l'entraînement matinal des Bruins. À cet effet, le Canadien, lors de ses deux premières escales à Boston cette année, profitait d'une soirée de congé en attente de la rencontre, alors que les Bruins encaissaient une défaite en prolongation à Buffalo et un revers au New Jersey. Il s'agissait de deux des 17 séquences de deux matchs en deux soirs qui figurent au calendrier des Bruins. *La Presse*



Solide Komisarek → Mike Komisarek a livré une autre solide performance, hier soir. Il a appliqué sept mises en échec, bloqué deux tirs et obtenu deux lancers. «J'adore cette rivalité Montréal-Boston. J'ai beaucoup de plaisir à y prendre part.» Le gros défenseur affirme ne pas chercher la mise en échec. «Je laisse le jeu se développer. J'essaie de neutraliser l'adversaire de mon bâton. Si ce n'est pas assez, je le neutralise d'un coup d'épaule. J'aime ces contacts physiques», a-t-il insisté. Guy Carbonneau a apprécié la contribution de Komisarek. «On ne veut pas jeter les gants, mais on a les joueurs pour répondre au jeu robuste.» Dans l'autre vestiaire, Claude Julien a rendu hommage au Canadien. «C'est une équipe talentueuse. Le Canadien compte sur des joueurs ayant de belles habiletés.» *La Presse Canadienne*

En vitesse → Le défenseur Aaron Ward était de retour au sein de la formation des Bruins. Victime d'une fracture à un os du pied le 20 décembre dernier, contre Pittsburgh, il avait raté les huit derniers matchs. Complétant un duo avec Zdeno Chara avant d'être blessé, il avait marqué deux buts et récolté sept points en 29 matchs tout en maintenant un différentiel de +5... **Les Bruins comptent de nombreux blessés.** Outre Bergeron, Andrew Alberts (commotion cérébrale), Bobby Allen (dos), Glen Murray (hanche) et Emmanuel Fernandez (genou) sont indisponibles. *La Presse*

Un quatrième trio

La Presse Canadienne

BOSTON — Le Canadien est toujours aussi à l'aise sur les glaces étrangères. Il a bien amorcé son voyage de quatre matchs à l'étranger en disposant des Bruins de Boston 5-2, hier, au TD Banknorth Garden.

Guy Carbonneau a composé un quatrième trio qui a joué un rôle déterminant dans la victoire. Mathieu Dandenault (5^e et 6^e) a marqué les deux derniers buts après avoir été retranché du match de mardi; Bryan Smolinski, qui revenait au jeu après une absence de 14 matchs, a obtenu une passe; Mark Streit, l'autre membre du trio, a ajouté deux aides.

Une stratégie sans Bergeron...

Claude Julien le reconnaît d'emblée : lorsque Patrice Bergeron a frôlé la paralysie le 27 octobre dernier à Philadelphie, c'est l'ensemble de la stratégie qu'il avait élaborée au cours de l'été qui s'est écroulée. «Patrice était notre meilleur joueur, notre leader à l'attaque, le joueur que tu veux avoir sur la patinoire dans les moments cruciaux. Tu ne peux perdre un joueur de cette envergure sans avoir à apporter des changements à ta stratégie», a reconnu l'entraîneur-chef des Bruins, hier. Même si le natif de L'Ancienne-Lorette prend du mieux, Julien refuse d'envisager un retour hâtif. «J'espère qu'il sera de retour avec nous, c'est évident, mais la santé de Patrice prime sur tout le reste. Il a perdu une quinzaine de livres, il revient de très loin et on ne pressera rien.» «On le voit plus souvent autour du vestiaire, a raconté le gardien Tim Thomas. Il vient faire son tour régulièrement et il assiste maintenant à presque tous nos matchs locaux. Mais il est tombé vraiment bas. Lorsqu'il vous a rencontrés lors d'une visite du Canadien, il n'était pas fort et a replongé plus bas encore dans les deux semaines qui ont suivi. Il faudra du temps.» *La Presse*

«C'est ce qu'on demande d'un quatrième trio, a déclaré l'entraîneur-chef du Canadien. Il doit apporter de l'énergie et bien jouer défensivement. Il doit aussi rendre la vie difficile à l'adversaire.» Dandenault n'a pas apprécié être laissé de côté contre Chicago. Il l'a répété après le match. «C'est sans doute mon karma. Je ne crois pas avoir joué différemment des autres soirs. J'ai eu des occasions de marquer et, ce soir, la rondelle est allée dans le but.»

«Je ne crois pas que je méritais d'être retranché mardi soir. Mais c'était la décision de l'entraîneur. Selon moi, ma partie n'a pas changé», a fait valoir Dandenault, qui inscrivait un doublé pour la troisième fois de sa carrière et la première fois depuis le 15 novembre 2000 contre San Jose. Il défendait alors les couleurs des Red Wings de Detroit.

Dandenault a craint d'être blessé lorsqu'il a été atteint par un tir de Josh Gorges en deuxième. La douleur l'a contraint à regagner le vestiaire pendant quelques minutes. «J'ai eu vraiment mal pendant 10 minutes. Je ne sentais plus mon genou.»

HUIT REVERS DE SUITE

Boston a encaissé un cinquième revers en autant de matchs face au Canadien cette saison. C'est la huitième défaite consécutive que ce club subit aux mains du Tricolore depuis l'an passé.

«On savait que les Bruins seraient gonflés à bloc pour ce match, a commenté Carbonneau. Ils avaient eu des réunions et de bons entraînements. Mais on a bien réagi. Ils ont cherché à nous brasser et on a bien répondu.»

À 10:36 de la première période, Tomas Plekanec (14^e) a permis au Canadien de marquer en supériorité numérique dans un septième match d'affilée. Maxim Lapierre a doublé l'avance du Tricolore 54 secondes plus tard. Alex Kovalev (19^e) a profité d'une autre supériorité numérique pour inscrire le troisième but du Canadien à 13:18 de la deuxième période.

Aaron Ward a fait 3-1 à 14:41 lorsque le gardien Cristobal Huet a été surpris par un rebond de la rondelle sur la clôture. Puis, il a fait cadeau du deuxième but en étant déjoué par un petit tir entre les jambières par Milan Lucic à 2:01 de la troisième période.



Tim Thomas rêve d'étoiles

La Presse Canadienne

BOSTON — Tim Thomas pourrait recevoir aujourd'hui une invitation à participer au Match des étoiles. Il s'agirait d'un honneur qui dépasserait ses rêves les plus fous. «Je peux seulement espérer, disait le gardien des Bruins avant d'affronter le Canadien. Ce serait le plus beau moment de ma carrière. Vraiment incroyable.»

La LNH serait justifiée de choisir Thomas parmi les deux adjoints de Martin Brodeur (New Jersey), déjà sélectionné par les amateurs. Henrik Lundqvist (Rangers de New York) pourrait être retenu. Avant les matchs d'hier, le Suédois avait remporté 18 victoires, quatre de moins que Brodeur et une de moins que Martin Gerber (Ottawa), le meneurs dans l'Est. Lundqvist présente aussi une moyenne

de 2,31 en plus d'avoir enregistré six jeux blancs. Thomas présente une meilleure moyenne (2,23) tout en affichant le meilleur taux d'arrêt (.932) de toute la LNH.

Claude Julien est d'avis que son gardien mérite d'aller à Atlanta. «Il a beaucoup fait pour l'équipe. Il est une des raisons de nos succès. Il nous a gardés dans bien des matchs quand l'équipe ne jouait pas bien. Je n'ai pas droit de vote, mais je crois sincèrement qu'il mérite d'être choisi.»

REVENIR DE LOIN

Julien rappelle que Thomas, un choix de neuvième tour des Nordiques au repêchage de 1994, vient de loin. Après quatre saisons à l'Université du Vermont, cet Américain du Michigan de 33 ans a joué

en Suède et en Finlande quatre ans, puis à Birmingham (ECHL), Houston et Detroit (LIH), ainsi qu'à Hamilton et Providence (LAH). «C'est une belle histoire. Il a été longtemps oublié en Europe et dans la Ligue américaine. Il a travaillé fort pour réussir.»

Thomas possède un style bien personnel. Un style qui ne s'enseigne pas. Il est aussi un athlète déterminé. «Il me fait beaucoup penser à Dominik Hasek dans ses belles années, dit Julien. Il est très déterminé. Il déteste être déjoué, même durant les entraînements. C'est tout un compétiteur. Avec lui, il n'y a jamais de demi-mesure. Il se donne toujours à 100 %.»

Thomas reçoit beaucoup de lancers. Avant d'affronter le Canadien, il avait repoussé 918 rondel-

« Il me fait beaucoup penser à Dominik Hasek dans ses belles années »

— Claude Julien

les en 28 matchs. C'est plus de 30 rondelles en moyenne par rencontre. «Il nous a permis de battre les Devils du New Jersey samedi dernier, même s'il a été bombardé de 20 lancers en troisième période. Il nous donne toujours une chance de gagner», insiste Julien.

Les Bruins l'ont récompensé en mars 2006 en lui offrant un contrat de trois ans qui lui rapportera 1 million \$ cette saison et autant en 2008-2009.

explosif : 5-3

Le projet Savard

François Gagnon

La Presse

BOSTON — L'absence de Patrice Bergeron a obligé Claude Julien à donner plus de responsabilités à Marc Savard. Un des bons passeurs dans la LNH, il a toujours été porté sur l'attaque. Responsabilités défensives et respect du plan de match ne figuraient pas à la liste de préoccupations du petit joueur de centre.

Malgré ses succès à Calgary et Atlanta, Savard a d'ailleurs souvent été identifié comme un joueur difficile à diriger. Il n'était pas non plus très populaire auprès d'une majorité de coéquipiers.

L'entraîneur des Bruins a décidé de prendre Savard sous son aile. «Disons qu'il est mon projet pour l'année. Ça ne date pas de la blessure de Patrice. J'ai eu mes premiers contacts avec lui en juin. Malgré son talent et le succès qu'il a connu, il n'a jamais encore pris part à des séries éliminatoires. J'ai exigé qu'il s'entraîne davantage durant l'été, qu'il perde du poids et qu'il soit en forme dès l'ouverture du camp d'entraînement.»

LES EXIGENCES DU COACH

Savard a respecté cette portion des exigences de son coach. Une fois sur la glace, Julien s'est attaché à l'aspect plus délicat du jeu défensif. «Je veux que mes équipes marquent des buts. Ma stratégie n'est pas seulement axée sur le jeu défensif. Mais je veux que mes joueurs soient responsables. Et Marc l'est plus cette année. C'est encore plus important en raison de la perte de Patrice.»

Avant le match d'hier, Savard affichait 10 buts et 34 passes à son dossier. Une légère baisse en comparaison à ses statistiques de la saison dernière. «Cette baisse n'a rien à voir avec le fait qu'il soit plus responsable défensivement. On n'a pas juste perdu Patrice, on a perdu d'autres marqueurs et cela rend le travail de Marc plus difficile. Malgré tout, il affiche un différentiel positif (+ 4), alors que l'an dernier il était dans le moins.»



Maxim Lapierre n'était pas fier de son filet hier soir, qui donnait une avance de deux buts au Canadien en première période.

— PHOTO AP

Magasinez chez Tanguay et devenez MILLIONNAIRE

Un client Tanguay gagnera un million
en argent comptant (non imposable) **1 000 000\$**

Vous êtes éligible à chaque semaine pour devenir finaliste (Billets cumulatifs).

Nous payons les **2 taxes*** sur tout l'électroménager

**Super
Spécial**



vitrocéramique

Autonettoyante

529⁹⁵

En plus
nous payons les 2 TAXES



Frigidaire

COURANT: 799,95

Épargnez
200\$

Réfrigérateur
18 pi cu (409276)

- Tablettes de verre
- Balconnets ajustables dans la porte
- Bacs à fruits et à légumes transparents
- Porte réversible

Gibson

Ensemble Gibson (904948)
Laveuse frontale (422288)

- Extra grande capacité • 10 cycles
- Cuve en acier inoxydable
- 4 options de température
- Contrôle de température de l'eau automatique

Sècheuse frontale (348893)

- Extra grande capacité
- Cycle de séchage automatique
- 3 options de température
- Lumière dans le tambour
- Signal sonore de fin de cycle

L'ensemble frontal
Extra grande capacité



Économiseur
d'énergie



MIEUX
CONSOMMER

COURANT: 1199,95

Épargnez
200\$

999⁹⁵

En plus
nous payons les 2 TAXES

Recevez une remise
par la poste d'Hydro-Québec (Energy Star)
50\$
non inclus dans le prix

Frigidaire

Cuisinière 30 po (441165)

- Surface de cuisson en VITROCÉRAMIQUE
- Éléments apparents • Grand hublot
- Four AUTONETTOYANT
- Horloge électronique

**Livraison et service
GRATUITS**

Pour connaître les gagnants-finalistes
surveillez tous les samedis
à partir du 12 janvier
**Salut week-end
Bonjour** TVA

TANGUAY

Magasinez en ligne
www.tanguay.ca

LES SAULES
4875, boul. de l'Ornière
1 800 563-4411 • (418) 871-4411

BEAUPORT
777, rue Clemenceau
1 800 563-6282 • (418) 666-4411

LÉVIS
5720, boul. Étienne-Dallaire (angle Kennedy)
1 800 563-4511 • (418) 833-4511

SAINT-GEORGES DE BEAUCE
8955, boul. Lacroix
1 877 295-4411 • (418) 226-4411

RIMOUSKI
375, montée Industrielle-et-Commerciale
1 800 463-4411 • (418) 725-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP
245, Hôtel-de-Ville
1 800 510-4711 • (418) 867-4711

TROIS-RIVIÈRES
2200, boul. des Récollets
1 800 465-2200 • 819-373-1111

CHICOUTIMI
1990, boul. Talbot
1 800 363-4711 • (418) 698-4411

Ce concours est ouvert à tous les clients âgés de 18 ans et plus. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100\$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay, Tanguay Électronique et Signature Maurice Tanguay. (non valide sur les achats antérieurs). « La vente du Million » débute le 3 janvier et se termine le 24 février 2008 à 17 heures. Aucun achat requis. Règlements disponibles en magasin et sur www.tanguay.ca.

* Nous payons l'équivalent des deux taxes de vente (TPS et TVQ). PAYABLE AU COMPTANT. Cartes de crédit acceptées. Non jumelable à une autre promotion. Détails en magasin.